

GUIDE NUMÉRIQUE DES ÉTABLISSEMENTS



ASSURANCE TOUS RISQUES INSTRUMENTS



*Jouez la sécurité
avec les solutions
d'assurances
Verspieren*



Une offre personnalisée
en fonction du type
de **matériel et sa valeur.**



Aucun frais de réparation
à avancer en cas
d'accident.



Territorialité
Monde entier



Pas de franchise
sauf en cas de perte

Contrat
À partir de
25€/an

 **VERSPIEREN**
COURTIER EN ASSURANCES

Souscrivez en ligne !

www.federation-ffea.fr/assurances

CODE : **VERSPIEREN2022**

* Élèves des établissements membres de la FFEA

*GUIDE
NUMÉRIQUE DES
ÉTABLISSEMENTS*

SOMMAIRE

■ Fiction: L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE EN 2063	06
■ Chapitre 1: LE PUBLIC DU NUMÉRIQUE Au service du professeur comme de l'élève – Outils : l'application Nyumba, le Bao Pao – L'inclusivité par le numérique	09
■ Chapitre 2: LES OBJECTIFS Qu'attendons-nous du numérique ? – Une vision transversale – Les logiques partenariales – Les États-Unis, un modèle ?	21
■ Chapitre 3: LES MOYENS La place de l'enseignant – Le Cefedem de Normandie – Le rôle du DSI – Quel positionnement adopter face aux tutelles ?	31
■ Chapitre 4: LA PÉDAGOGIE AUGMENTÉE (Re)former les professeurs face au numérique – Solaure, une école connectée – Portrait-robot du prof... geek – Une chorégraphie connectée	43
■ Chapitre 5: LE CONSERVATOIRE AUGMENTÉ Le rôle essentiel du référent numérique – Réseaux sociaux – Numérique et RGPD – Révolution numérique au CNSMDP – L'application NomadPlay	57
■ Chapitre 6: LA CRÉATION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE Quand le numérique influence la création artistique – Peut-on parler d'un public numérique ?	70
■ Chapitre 7: LES ENJEUX SOCIÉTAUX La révolution numérique va-t-elle nous rendre fous ? – L'application Ballee – Métavers : entre fiction et réalité	80

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

CHIFFRES CLÉS

50 ans

d'expérience
et de représentation
tant nationale qu'internationale

270 000

élèves

15 000

enseignants



700

établissements
d'enseignement
artistique

8

unions
départementales

13

FFEA régionales
en construction

60

partenaires
institutionnels
publics ou privés

Membre fondateur de l'European Music School Union regroupant

25

payés et

4 000 000

d'élèves

AVANT-PROPOS

Nombreux sont les films, les séries, les romans et les essais qui essaient d'analyser comment un outil numérique a pu transformer notre relation à l'autre, notre compréhension de l'autre, voire l'art d'aimer avec une kyrielle d'applications de rencontres. Le numérique est un outil formidable qui nous pousse à appréhender différemment nos interactions et nos organisations. Il est aussi un outil dont l'utilisation doit être raisonnée.

Le numérique prend une place grandissante dans les établissements d'enseignement artistique et les temps de confinements n'ont fait qu'accélérer le processus. Ce hors-série de La Lettre du Musicien a pour but de susciter le débat autour des enjeux du numérique dans nos établissements afin d'aider les équipes pédagogiques à mieux définir la place du numérique.

Professeur "Geek", créatrice d'application, directeur d'établissement, éditeur, sociologue ou encore formatrice de l'enseignement artistique : les personnes interrogées dans ces pages ont partagé leurs constats, leurs bonnes pratiques et leurs sujets de réflexion. Qu'elles en soient ici remerciées. Ce partage permettra, nous l'espérons, aux acteurs de l'enseignement artistique d'adapter un plan numérique pour leur établissement qui soit en phase avec leurs moyens et la réalité de leur territoire.

Pour réaliser ces pages, La Lettre du Musicien s'est associée à la Fédération Française de l'Enseignement Artistique. Pendant plusieurs mois, les deux équipes se sont mobilisées, avec le concours précieux de Conservatoires de France et du groupe Facebook Enseignement Artistique à distance, pour élaborer un guide qui réponde autant à des questions concrètes qu'à une réflexion plus large, sans oublier une touche d'humour grâce aux dessins d'Esther Comar. Car l'essentiel de l'enseignement comme du travail en équipe tient en un mot : coopération. Ce hors-série a donc été conçu sans intelligence artificielle... ou presque.

Bonne lecture.

Séverine Garnier

La Lettre du Musicien Hors-série n° 13

Avril 2023

La Lettre du Musicien

14 rue Violet, F-75015 Paris
Tél. : 33 (0) 1 56 77 04 00
info@lalettre dumusicien.fr
www.lalettre dumusicien.fr

Directrice de la publication

Michèle Worms

Rédactrice en chef

Séverine Garnier

Ont participé à ce hors-série

Timothee Deman, Arianne Dollfus,
Théa Emeriaud, Séverine Garnier,
Mathieu Gauffre, Benoit Hermet,
Sarah Maier, Adélaïde Robault,
Rachel Welsch

Secrétaire de rédaction

Tom Sidicaro

Directrice générale

Marie Hédin-Christophe
direction@lalettre dumusicien.fr

Directrice des opérations

Calixte Bailliard
info@lalettre dumusicien.fr

Service abonnements

Arno De Marchi
abo@lalettre dumusicien.fr

Dessins

Esther Comar

ISSN 0766-916X

Commission paritaire n° 1023K83760
Dépôt légal : avril 2023

Éditeur

La Lettre du Musicien,
SARL au capital de 8 262,74 €
RC Paris B331173393

Cogérantes

Michèle Worms,
Anne-Cécile Worms

Imprimeur

Imprimerie Clerc - Saint-Amand-Montrond
- France

Tarif

10 €

© La reproduction, même partielle, des articles publiés dans ce numéro est strictement interdite (art. L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle).

*L'ENSEIGNEMENT
ARTISTIQUE
EN 2063*

L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE AU SERVICE DE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Récit d'anticipation,
par **Alain Baldocchi, directeur du conservatoire de Cannes et secrétaire général en charge du numérique, de l'innovation et de l'éducation artistique et culturelle au sein de la FFEA**

En présence d'un aréopage conséquent de personnalités artistiques et politiques, la ministre de la Culture européenne a inauguré ce 22 novembre 2063 le Centre Européen Numérique des Arts, consacré à la promotion et à l'enseignement des arts du spectacle vivant.

Il consiste en un data center (centre de données) implanté dans une ancienne friche industrielle, dont la construction a coûté un total de 2 milliards d'euros, montant plutôt modeste au regard de l'ambition de cette structure à dimension européenne et à valeur environnementale positive. Les objectifs ? Offrir des ressources pour la création artistique, pour l'enseignement spécialisé aux 95 millions d'élèves européens de la maternelle à l'université, d'être un lieu de vie interconnecté, et encore bien d'autres buts.

« Le CENA représente l'aboutissement de 40 années de recherche et d'innovation dans le domaine du numérique en lien avec l'artistique. Le choix des applications a été réalisé par les différentes institutions européennes et nationales qui ont travaillé sur le sujet en lien direct avec les artistes et les enseignants. Elles ont été sélectionnées pour leur valeur patrimoniale, leur capacité à générer de la création artistique, à faciliter et dy-

namiser l'apprentissage, à permettre à toute personne, quelle que soit sa capacité physique, à s'en saisir, et ce quel que soit le lieu où elle réside. [...]»

Et la ministre de rappeler que l'outil permet aux artistes, aux enseignants et aux élèves d'animer les territoires de leurs propositions artistiques numériques, qu'elles soient totalement dématérialisées ou en réalité augmentée, et de trouver une résonance internationale lorsque leurs performances sont diffusées à travers la plateforme. À travers le métavers qu'il propose, et qui peut être connecté aux autres univers électroniques privés, le CENA est calibré pour devenir un véritable « lieu de vie » digital où les nouvelles formes de spectacle vivant ou d'œuvres virtuelles peuvent être créées, expérimentées et diffusées.

« La phase de test du métavers fut pour moi une expérience bouleversante », nous explique Ceilihine, danseuse mondialement renommée. « Comme vous le savez, j'ai été victime d'un accident qui m'a diminuée physiquement. J'ai pu grâce au métavers recréer de nouvelles chorégraphies, dépasser les contraintes du monde réel en étant moi-même reliée à une interface neuronale qui m'a permis d'être de nouveau en situation d'interprétation en temps réel. C'est un outil révolutionnaire pour tous les créateurs! »

Le centre propose aussi un accès à de nombreuses ressources numériques. Partitions, photographies, vidéos, reproductions numériques d'œuvres, œuvres digitales, dont certaines sous forme de NFT documentent l'histoire de la création artistique au sein d'une immense cathédrale virtuelle. « Ce centre de documentation bénéficie d'une scé-

nographie pensée comme un musée physique», explique le conservateur du CENA, ouvrant ainsi à tout un chacun la possibilité d'explorer les formes artistiques passées et présentes.

Après un exposé sur la haute qualité environnementale du bâtiment construit, la ministre conclut son discours sur une vision d'avenir: «Nous pouvons grâce à cet outil amener la culture sur chaque portion du territoire européen, voire sur les autres continents. Réseau social, outil pédagogique, de ressource, de création, notre ambition est avant tout humaine: permettre à chacun de se saisir de la dimension artistique, pour que vive une culture plurielle, fédératrice, respectueuse de la diversité des traditions locales, rassembleuse et ainsi de faire société. Mais il permet aussi de réaliser une ambition qui dépasse l'humain, en faisant tomber les barrières temporelles, spatiales, physiques pour apprendre, créer et vivre pleinement la culture. Si la culture est ce qui caractérise l'humain, aujourd'hui, nous ne nous limitons pas à l'augmenter, nous lui proposons d'accéder à un nouvel état ontologique.»

Novembre 2063

RETOUR À LA RÉALITÉ

Alain Baldocchi : «L'idée globale de ce récit d'anticipation me plaît, mais je ne suis pas encore satisfait de la forme de cette courte nouvelle. Au gré de mes lectures sur la toile, je retombe sur des articles évoquant Chat GPT. Une intelligence artificielle capable manifestement de prouesses. Et si ?

Je me crée un compte et je lui demande si elle peut m'aider à améliorer mon texte. Bien sûr ! me répond-elle. Soit. Je copie le récit et le lui soumets. Elle me conseille :

1. «Ajoutez des détails concrets et des exemples pour rendre les objectifs et les fonctionnalités du CENA plus tangibles pour le lecteur.
2. Utilisez des métaphores ou des images pour rendre les idées plus évocatrices et mémorables.
3. Incluez des citations ou des témoignages de personnalités artistiques et politiques qui ont assisté à l'inauguration du CENA pour donner une perspective plus personnelle et émotionnelle de l'événement.
4. Utilisez des phrases courtes et des paragraphes courts pour rendre le texte plus dynamique et facile à lire.
5. Ajoutez une introduction pour donner une idée générale de l'inauguration du CENA, ainsi que les raisons pour lesquelles cet événement est important pour l'Europe.
6. Utilisez des mots plus imagés pour décrire les ressources, les fonctionnalités, les objectifs, les impacts du CENA pour les artistes et les enseignants, pour les élèves, pour les parents, pour les communautés locales, pour les territoires européens... »

Tellement vrai, n'est-ce pas ? Pourrait-elle le faire à ma place, suis-je tenté de lui demander. Non, mais elle me conseille de nouveau ces 6 points. Je commence donc à modifier le texte, supprime des passages dont l'articulation est encore très mauvaise et dont la contrainte qui m'est imposée en nombre de caractères empêche leur développement.

Mais le temps presse, le bouclage du numéro de ce hors-série approche. Comment terminer ? L'intelligence artificielle au service de la création artistique... Prometteur, dirais-je. Et vous, comment amélioreriez-vous ce texte jusqu'à ce que Chat GPT finisse par dire : «Je n'aurais pas fait mieux ? » **A. B. ■**

1

*LE PUBLIC
DU NUMÉRIQUE*

AU SERVICE DU PROFESSEUR COMME DE L'ÉLÈVE

Un plan numérique, des référents, un budget et très souvent un parc numérique dédié: les professeurs de l'Éducation nationale ont de quoi rendre jaloux leurs confrères de l'enseignement artistique. À défaut d'être un modèle, il pourrait être judicieux pour les conservatoires et écoles de musique de s'en inspirer. Rencontre avec **Christophe Brillault, professeur d'éducation musicale en Indre-et-Loire**. Avec beaucoup d'enthousiasme, à travers une réflexion fine et un regard de pédagogue éclairé, cet enseignant nous décrit ses démarches.

Le numérique a toujours occupé une place importante dans votre enseignement. D'où vient cet intérêt?

Dans les années 1980 est apparu l'un des premiers ordinateurs Atari. Très vite, j'ai saisi l'opportunité. Je m'en suis inspiré pour d'abord faire des arrangements de morceaux. Ce fut le premier ordinateur qui a permis de démocratiser la musique en branchant un câble MIDI pour faire le lien entre instrument et ordinateur. C'est donc tout naturellement que je l'ai introduit dans ma pédagogie. J'ai utilisé par la suite l'informatique musicale et avec un ami nous avons opté sans hésiter pour ce matériel: cela nous faisait gagner du temps et surtout les interactions entre nos écrits et notre écoute étaient passionnantes. Puis, voulant partager mes connaissances avec mes collègues, j'ai été formateur. Je déplaçais des claviers MIDI et j'en démontrais l'utilité. À l'époque (et toujours actuellement!) cela permettait de sauvegarder, de partager, de corriger plus facilement.

Le numérique est l'outil au service du musicien créateur. Mais le plus intéressant a été de voir les mentalités évoluer: en démocratisant toutes ces pratiques des enseignants ont de plus en plus intégré l'outil dans leur classe. En cela, les formations offertes par l'Éducation nationale nous ont permis de nous approprier ce concept nouveau. Certains avaient du mal à l'appréhender mais, bien que réfractaires au départ, ils se sont progressivement mis à niveau, prenant conscience de la révolution de l'enseignement que nous étions en train de vivre.

Quels messages souhaitez-vous faire passer à vos élèves? N'avez-vous pas peur d'une «sur-digitalisation»?

Comme tout outil, il doit être utilisé judicieusement et, pour certaines choses, je privilégie encore le crayon et le papier. Pour éviter les dérives, il faut pressentir les dangers et y sensibiliser nos élèves. Tout d'abord, avoir conscience que la digitalisation, la numérisation de l'instrument ont influencé le geste instrumental. Il reste pourtant fondamental et au cœur de nos pratiques. Nous formons de plus en plus via l'ordinateur mais quid du mouvement? Du toucher? Les élèves doivent l'appréhender avec des instruments traditionnels et nous nous devons d'établir ces passerelles.

Ensuite, il faut savoir que le fait de compacter le son nous rend plus paresseux. Il ne faut pas se contenter d'écouter uniquement de la musique compressée mais entendre aussi de vrais instruments acoustiques.

Enfin, j'observe une évolution en termes d'attention. L'élève est moins concentré en cours car il sait qu'il pourra retrouver l'information sur internet : il suit mais n'écoute plus vraiment.

Dans la surutilisation du streaming, on note une écoute nomade. L'accès à l'illimité a un peu contribué au décrochage de certains de nos élèves. Elle est intéressante si et seulement si nous arrivons à la dépasser : réussir malgré cette pratique à prendre un temps partagé, à écouter ensemble pour écrire une critique commune.

Cependant, pour d'autres élèves, l'aspect individuel du travail via des plateformes telle « Pronote » permet un meilleur retour des travaux avec parfois beaucoup plus d'implication qu'imaginée au départ. Avec les élèves, j'axe énormément sur le côté création et en cela, la numérisation de la musique a permis de la démocratiser. Les élèves peuvent enfin créer et surtout créer à partir de rien.

Comment transmettez-vous la tradition de la culture instrumentale classique sans pour autant couper les élèves de leur quotidien digital ?

Il me semble qu'il ne faut pas choisir. Les deux sont indissociables. Le numérique va permettre d'attirer un certain nombre d'élèves sur l'aspect création et l'informatique musicale peut faire naître des vocations : c'est un vrai levier d'inclusion.

Le numérique a permis de démocratiser via des tutoriels notamment, mais à un certain moment il faut se confronter à quelqu'un en présentiel : la crise sanitaire que nous venons de vivre l'a démontré. Finalement, en testant le 100 % distanciel, nous avons mesuré les limites du numérique. Élèves, parents, enseignants, tout le monde s'est accordé à valoriser l'im-

portance de la présence, du besoin de l'interactivité.

Le numérique nous permet de nous adresser aux élèves avec leur langage, leurs mots. Nous entrons dans leur monde grâce à cet outil. Mais l'outil pris dans toute sa globalité et avec humanité permet à nos élèves de rentrer aussi dans le nôtre. En tout cas, c'est mon défi d'enseignant ! **S. M. ■**

« Le numérique nous permet de nous adresser aux élèves avec leur langage, leurs mots »

Christophe Brillault, professeur d'éducation musicale

SONDAGE : NUMÉRIQUE & ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Quelles leçons tirer de l'enseignement artistique à distance ?
 Quel avenir pour les solutions numériques dans l'administration de nos établissements, l'enseignement, les relations avec les usagers... ?

En partenariat avec Thomas Seyssel, administrateur du groupe Facebook "Enseignement Artistique à distance", *La Lettre du Musicien* a organisé un sondage. Une centaine de professeurs a répondu à nos questions autour de la place du numérique dans leur enseignement.

55 % des sondés se déclarent "plutôt contre" l'enseignement artistique à distance,

42 % nuancent leur réponse en expliquant que cela dépend de son usage : cours complémentaires, rattrapage si un enfant est malade...

« Il faut repenser et interroger sa pratique et ses objectifs pour utiliser pédagogiquement le numérique sans perte de qualité. C'est une démarche très intéressante, une fois questionnée, de mettre en place d'autres objectifs et modes de fonctionnement qui diffèrent un peu de la tradition. Mais les résultats sont là. »

Professeure de violon en école de musique municipale, 33 ans

Quelle évolution constatez-vous dans vos pratiques pédagogiques aujourd'hui par rapport à l'avant-pandémie ?



6 %

dégradé

37 %

inchangé

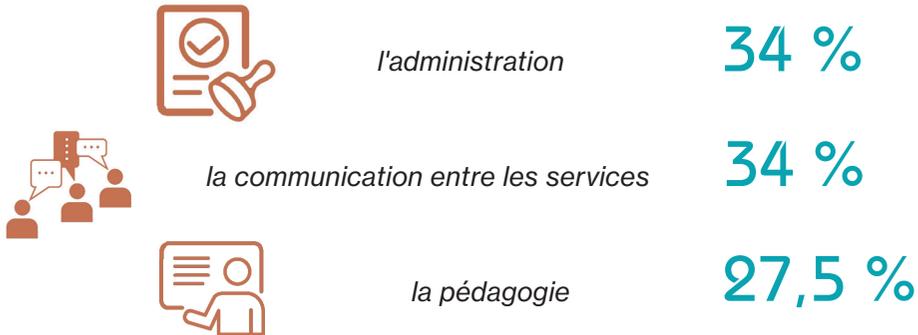
57 %

amélioré

« J'utilise le numérique à chacun de mes cours. Il contient maintenant des outils pédagogiques indissociables de l'enseignement que j'apprécie. Le problème fondamental est que nous sommes encore divisés. Beaucoup d'enseignants sont réfractaires à la mise en place du numérique dans l'enseignement artistique. Et il faut préciser que nous ne sommes pas accompagnés. Ni en termes de matériel, ni en termes de formation. L'équilibre entre modernité et tradition est encore à trouver. »

Professeure de violon en école de musique municipale, 33 ans

Selon les sondés, le numérique doit servir en priorité, pour :



« Le numérique doit être un outil comme un autre, mais ne doit pas être un but. Il ne faut pas perdre de vue les relations humaines et l'expérience musicale. Pour pouvoir bien se servir des différents outils, il faut y être formé, si possible sur le lieu de travail. Ce serait bien que les professeurs puissent être équipés de matériel (ordinateur, connexion internet, enceinte...) »

Enseignante, 43 ans

+ de 50 %

des personnes interrogées considèrent que le numérique a de fortes chances de conduire à l'invasion du quotidien des équipes pédagogiques (messageries instantanées, usage du matériel personnel...) et d'envahir les pratiques humaines et pédagogiques.

« Les accompagnements audios et les classes collectives en visio sont deux outils que j'ai utilisés dans mon enseignement. Plusieurs élèves prêts à abandonner le violon ont continué notamment parce qu'ils pouvaient jouer "en concert". »

Professeure de violon en école de musique municipale, 33 ans

« Un de mes élèves a raccroché à la formation musicale par les outils numériques qu'il affectionnait beaucoup. Il produisait des fichiers audios, ce qui lui a demandé une pratique plus régulière. »

Enseignante de clarinette en CRC, 60 ans ■

REBUTÉ PAR LE NUMÉRIQUE ? DÉCULPABILISEZ !

par Sarah Maïer, pianiste et praticienne à la Clinique du musicien, publié le 11/04/2023

Positionné comme outil de médiation ou même comme élément central pendant la crise sanitaire, permettant « une continuité pédagogique », l'enseignement numérique symbolise cependant pour certains la fin du métier d'enseignant.

Ne voulant pas servir d'intermédiaires entre élèves et machines, rappelant que la relation d'apprentissage est avant tout une relation humaine, ces professeurs refusent cette transformation progressive et imposée dans leurs pratiques pédagogiques et administratives. D'autres se sentent totalement dépassés voire perdus face à cette révolution.

Refus justifié ou peur ? Décalage ou manque d'intérêt ?

Si parfois le choix peut être complètement assumé, il peut dans d'autres situations provoquer un fort sentiment de culpabilité.

Savant mélange de honte, de tristesse et de colère, où le regard de l'autre et le regard que nous portons sur nous-mêmes jouent énormément, la culpabilité est un ressenti émotionnel qui survient lorsque l'on se juge soi-même responsable d'une entorse à nos propres valeurs. Trouvant son origine dans l'idéalisation de ce que nous voudrions être et notre impuissance du moment à l'être, elle implique souvent des renoncements. Les choix que nous faisons (ici refuser la transformation numérique) impliquent des conséquences que nous avons du mal à assumer.

Nous pouvons nous sentir coupables car nous nous savons en tort : « Je pourrais m'y mettre mais je n'ai pas le courage », « je ne veux pas transformer mes cours ».

Dans le cas de l'enseignement, c'est bien souvent à travers les observations des autres que le mécanisme de la culpabilité se développe. Le collègue, la direction, les élèves même, peuvent vous faire culpabiliser, inconsciemment... ou volontairement ! Connues sous le terme « voyage de la

culpabilité », les réflexions comme « tu n'envoies aucun lien à tes élèves?! » ou « tu n'utilises pas de tablette pour lire les partitions? » vous font ressentir au quotidien ce décalage.

Votre culpabilité vous amène à penser que vous êtes un fardeau pour les autres, que vous n'avez pas le niveau. Votre honte peut se transformer en isolement en refusant tout projet avec vos collègues.

Infondée et exagérée, la culpabilité peut s'avérer néfaste. Nuisible à long terme, il est important de la combattre en posant notamment les mots sur vos souffrances : parlez-en à vos collègues, partagez vos peurs, vos doutes. Mais surtout exprimez vos besoins : en termes d'accompagnement, de soutien ou de moyens.

Parfois, la culpabilité peut aider à se remettre en question, à s'auto-évaluer pour s'améliorer. Elle peut nous inciter à prendre des décisions. Sans ce sentiment, il peut parfois être difficile de progresser.

Changer sa façon de faire signifie aussi sortir de sa zone de confort, et cela demande du temps. Avancez par petits pas, étape par étape en vous félicitant de toutes les démarches accomplies.

Mais surtout, questionnez-vous ! Rien ne vous oblige à suivre totalement un courant. « La culpabilité ne s'attache qu'à celui qui demeure ignorant quand il a une chance d'apprendre » écrit l'auteur de science-fiction américain Frank Herbert.

Observez, inspirez-vous, expérimentez et surtout partagez pour ensuite assumer vos décisions et choix en toute connaissance.

Ce sont même très souvent les meilleures décisions que nous pouvons prendre et celles auxquelles nous nous tenons, car elles ont le mérite d'être en accord avec nous-mêmes ! ■

NYUMBA : L'OUTIL QUI RELIE TOUS LES USAGERS DES CONSERVATOIRES



Scannez avec l'appareil photo de votre smartphone les QR codes proposés au fil des pages pour accéder aux contenus en lignes.

Nyumba est une application mobile à destination des professeurs de musique et une plateforme en ligne dédiée à la gestion d'établissements d'enseignement musical. Depuis l'idée de départ, il y a six ans, le concept de Nyumba ([voir QR Code](#)) a évolué dans le but de répondre aux besoins spécifiques de l'éducation artistique.

Entretien avec **Séverine Palayodan**, créatrice de Nyumba.

À l'origine, quel besoin vous a poussé à créer Nyumba ?

J'avais envie d'un outil pour échanger avec mes élèves, créer une dynamique de classe. En tant que professeure de piano en CRR et parent d'enfants qui suivent des cours de musique et de danse au Conservatoire, j'ai réalisé que c'était un besoin général partagé par beaucoup d'enseignants. L'idée de créer du lien avec un outil numérique moderne m'est apparue comme une évidence, il y a 6 ans. L'appli Nyumba est sortie en juin 2021.

Dans sa première version, Nyumba était un outil visant à faciliter la pédagogie et la communication de l'enseignant envers sa classe. Pour les élèves, l'application les aide dans la pratique artistique. Et pour leur famille, l'application est utile pour mieux comprendre ce qui se passe au conservatoire et être accompagné en tant que parent d'élève.

Depuis sa création, comment Nyumba a-t-elle changé ?

Au départ, je voulais une application prof-élève. Mais j'ai rapidement compris que les fonctionnalités pouvaient

être étouffées. Aujourd'hui, il y a deux volets Nyumba: l'appli mobile pour la relation prof-élève et le portail de gestion à destination des établissements d'enseignement musical. Dans l'application, un agenda a été ajouté, pour que les profs créent des événements. Nous avons également ajouté une messagerie interne et un espace pour les devoirs, ainsi l'élève peut poser une question ou communiquer sur son avancement dans les devoirs. Les professeurs peuvent communiquer à leurs classes des liens, vers YouTube, Google Docs ou Padlet par exemple. Un espace d'actualité artistique a aussi été intégré. Les élèves ont la possibilité de créer des story pour mettre en valeur le parcours artistique: poster une photo de l'audition, une visite du musée... Par ailleurs, nous avons décidé d'inclure l'établissement en développant un portail sous la forme d'un site internet. Maintenant, la structure d'enseignement peut gérer les classes, les enseignants et les élèves (gestion des absences, communication avec les professeurs et les élèves).

Nous enrichissons le portail des établissements. Par exemple, nous intégrons actuellement tout ce qui est nécessaire à la gestion moderne d'une structure d'enseignement. Dans une optique de correspondre au mieux à des organisations différentes, le portail et ses fonctionnalités sont personnalisables au niveau de l'établissement, des diplômes, parcours, classes ou niveaux. Notre volonté c'est que le numérique s'adapte aux besoins pédagogiques. **T. E. ■**

Pour la bonne information du lecteur, Nyumba est une application dont la FFEA est partenaire institutionnel et La Lettre du musicien partenaire commercial.

LE NUMÉRIQUE REND-IL LES ÉTABLISSEMENTS PLUS INCLUSIFS ?

En matière d'inclusion et de médiation, le numérique offre de nombreuses possibilités. Au-delà de la « continuité pédagogique » qu'il permet ou même des nouveaux métiers qu'il redéfinit, dans quelle mesure cet outil 2.0 facilite-t-il l'accès à l'information, au progrès ? Le numérique pourrait-il permettre à une partie de la population souvent oubliée, d'échanger, de participer aux débats publics et d'avoir une place, aussi, en tant qu'artiste ?

Dans l'accompagnement, en suggérant sans jamais obliger, le numérique ouvre de nouvelles opportunités pédagogiques. Podcast, vidéos, web série : ces propositions semblent capter l'attention des jeunes et les motiver. Sans doute car elles offrent une approche d'apprentissage qui utilise leur langage, de façon ludique, interactive et de manière différente. C'est dans un souci de collectif et pour ne pas perdre l'implication des élèves que le CRR Marcel Dadi de Créteil a créé pendant le confinement une web radio intitulée « radio Dadi ». Chaque semaine, l'auditeur pouvait entendre une retransmission en direct de ce qui avait été réalisé pendant cette période : création, enregistrements... Cette radio est utilisée aujourd'hui comme plateforme de podcast avec des émissions de culture écrites et produites par les classes d'érudition (histoire de la musique, orchestration, analyse, composition, etc.)

Dans cette démarche de médiation et transmission, les médias et institutions ont montré la voie : avec son podcast pour enfants « Les Zinstrus », *France Musique* présente les instruments de musique de manière

ludique en mobilisant des musiciens, des comédiens et humoristes comme Benoît Poelvoorde, Alex Vizorek, Laure Calamy, etc. Il en est de même pour les magnifiques contes numériques comme *Pierrot et Colombine* publiés sous forme de web série pendant le confinement. Rendre la musique accessible à tous, susciter l'envie, inviter l'auditeur par la suite à franchir les portes des salles de concert ou des conservatoires : c'est ce que permet aussi le numérique.

À la frontière entre pédagogie et déficience, **Valérie Josse, professeur de direction de chœur au CRR de Versailles Grand Parc** apprécie aussi l'aspect remédiation pédagogique pour les enfants en difficulté : « *L'approche numérique est formidable pour tout ce que l'on rencontre autour des quatre paramètres du son. Souvent, ils ont du mal pour ce qui concerne la hauteur, la justesse, le tempo ou le rythme* ». Elle n'hésite pas à se servir du centre de création de musique visuelle Puce Muse et de son outil Mono-VueSon pour travailler sur un de ces paramètres (**voir QR Code**).

CONTOURNER LE HANDICAP

S'il est un domaine dans lequel le numérique semble d'une aide précieuse, c'est tout ce qui concerne le handicap. **Serge de Laubier, musicien-chercheur fondateur de PUCE MUSE** dans le Val-de-Marne l'a compris très vite. C'est ainsi qu'il a créé la « méta-librairie », plaçant au centre de ses travaux la performance musicale accessible à tous, via des logiciels destinés aux professionnels.



Mais ces outils peuvent s'avérer utiles pour les personnes handicapées ou atteintes d'une maladie. Cela a été notamment le cas avec des personnes myopathes: un traitement et des capteurs spécifiques installés leur permettaient de jouer.

Dans cette idée, nous pouvons nous demander jusqu'à quel point l'intelligence artificielle ne révolutionnera pas la pratique des musiciens en situation de handicap en y apportant plus d'accessibilité et donc plus d'inclusion. Grâce à des solutions technologiques, leur quotidien et leur pratique artistique peuvent être considérablement améliorés.

C'est le projet mené par l'artiste québécois Gift Tshuma qui a développé un instrument de musique numérique visant à faciliter la pratique musicale pour les personnes en situation de handicap. Joué essentiellement sur un appareil numérique, il peut être utilisé de plusieurs manières: avec la souris d'un ordinateur ou la lampe du téléphone. À cela s'ajoute un système de transcription audio instantanée pour les personnes en déficit visuel. Dans un souci d'accessibilité, il est à l'origine de « Blurring the Boundaries » ayant pour objectif de développer des procédés adaptés aux personnes en situation de handicap.

UN PUBLIC NOUVEAU

Dans les années 1990, Serge de Laubier réfléchit à de nouvelles expériences. Son approche est double: un meilleur accès aux personnes en situation de handicap mais aussi aller à la rencontre d'un public nouveau. « *Nous avons fabriqué des "méta-instruments" et distribué des touches et des capteurs au public afin qu'il puisse interagir. Cela a changé l'attitude des spectateurs à partir du moment où ils jouaient. Nous avons également orienté notre démarche sur le travail collectif en développant les*

"collectif computer", des orchestres numériques à la manière des Laptops Orchestra américains ».

L'utilisation du numérique dans l'enseignement artistique est encore jeune. Pour grandir, il lui faudra se structurer et réunir un ensemble d'offres, de propositions, permettant cet accès possible à chaque individu. Et que soient mises en place les conditions pour transmettre à chaque individu les compétences qui lui offriront la possibilité de faire de cet outil un instrument de son insertion musicale... mais surtout sociale!

S. M. ■

Rendre la musique accessible à tous, inviter l'auditeur à franchir les portes des conservatoires: c'est ce que permet aussi le numérique.

LE BAO PAO : UNE BAGUETTE MAGIQUE ?



Baguette magique ou « instrument de musique à cordes laser » qui rend la musique accessible, de manière immédiate et intuitive: c'est ainsi que nous pourrions décrire le Bao Pao, né à la fin du 20^e siècle ([voir QR Code](#)).

S'adressant aussi bien aux personnes à mobilité réduite qu'à un public plus large, cet instrument invite très simplement à l'écoute, au dialogue et au jeu dans le monde de la musique.

Rencontre avec **Jean Schmutz, ingénieur et éducateur spécialisé**, fondateur de cette Baguette Assistée par Ordinateur.

Comment est née l'idée de créer le Bao Pao ?

Dès 1990, avec le Centre Bellevue à Marseille, nous avons créé un orchestre de 9 personnes infirmes moteurs cérébraux. Cet orchestre a eu une durée de vie de 10 ans, avec de nombreux concerts en France, en Belgique, et en Italie. Parallèlement, avec le soutien du Centre Bellevue, du ministère de la Culture et du Conseil général des Bouches-du-Rhône, d'autres institutions spécialisées dans le handicap ont mis en place des activités analogues pendant que l'association la Puce à l'Oreille faisait évoluer logiciels et accès électroniques.

Vers les années 2000, tous les enfants jouent avec un petit pointeur laser. L'idée du Bao Pao germe: pas de mécanique, facilité de mise en œuvre, baguette instrument précis, universel ou presque, et amplificateur de mouvement.

Dans quelle mesure le numérique peut-il se positionner comme étant une solution pour le handicap ?

L'informatique apporte une multitude de compensations possibles du handicap. Ce qui peut paraître un luxe pour des valides est souvent une aide technique extraordinaire pour des publics déficients sur le plan moteur, mais aussi pour toutes les autres formes de déficiences sensorielles, intellectuelles, mentales, comportementales, sociales...

L'adaptation nécessite d'être au contact du terrain, des gens. Il me semble qu'une approche d'ingénieur (arts et métiers en particulier: nous avons passé tous nos après-midis pendant 5 ans à l'atelier, formés par des ouvriers hautement spécialisés, ayant envie de transmettre leur métier et leur savoir-faire à des futurs cadres et dirigeants de PME) permet aussi bien de peaufiner des solutions techniques comme avoir une analyse systémique dans la recherche de solutions.

En quoi le numérique peut-il être une porte d'entrée vers l'autonomie ? Peut-il compenser les effets du handicap et jusqu'où ?

Le numérique est intéressant à chaque fois qu'il compense ou permet de gommer une incapacité. En l'occurrence pour le Bao Pao, la facilité "gestuelle" de production musicale révèle le mélomane et le musicien qui est en chacun de nous. Et de "redistribuer" les cartes de compétences entre musiciens, professionnels du secteur sanitaire et social, personnes handicapées ou souffrant de troubles psycho-sociaux. Ces personnes surprennent très souvent par leurs capacités à jouer et à interpréter la musique.

Le Bao Pao permet de valoriser la personne par un résultat immédiat, en produisant une version personnelle de l'œuvre, en s'insérant au sein d'un groupe, et à terme en se produisant sur scène, devant un public, sans limite de virtuosité.

Il permet d'être non seulement producteur de musique, donc d'être en situation de plaisir de réussir, mais aussi de jouer de la musique seul ou en groupe. Avec le Bao Pao, l'enseignement s'effectue par la pratique et le jeu.

Peut-on parler de numérique inclusif ?

Pour moi, la véritable inclusion est de penser une société, un urbanisme des technologies qui intègrent dès leur conception les personnes extraordinaires: le Bao Pao me semble un exemple. Dès 1990, nous avons cherché non pas à adapter des instruments traditionnels aux personnes handicapées, mais au contraire à concevoir un instrument électronique et informatique adapté et adaptable aux situations extrêmes, limites, et diverses.

Votre association fête ses 30 ans. Quels constats ? Quelles avancées ?

Notre choix d'autonomie financière par rapport aux partenaires institutionnels nous a incité à soigner nos relations et nos collaborations avec les institutions spécialisées.

L'essentiel de nos efforts s'est porté ces dernières années à consolider notre équipe, afin de répondre professionnellement à l'ensemble des demandes des besoins et demandes des "médiateurs": éducateurs, animateurs, enseignants en musique (Éducation nationale et écoles de musique), intervenants musicaux Bao Pao... Désormais, plus de 250 équipes sont équipées, la plupart pratiquent régulièrement (chaque semaine) avec leurs bénéficiaires.

S. M. ■

Transformez la gestion de votre établissement avec DuoNET

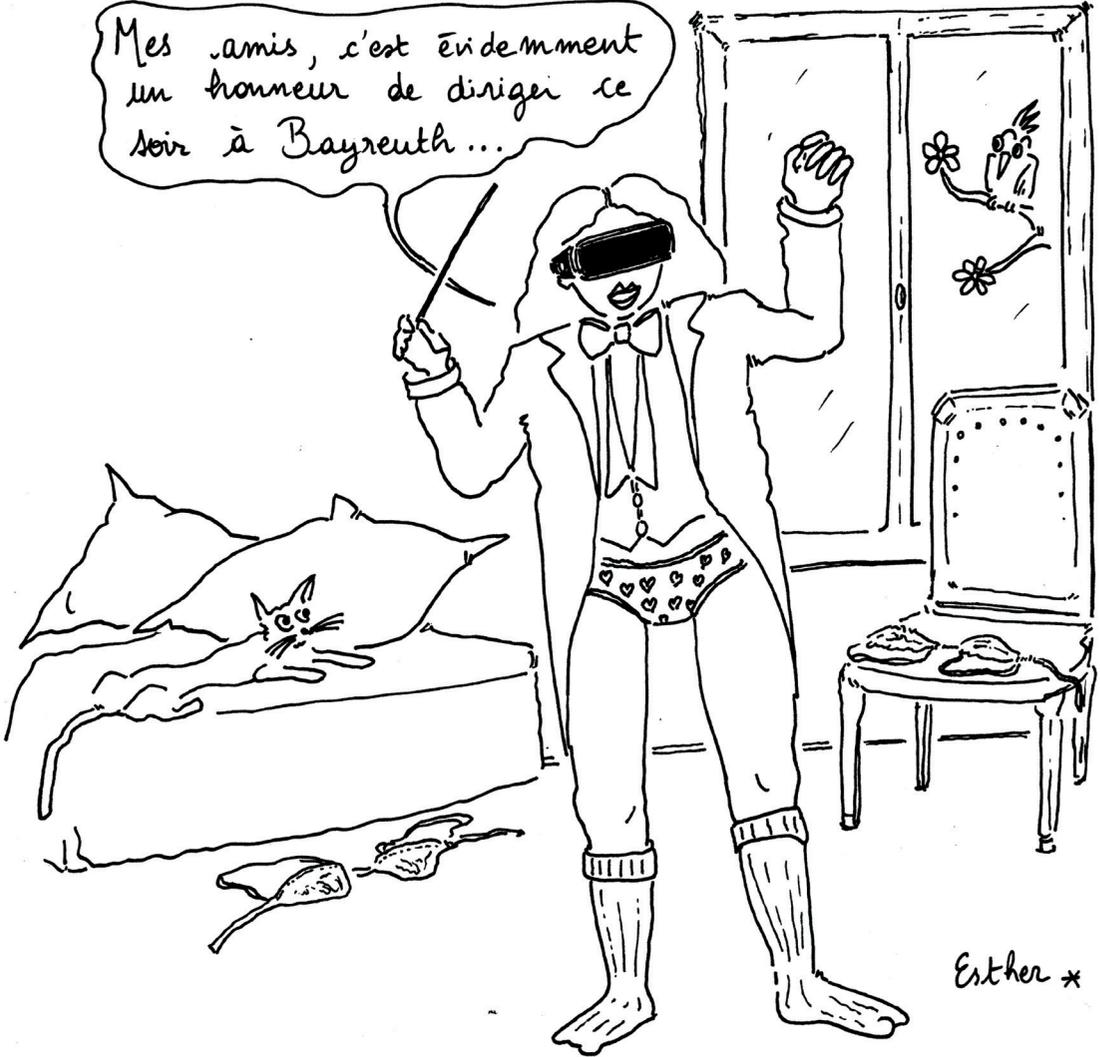
logiciel spécialisé
conservatoires | écoles | associations



arldata.fr

 **ars data**

Mes amis, c'est évidemment
un honneur de diriger ce
soir à Bayreuth...



Esther *

2

LES OBJECTIFS

QU'ATTENDONS-NOUS DU NUMÉRIQUE ?

Asservissement ou indépendance ? Amélioration ou dégradation ? Transformation ou exclusion ? Autant de mots qui pourraient définir ce nouveau monde digital dans lequel nous évoluons. En quelques années, l'outil numérique s'est imposé dans l'univers de la création artistique et musicale. Qu'en attendons-nous exactement ? Sous quelles formes penser son utilisation ? L'outil pourrait-il à lui seul redéfinir notre pédagogie musicale ?

Le numérique semble être un terme valise. Il fait peur car il n'est peut-être pas, ou peu, défini. Le numérique peut se situer à différents niveaux. Pour **Marie-Aline Bayon**, l'une des spécialistes de la question, tout dépend du contexte : « *Si l'on ne se concentre que sur l'aspect pédagogique, le numérique peut être présent à trois niveaux : en présentiel, en enseignement mixte (une partie en classe, une partie à distance) et enfin, totalement en ligne. Ces trois grandes démarches peuvent être combinées et s'adapter en fonction du projet. Les trois sont envisageables mais pas obligatoires : à chacun de trouver sa place* ». Le numérique peut accueillir aussi bien le monde pédagogique, côtoyer l'administration et être un vecteur de communication. Partant de ce constat, il est très difficile pour les enseignants de le replacer au sein de leur classe.

L'OUVERTURE AU MONDE

Dans son nouveau livre, *Révolution numérique et enseignement spécialisé de la musique : quel impact sur les pratiques professionnelles*, aux éditions l'Harmattan, Marie-Aline Bayon a réalisé une modélisation de ces possibilités. « *Comment le numé-*

rique peut-il s'entendre sur le plan pédagogique tout en étant en lien avec l'Éducation Artistique Culturelle, le Spectacle Vivant, le tout dans un maillage territorial ? Comment imaginer la communication entre les établissements ? C'est une conception très large et c'est ce qui est intéressant, fascinant mais aussi effrayant ! » Plus que tout autre outil auparavant, ce nouveau monde technologique semble donner la possibilité de créer des liens, de relier les gens, les choses, d'aller plus loin que le côté physique, en dépassant la simple heure hebdomadaire de cours.

Le public est au milieu de ce champ des possibles. C'est lui qui va définir le rôle et l'objectif du numérique. Nous pouvons difficilement envisager de former un débutant à un instrument de musique totalement en ligne : quid du rapport au son ? De la posture ? Du geste ? Cela semble, en toute logique, périlleux. Mais qu'en est-il d'un étudiant ? Il peut à travers un enseignement numérique trouver des choses auxquelles il ne pourrait pas accéder si ce n'était pas en ligne. C'est le pari d'universités telle la Manhattan School of Music avec son programme « Distance learning and digital education ». Ce programme d'enseignement de la musique à distance permet notamment de nombreuses masterclasses en « live » avec de grands interprètes internationaux. À ce niveau de performance, l'étudiant a les connaissances, les compétences de départ, une motivation qui lui permettent d'accepter ce contenu, sans faire d'écueil artistique.

Pour Marie-Aline Bayon : « *Tout dépend d'où part l'élève et ce qu'il vise. Maintenant, nous ne pouvons nier que l'un des points de crispation autour du numérique est sa distance,*

parfois glaciale, qui ne remplace pas le fait d'être ensemble. La musique et l'art restent une expérience humaine, sensible qui ne doit pas être comparée au digital. Prétendre pouvoir faire la même chose, c'est se tromper. Il faut délimiter le périmètre d'actions».

Une des pistes serait donc de réfléchir en amont à ce que l'on peut faire, ce que l'on veut apprendre. Penser à ce que l'on va mettre sous ce mot, et à ce qu'il n'y sera pas, tout en ayant l'honnêteté de reconnaître ce que le numérique nous permet de créer de nouveau.

Dans une logique de mission de service public, l'enseignant doit conserver du présentiel, du collectif, du « live ». Mais il ne doit pas non plus se priver de l'apport de cet outil : gagner du temps en classe en préparant les élèves en amont en ligne, ou les mêmes, mais différemment.

UNIFORMISER LES COMPÉTENCES

Envisager le numérique en termes d'objectifs et de compétences pourrait contourner d'autres aspects plus dérangementants pour les enseignants, comme la dématérialisation des échanges ou la culture de l'imédiateté. Le paradoxe semble résider dans le fait que bien que totalement imprégnés de ce phénomène, on ne nous propose pas ou peu de saisir cet outil pour produire sa musique, même si la plupart des artistes y ont déjà pensé. L'attente autour du numérique ne peut se concevoir sans avoir conscience de ce qu'est l'écosystème numérique, quels en sont les modes de diffusion, de production de la musique et surtout comment le musicien s'y inscrit dans une continuité.

Marie-Aline Bayon définit le socle de compétences à travers le musicien lui-même : les outils qui vont s'offrir à lui, comment il va enregistrer, transposer, exporter, écrire. Il est légitime

de se demander pourquoi cela n'est pas encore formalisé. La personnalité musicale pourrait être aussi accompagnée par cet outil, faisant du numérique partie intégrante de l'évaluation.

Uniformiser les compétences, c'est un des objectifs du rapport « Digi-CompEdu » (**voir QR Code**) qui présente un cadre de référence commun pour les enseignants faisant suite au cadre des DigiComp qui s'adresse à l'ensemble des citoyens. Ce programme européen pour le numérique vise à former les enseignants et valider leurs compétences (et celles de leurs élèves) en matière de numérique.

Comment ces compétences peuvent-elles redéfinir la production musicale des prochaines années ? À travers le numérique, qu'attendons-nous du spectacle ? De fait, le numérique signe une grande interdisciplinarité. Il peut être regrettable d'observer que grand nombre de productions artistiques mélangent image et son, sans même aborder la question du numérique. Le musicien d'aujourd'hui semble se définir à travers une ultra spécialisation, se refusant parfois une ouverture.

Pour **Mathieu Demange, coordinateur du numérique au sein des conservatoires municipaux de la Ville de Paris**, « *Nous vivons dans un mouvement perpétuel où les choses bougent extrêmement vite. Le défi est de réussir à garder les yeux ouverts et ne pas prendre la vitesse comme seul critère. Une fois dépassé l'émerveillement autour de la prouesse technique informatique, que faisons-nous ?* ».

Dépasser la virtuosité et se recentrer sur l'émotion. Le numérique peut renouveler les pratiques de l'enseignement artistique mais c'est aussi à nous, enseignants et professionnels, de veiller à ce qu'il ne soit pas un frein à la création et à l'épanouissement individuel. Tout scé-



nario peut être envisageable, d'un extrême à l'autre, mais le plus stimulant est sûrement ce que l'on trouve au milieu des deux. Où positionnons-nous le curseur ? L'objectif n'est pas d'éliminer ce que nous possédons déjà mais de cohabiter en réussissant à intégrer le numérique pour que tous les élèves et les enseignants puissent prendre part à

Le numérique peut renouveler les pratiques de l'enseignement artistique, mais c'est aussi à nous, enseignants et professeurs, de veiller à ce qu'il ne soit pas un frein à la création et à l'épanouissement individuel.

cette aventure. Les rendre au maximum autonomes en créant une pédagogie adaptée pour les élèves et les enseignants.

UNE SOLUTION POUR LA PLANÈTE ?

S'il est un domaine dans lequel l'attente du numérique est grande, c'est celui de l'écologie. Dans l'opinion collective, le numérique semble être la solution. Optimiser nos usages actuels par le biais de la technologie n'est rien d'autre qu'une dissonance cognitive : résoudre le problème... par le problème. Solution vendue par les acteurs de la Silicon Valley, le numérique se superpose plus qu'il ne se substitue. Nous commençons à avoir des données concrètes en matière d'hébergement, d'archivage. « *Il faut apprendre à supprimer, ne pas tout archiver, ne pas demander de la place supplémentaire à nos serveurs. Si l'on ne dépasse pas cette frénésie, on va reproduire les mêmes erreurs que par le passé* », remarque **Sandrine Desmurs, formatrice et responsable du pôle numérique du Cefe-**

dem Aura. Le numérique en matière d'écologie est le reflet de la société : une impossibilité de revenir en arrière avec comme seul espoir de réussir à délimiter des usages pertinents pour ne pas faire proliférer des choses inutiles. C'est ce qu'Marie-Aline Bayon décrit à travers l'image du « *périmètre d'usage nécessaire* ».

Le numérique symbolise l'évolution dans tout ce que cela comporte. Certaines choses sont intéressantes, et d'autres font peur, car éthiquement discutables (l'intelligence artificielle notamment). Ingénieur, référent numérique, technicien... tous s'accordent à dire que l'humain sera toujours au centre. Les logiciels peuvent aider, mais ils ont été créés avant tout par des humains. « *C'est bien en ce sens que nous avons tenté de positionner cette "technique"* », explique **Yanik Lefort, directeur du Cefedem Normandie.** *Sans technolâtrie, recherchant la liberté, soucieux d'une éthique dans le cadre du service public et surtout, intéressés par l'éclairage qu'apporte l'informatique sur nos questionnements didactiques ou formatifs, sur les pratiques et les savoirs. En classe de philosophie en Terminale, art et technique font souvent l'objet d'un chapitre commun. Ce chapitre, nous le clamons, doit être écrit par et pour les artistes-enseignants !* »

Numérique et création, pédagogie et digital, compétences et musique pourront s'harmoniser et créer une magnifique symphonie 2.0, si son chef sait la diriger en gardant à l'esprit, vigilance, mais surtout... humanisme ! **S. M. ■**

LE NUMÉRIQUE DANS L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, UNE VISION TRANSVERSALE

En quelques semaines, les confinements ont bousculé notre rapport au numérique. Les textes de référence semblent dépassés par la vitesse à laquelle les besoins et les usages évoluent. Une vision plus large, intégrant le numérique de manière homogène, est-elle nécessaire ?

La crise sanitaire a été un catalyseur, une injonction forte à utiliser le numérique. Il s'est imposé à bien des égards comme le sauveur, la solution ultime pour ne pas perdre le fil avec les élèves, en particulier les plus en difficulté. Comme toute crise, celle du Covid a eu des conséquences opposées tant négatives que positives. Bien qu'elle ait pu enclencher une prise de conscience sur notre capacité d'adaptation, elle a laissé de vrais stigmates montrant qu'aborder le numérique par la technique uniquement ne fonctionnait pas. Plus qu'un simple outil, le numérique ne serait-il pas un état d'esprit à adopter, dépassant toutes démarches clivantes ?

UN OUTIL COLLABORATIF AVANT TOUT

L'un des dangers pourrait être de tomber dans une uniformisation via des textes trop généralistes. La vision politique du texte dépassée, réussir à distinguer l'orientation et la mise en œuvre sont de grands défis. Pour **Sandrine Desmurs, formatrice et responsable du pôle numérique au CEFEDM AURA**, « l'éducation artistique ne doit pas se focaliser uniquement sur le numérique. Le numérique est présent au quotidien, il

a tout envahi et je pense que c'est une erreur de le dissocier de nos pratiques ».

Nous sommes devenus des humains numériques, à notre insu. Il est donc fondamental de recentrer cette question autour de nos actions, sur ce qu'il nous permet de réaliser. « *C'est l'un des dangers du plan numérique: il oublie souvent que la collaboration entre pairs n'est pas que l'outil. Collaborer c'est avant tout une culture professionnelle* ». De tout temps, les artistes se servaient des avancées technologiques au service de quelque chose. Dépassés par la vitesse du digital, nous avons tendance à oublier cette injonction: les outils doivent servir un propos pédagogique pensé en amont. Envisagés hors-sol, ils n'ont aucun sens. Pour Sandrine Desmurs il est donc préférable de réfléchir avant tout au projet d'établissement: « *L'intérêt est d'insérer dans ces projets une réflexion sur les différents axes, tout autour de cette digitalisation. Mais comme le numérique est transversal, nous allons le retrouver à tous les étages!* »

Accepter la transversalité de l'outil numérique, c'est accepter de voir nos imaginaires bousculés, transformés par la culture numérique. C'est aussi accepter de raconter des choses différemment.

Marie-Aline Bayon, la directrice du réseau Art ConEcT, Solaure Music Lab, aime rappeler que si nous ne savons pas utiliser les outils, ils restent dans le tiroir: « *Les gens ayant peur d'être remplacés se trompent. Les outils numériques sont des outils comme les autres. Ils n'ont pas une autonomie propre: un outil numérique*

ne permettra jamais d'apprendre la musique seul ou il le fera mal». Pour la directrice, ces outils permettent d'accomplir des tâches particulières, intéressantes que l'on ne pouvait pas faire avant ou difficilement : *« Ils permettent un partage en facilitant les démarches pédagogiques, la communication, la collaboration. C'est en cela que l'outil numérique est avant tout un outil transversal »*.

LA DÉSHUMANISATION DU PROFESSEUR SELON YOUTUBE

Pour **Nicolas Nouet, référent numérique au CEFEDM Normandie**, l'intérêt est de fabriquer l'outil ensemble, d'inclure les usagers à tous les niveaux dans l'outil au quotidien : *« C'est en ça que le logiciel libre est essentiel, il permet d'épouser les besoins et la réalité d'un travail au quotidien. En revanche, imposé, les gens y adhèrent plus ou moins »*. En créant un logiciel collaboratif permettant d'associer chaque corps de métier d'un établissement, l'agent a véritablement le sentiment de faire partie d'une grande aventure.

La diabolisation de l'outil vient peut-être du fait qu'internet et plus précisément YouTube ont vu l'expansion de tutoriels pour apprendre à jouer d'un instrument sans professeur, ou à jouer de la musique sans cours... De ce constat, se pose la question de la place de l'humain dans cette grande machine. C'est peut-être cela le rôle de l'enseignant : montrer la valeur ajoutée de l'outil numérique dans une démarche avant tout... humaine. Pour **Clothilde Chalot, cofondatrice de l'application Nomadplay**, la révolution numérique est plus que présente, on ne peut l'éviter. Le rôle des artistes est de s'en servir avec intelligence en développant des outils pensés et de qualité.

Mais comment concilier sécurité, efficacité et sobriété ? N'y a-t-il pas un

paradoxe entre culture artistique et culture numérique ?

Pour **Yanik Lefort, directeur du CEFEDM Normandie** au moment du grand confinement, peu d'établissements et de collectivités étaient préparés à une mise à distance généralisée et brutale. La plupart ont utilisé et continuent d'utiliser des ressources américaines peu soucieuses du droit européen, la plupart du temps par nécessité. *« Le grand impensé de l'informatique, c'est l'humain qui paraît avoir disparu et qui est pourtant extrêmement nécessaire. Un logiciel d'envergure tel qu'un système d'exploitation est une "cathédrale" si nombreuses sont les personnes qui ont travaillé sur le chantier. C'est en ça que le numérique ne peut être pensé que transversalement, en remplaçant l'humain au centre »*.

Dans ce sens, un logiciel doit être piloté par des artistes ou des artistes-enseignants qui maîtrisent non pas forcément le code informatique, mais les enjeux et les contenus. Yanik Lefort met en lumière *« cette utilisation contrainte, forcée ou impensée d'outils sur lesquels les personnes qui les utilisent n'ont jamais la main directement, même décisionnelles »*. Une telle démarche questionne les problèmes d'éthique du service public, celle de la conception de la liberté d'usage et de maîtrise des techniques.

Comme très souvent, transformations riment avec interrogations. Mais les questions auxquelles nous faisons face n'étaient-elles pas celles posées au moment de l'invention de l'imprimerie ? Sur le modèle SAMR, il peut être intéressant d'envisager le numérique comme quelque chose devant se substituer aux usages précédents, pour ensuite Augmenter certains usages, avant d'observer les Modifications qu'il génère sur notre pédagogie pour finalement Redéfinir de façon éclairée un certain nombre de pratiques. **S. M. ■**

nyumba

Rythme l'enseignement artistique



Nouveau !
Toute la gestion
d'établissement



ETABLISSEMENT

- * Parcours et cursus
- * Présences et absences
- * Dossier de l'élève
- * Evaluations et Bulletins
- * Inscriptions en ligne

- * Examens et diplômes
- * Plannings N et N+1
- * Reports de cours
- * Matériel et partitions
- * Facturation et régies

OUTILS

- * Statistiques
- * Droits d'auteurs
- * Actualités internes
- * Paramétrages aisés

PÉDAGOGIE

- * Gestion de classe
- * Carnet de l'élève
- * Boîte à outils
- * Evaluation formatrice
- * Suivi pédagogique

SOCIAL

- * Journal de classe
- * Story de l'élève

COMMUNICATION

- * Messagerie instantanée
- * Agenda partagé
- * Actualités

« JE CROIS BEAUCOUP AUX LOGIQUES PARTENARIALES »

Directeur du Conservatoire Jean-Jacques Werner à Fresnes, Géraud Chirol partage sa vision du numérique au sein d'un projet d'établissement.

À quelle échelle se situe votre conservatoire ?

Spécialisé en musique et théâtre, le Conservatoire à Rayonnement Départemental de Fresnes compte près de 600 élèves et 50 enseignants. Nous appartenons à un réseau de 12 conservatoires rattachés à l'Établissement Public Territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Cette échelle est intéressante pour développer des réflexions collectives sur des sujets comme le numérique qui posent beaucoup de questions. Par exemple, nous participons à l'élaboration d'une plateforme d'échanges sécurisés entre nos différents établissements, qui permettra également de partager des ressources avec les élèves. Ce projet découle en partie de l'expérience du premier confinement où le numérique a permis de garder des liens malgré l'absence de cours en présentiel...

Qu'en est-il du numérique en matière d'enseignement ?

Pour ce qui est des apprentissages "classiques", le numérique est peu présent dans notre établissement. Nous proposons un module de musique électro-acoustique et un autre de musiques amplifiées qui utilisent des machines ou des ordinateurs pour créer des accompagnements, des boucles... Il existe beaucoup d'applications très bien faites pour apprendre mais j'en vois moins la priorité. Je trouve que les mots, l'oreille, la musicalité ou le phrasé sont irremplaçables dans la transmission... Les ordinateurs peuvent produire de multiples sons mais pas

toutes les imperfections d'un violon qui ne sera jamais semblable à un autre! Ceci dit, le numérique fait partie de la culture de nos élèves et je trouve intéressant qu'ils nous montrent les outils qu'ils utilisent, ce qui peut nous amener à voir différemment nos manières d'enseigner.

L'aspect financier est-il aussi à prendre en compte ?

Oui, car équiper un établissement coûte très cher... Après, je ne pense pas que la question financière soit la plus centrale. Bien sûr, il faut des moyens pour qu'un conservatoire fonctionne correctement mais l'enjeu est plutôt de cibler des priorités pour un projet pédagogique. Je crois beaucoup aux logiques partenariales, que ce soit à travers un réseau d'établissements comme le nôtre ou dans le cadre de projets spécifiques. Cet hiver, nous avons accueilli en résidence PUCE MUSE qui est une structure pionnière dans le développement de logiciels pour travailler sur l'image et le son. Ils ont fait découvrir aux élèves un "méta" piano qui combine des explorations sonores à des projections visuelles. Ces approches différentes amènent des envies auprès des élèves et des enseignants.

On en revient donc toujours au sens, au projet...

Je crois en effet beaucoup plus à la coexistence des pratiques qu'à leur opposition... L'essentiel réside d'abord dans les compétences des personnes! Il est quand même important pour nous, responsables d'établissements et enseignants, de connaître ces sujets même si l'on n'est pas toujours d'accord ou très à l'aise avec le numérique... Ne serait-ce que pour continuer à échanger avec nos élèves et les sensibiliser aux enjeux d'internet et des technologies dans nos vies! **B. H. ■**

LES ÉTATS-UNIS, UN MODÈLE ?

Depuis le mois de septembre, **William Grillo est étudiant au Berklee College of Music à Boston** en composition à l'image et création. Avec un studio d'enregistrement des plus avancés et un parc numérique gigantesque, quels rapports entretiennent nos collègues musiciens avec le numérique ? Comment arrivent-ils à concilier musique, émotion et digital dans une université ultra-connectée ? Rencontre avec ce jeune étudiant qui a compris en moins d'un trimestre les enjeux, les défis et les possibilités de ce monde numérique.

Après quelques mois, quels sont vos premiers constats ? En tant qu'étudiant français, ressentez-vous un décalage avec vos confrères américains ?

Je travaille sur le reflet d'une image ou son antithèse à travers la musique ainsi que l'utilisation de la musique dans les films. Ce qui est intéressant c'est l'utilisation de ce qui existe déjà. J'ai une approche très classique mais le Berklee College est très polyvalent et ouvre l'esprit à plein de techniques. Ce qui m'a surpris c'est leur façon de combiner technologie numérique et analogique (c'est-à-dire tout ce qui utilise l'électricité directement : les tables de mixages, les vieux synthétiseurs). Avant de venir, j'avais en tête qu'aux USA, tout était numérique et que l'on avait oublié le passé. Or dans la musique cela n'est pas vrai : j'observe un grand respect de la tradition et des anciennes technologies. Comment se servir de l'héritage pour l'adapter à notre monde d'aujourd'hui, comment l'utiliser dans un nouveau contexte ? Dans certaines matières, nous préservons le cahier et l'écriture car ils ne veulent pas enlever l'art de l'écriture à la main, le côté calligraphique de la mu-

sique. En précurseurs, je pense que les États-Unis ont senti les limites et les dangers du numérique : ils poussent la recherche informatique sans pour autant faire une croix sur ce qui existait auparavant.

Quelles différences avec la France avez-vous pu constater ?

J'étudiais au CIV-Valbonne, école reconnue internationalement pour son avancée technologique. Malheureusement, cela était vrai dans les années 90 mais plus aujourd'hui. Berklee nous a donné des logiciels où tout est sur ordinateur avec une centralisation qui fonctionne. Le problème auquel je faisais face en France était que soit le système n'était pas bien construit, pas pensé en équipe ou alors que l'équipe pédagogique n'était pas habituée à ce logiciel. Aux États-Unis, les moyens répondent aux enjeux. Tout le monde prend part à la grande aventure qui représente un grand investissement financier. Ce mode de fonctionnement est cependant assez excluant, les frais de scolarité sont très chers. Mais replacé dans le contexte avec la mise à disposition d'outils formidables (bibliothèques d'accès pour matériel physique avec des claviers, des logiciels, leurs extensions notamment), cela peut se justifier.

Quel outil vous impressionne le plus ?

Le Laptop Orchestra : un orchestre sur ordinateur permettant de simuler n'importe quel ensemble sur un ordinateur. Cela permet au musicien de pouvoir jouer sa musique sans avoir de musiciens : c'est plus accessible, et moins cher. Je commence souvent par tout écrire au piano, sur papier. Mais quand je dois faire un audio, je mets tout dans le logiciel, avec une banque de sons et d'instruments immenses.



Le rendu est impressionnant! Le son n'est pas le même qu'en vrai, mais il est terriblement ressemblant. C'est entre autres grâce au logiciel DAW (digital audio work station) que nous avons pu créer un Laptop Orchestra comme d'autres universités ([voir QR Code](#)). Mais cela demande un grand travail manuel en amont: programmer les expressions, les variations de nuances, les tempos. Ce programme nous permet d'y apporter un semblant de vie.

« On a l'impression que le numérique va tout remplacer, mais je ne pense pas que cela soit vrai, je le vois tous les jours à Berklee qui a plusieurs années d'avance, et c'est plutôt rassurant. »

William Grillo, étudiant au Berklee College of Music
à Boston

Vous faites partie d'une génération ultra-connectée, où vous placez-vous ?

Nous devons garder une fidélité, un certain son, une certaine texture. Nous pouvons simuler un orchestre, mais même avec tous les outils, on ne le remplacera jamais. On a besoin de la personnalité, de l'individualité et du son général de l'orchestre. L'obstacle principal est la dimension aléatoire de la nature, la beauté naturelle, ce que la nature nous donne et pour cela, l'ordinateur n'est pas habile. On a l'impression que le numérique va tout remplacer mais je ne pense pas. Je le vois tous les jours dans mon école qui a déjà plusieurs années d'avance, et c'est plutôt rassurant. Le numérique est un outil, pas une nouvelle méthode de vie ou d'étude. Cela aide, mais à nous de respecter cette distance entre l'homme et le digital. Un de nos grands défis sera d'apprendre à prendre du recul et à homogénéiser. Sans être technophobe, un artiste, un ensemble, un orchestre, c'est culturel et beau à regarder. Ne perdons jamais cette tradition! **S. M. ■**

3

LES MOYENS

LA PLACE DE L'ENSEIGNANT

L'utilisation du numérique perturbe les notions d'espace, de temps et de pratique. Dans une telle conception, que devient la place de l'enseignant ? Doit-il questionner de nouveaux apprentissages ? Dans une société évoluant en régime numérique, comment peut-il motiver et impliquer ses élèves ?

APPRENDRE... À APPRENDRE

La posture de l'enseignant qui sait, face à l'élève qui écoute, a fortement évolué avec le déploiement du numérique dans la plupart de nos activités, y compris artistiques et culturelles. Les enseignants restent au cœur des apprentissages mais l'accès à internet pour la grande majorité des élèves change leur relation aux savoirs. Nous savons aujourd'hui que l'élève du 21^e siècle apprend en expérimentant, en faisant. Ce nouveau rapport enseignant versus élève a été renforcé par une toile qui nous offre un accès au savoir décuplé. Comme le décrit **Sandrine Desmurs, formatrice et responsable du pôle numérique au CEFEDM AURA**, l'enjeu contemporain est d'apprendre... à apprendre ! « L'élève a accès à l'information, mais qu'en fait-il ? Comment se l'approprie-t-il ? Comment met-il un lien, un sens critique dans tout ça ? Le véritable enjeu est là : c'est ce qui va transformer la classe et donc le rôle du professeur. De ce constat va se poser le projet de l'élève, ce qui le motivera, l'engagera dans la durée. Le professeur est là pour poser le cadre : c'est à la fois une personne et une ressource ».

Pour répondre à ce défi, la classe inversée semble être un modèle d'apprentissage ayant fait ses preuves. Elle réinvente le modèle classique en inversant les rôles : l'élève a le rôle

actif, l'enseignant celui de guide dans les différents apprentissages de son élève. Elle pose donc directement la notion de présence et de distance. La récente pandémie nous a prouvé que l'enseignant pouvait être présent tout en étant absent. À l'inverse, nous avons tous rencontré dans nos vies d'élèves ou d'adultes, des enseignants bien présents mais pourtant tellement... distants.

Penser les espaces « temps-contenus-méthodes » à travers les paramètres distance, présence, synchronie et asynchronie est l'un des chemins de fer du CEFEDM Normandie. La distance dans le cours a été pensée en pédagogues didacticiens en regardant comment chaque partie d'enseignements ou de formations pouvait être envisagée. À travers un tableau structuré au départ de ces quatre paramètres, il est possible de faire exister une pluralité de manières de faire, y compris lorsque les formations sont en « présentiel ».

« En combinant ces paramètres et en ayant une exigence artistique continue, explique **Yanik Lefort, directeur du CEFEDM Normandie**. Il paraît alors possible non pas de faire du distanciel systématique, mais de le faire avec discernement. Et de s'en servir pour ce qu'il peut apporter s'il est utilisé avec lucidité et un œil critique : un surcroît de réflexivité chez les étudiants, pour certaines matières ou moyennant certaines modalités d'articulation du présentiel/distanciel/synchrone/asynchrone, davantage de justice sociale pour des gens habitant loin, par exemple, une plus-value si l'essentiel de son usage sert de ressource complémentaire. Une infrastructure ressource bien faite peut — si bien sûr nous gardons la main — n'être qu'une immense bibliothèque. »

Dans cet esprit, l'apprentissage mixte défini par **Marie-Aline Bayon, la directrice du réseau Art ConEct, So-laure Music Lab**, interroge directement la notion de présence et donc de fait, la place de l'enseignant. Le crédo de cet apprentissage est d'imaginer comment mieux accompagner les élèves. À travers une présence plus hybride, un accès aux ressources mises en ligne par le professeur, les temps de présence, les rythmes des cours sont repensés. « *L'enjeu est de voir comment développer une présence numérique pour installer deux fondamentaux pédagogiques : l'autonomie et la motivation des élèves* ».

Pour la directrice de cette toute première école connectée, la classe de demain devra être une classe collaborative avec l'échange comme principal moteur. « *Nous pourrions imaginer des plates-formes et des outils dédiés. Avoir un établissement en lien avec le secteur de l'innovation, de la technologie et de la réalité augmentée. Mettre en place un vrai laboratoire d'expérimentation pour la pratique musicale* ».

SORTIR DU CADRE

Une telle remise en question voudrait dire accepter de sortir du cadre, que les professeurs soient prêts à réfléchir à l'amélioration des pratiques. L'élève du 21^e siècle est imprégné de la culture numérique. « *Vivre avec son temps* » pourrait vouloir dire, leur apprendre à se servir de ces écrans pour des usages pédagogiques et artistiques.

Mais si le numérique fait partie des outils de la mallette de l'enseignant artistique, cela signifie que l'on touche aussi à son cadre d'emploi, ce qui est loin d'être évident. Cette révolution numérique s'observe dans d'autres secteurs, notamment l'Éducation nationale, où les moyens et

les outils métiers permettent une vraie pratique.

Ces dispositions ont permis l'émergence d'un nouveau modèle d'enseignement chez nos collègues : le modèle SAMR (substitution, augmentation, modification, redéfinition). S'imposant comme un modèle de référence en matière d'intégration du numérique dans l'éducation, ce modèle théorique décrit les différents paliers d'intégration des technologies pendant une leçon en respectant plusieurs niveaux d'efficacité pédagogique.

Divisé en deux temps : amélioration puis transformation, l'outil numérique permet dans un premier temps d'effectuer la même opération qu'avant (substitution), pour ensuite proposer un outil plus efficace (augmentation). Dans un second temps, le numérique transforme la tâche en l'enrichissant, en permettant le partage avec d'autres élèves (modification).

Enfin, il permet de nouvelles tâches, impensables auparavant. À travers ce mode de pensée, les enseignants peuvent mesurer leur pratique, imaginer de nouveaux objectifs, modéliser des schémas tout en prenant du recul afin de penser une nouvelle approche pédagogique.

Le numérique modifie le rapport au geste et donc les différents scénarios pédagogiques. Plus qu'une place, il s'agit avant tout d'une posture à adopter : celle d'un enseignant qui cherche, observe, expérimente. L'enseignant ne doit pas perdre de vue le développement des liens entre numérique et éducation, numérique et qualité des apprentissages en interrogeant régulièrement sa pédagogie et le bien-fondé de ses choix. Accepter le numérique c'est peut-être accepter de regarder ce que cela transforme dans l'activité de ses élèves. **S. M. ■**

UN EXEMPLE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR: LE CEFEDEM DE NORMANDIE

Politique informatique ambitieuse mais peu coûteuse, convictions fortes, le Cefedem de Normandie s'affiche comme un précurseur en matière de numérique et enseignement supérieur artistique. De la suggestion des fonctionnements opérationnels à l'ensemble des problématiques de nature éthique ou de politique de service public, rencontre avec **son directeur, Yanik Lefort**.

Comment est venue l'idée d'instaurer une infrastructure informatique au Cefedem de Normandie? Dans quelle mesure le travail avec l'université a-t-il aidé à cette impulsion?

En 2008, pour le Diplôme national supérieur professionnel de musicien (DNSPM), puis en 2011 pour le Diplôme d'État de professeur de musique, le ministère de la Culture a progressivement inscrit ses établissements supérieurs dans le cadre du schéma de Bologne. Celui-ci vise une meilleure inscription des étudiants de l'enseignement supérieur Culture dans le domaine du spectacle vivant (ESC-SV) au sein de l'espace européen, ainsi que leur insertion professionnelle et une reconnaissance plus importante des diplômes au niveau national, européen et international.

Une des principales mesures consiste à rendre autonomes les ESC-SV (Établissements supérieurs culturels-spectacle vivant) dans le cadre du service public qu'ils portent. L'autonomie signifie autonomie de gestion pédagogique et financière, dans le respect du cadre réglementaire et des missions de service public qui sont confiées à l'établis-

sement. Ainsi, d'une approche par programme, où tous les établissements devaient mettre en œuvre les mêmes contenus, la structuration des études est passée à une approche par compétences, où chaque établissement pouvait proposer ses propres manières d'apprendre dans le cadre des textes réglementaires et d'une procédure de « vérification » par le ministère, la procédure d'accréditation de l'établissement (des objectifs communs, des contenus, mais l'encouragement à une pluralité d'approche).

C'est face à cette nouvelle manière d'envisager l'ESC-SV que le Cefedem a cherché la réponse à un double enjeu : proposer un projet de formation singulier dans le cadre des missions de service public tout en garantissant l'autonomie de l'établissement selon cette nouvelle acception. Jusqu'ici, on peine peut-être à voir le lien avec les questions d'infrastructure informatique. Pourtant, un des éléments de mise en œuvre fut, pour le Cefedem de Normandie, à l'instar des universités, le développement d'une infrastructure informatique en correspondance avec cette problématique : quelle autonomie dans le cadre d'un service public ?

L'informatique serait donc la clé pour conserver une autonomie et une gestion propre au sein d'une collectivité ?

L'autonomie informatique de l'établissement s'est structurée peu à peu selon plusieurs axes :

- Développement de compétences: recrutement d'un expert dans le domaine, un responsable informatique connaissant bien le domaine

des pratiques artistiques et partage de ces compétences de manière descendante et horizontale (de l'expert vers les non-experts et des plus experts vers les moins experts, tout autant qu'entre pairs) et surtout, par l'utilisation des outils aux fins du projet de formation, tant sur un plan administratif que pédagogique (du module d'inscription au serveur partagé, aux modalités de travail collaboratif entre les équipes ou encore à la structuration de la plateforme de notre ENT...)

- Achat de matériel en propre pouvant porter l'ensemble des programmes informatiques dont avait besoin l'établissement (des serveurs hébergés par l'université de Rouen Normandie au sein de ses data centers).
- Déport des données sur les serveurs, ne faisant des postes individuels que des interfaces, protégeant ainsi les données
- Attention portée au règlement européen sur la protection des données personnelles (dit RGPD) : l'ensemble des « services » est donc hébergé en propre : serveur vidéo, plateforme d'apprentissage, serveur de traitement de texte collaboratif, serveur de visioconférence, etc
- Souci de l'impact écologique du numérique
- Installation de logiciels libres sur les serveurs, garant d'un bon usage des deniers publics. Pour mémoire, un logiciel est considéré comme libre s'il répond à 4 « libertés » : la liberté d'exécuter le programme, pour tous les usages ; la liberté d'étudier le fonctionnement du programme et de l'adapter à ses besoins ; la liberté de redistribuer des copies du programme (ce qui implique la possibilité aussi bien de donner

que de vendre des copies) ; la liberté d'améliorer le programme et de distribuer ces améliorations au public, pour en faire profiter toute la communauté. Il est à noter que l'accès au code source est une condition d'exercice des libertés d'exécution et d'amélioration du programme).

Comment service public et autonomie peuvent-ils cohabiter ?

Mutualité et partage sont les mots-clés. Si de l'argent public est investi dans un logiciel libre, étant précisément libre, cet argent public est potentialisé puisque quiconque ayant les mêmes besoins logiciels (et notamment des institutions publiques), peut s'en emparer et l'améliorer tout en faisant profiter l'ensemble de la communauté des améliorations. C'est en ce sens que la politique informatique du Cefedem a été envisagée et maintient aujourd'hui son cap. En somme, c'est bien, me semble-t-il, une manière de résumer l'idée d'« autonomie dans le cadre d'un service public ». Ce déploiement progressif est le fruit d'un travail de longue haleine et d'une équipe pérenne associant direction et responsable informatique, Nicolas Nouet.

Il explique que l'établissement a été particulièrement réactif au moment du confinement général, puisqu'il disposait d'une infrastructure matérielle et logicielle robuste, mais aussi de compétences humaines et d'habitudes de travail en commun autour des outils. Cependant, bien que nous puissions suggérer un mode de fonctionnement, il nous est beaucoup plus difficile de prescrire les conduites à tenir en la matière, tant les conservatoires relèvent pour la plupart de la libre administration des collectivités, et tant les situations des conservatoires (et écoles de musique, de danse, d'art dramatique ou autres disciplines de pratiques artistiques) se trouvent dans des contextes très hétérogènes et face à des contraintes très fortes. **S. M. ■**

LE DSI, UN RÔLE À PART ENTIÈRE

Un directeur des systèmes d'information (DSI) est responsable de la définition et de la mise en œuvre des systèmes d'information d'un établissement. **Frédéric Garcia, directeur informatique du réseau des conservatoires Grand-Orly Seine Bièvre**, est en charge de piloter la transformation numérique des douze établissements du réseau.

En tant que DSI, comment accompagnez-vous la transition numérique ?

En se concentrant sur les besoins. Mon rôle est d'apporter les bons outils aux bons utilisateurs dans des conditions d'usage, de sécurité, de maintenance optimales. D'une part, les exigences des utilisateurs sont particulières, de l'autre nous devons gérer les contraintes de coût, maintenance et sécurité. À cela, s'ajoute la gestion des équipes. Dans le cas des conservatoires, les dimensions de cybersécurité sont de plus en plus marquées car ces établissements ont la spécificité d'accueillir une mixité de publics : majeurs et mineurs.

Nous nous devons d'être vigilants sur l'utilisation des outils, notamment l'interaction des enseignants et des élèves via WhatsApp, application difficilement contournable, bien que privée. Cette application ne respecte pas vraiment les données personnelles et la vie privée. Cela signifie qu'en cas de problème nous ne pouvons aider ni les élèves ni les professeurs. Nous avons donc un rôle, les besoins et les demandes des utilisateurs étant rarement matures. Il est normal que les dimensions techniques soient sous-estimées, il s'agit d'un domaine si particulier. En revanche, il est plus dérangeant que les dimensions d'usage le soient également. Bien que pratique et facile d'usage, WhatsApp pose des pro-

blèmes de sécurité mais aussi d'inclusion. Un élève, un parent peut refuser son installation : il sera de fait exclu du groupe de la classe. Ceci est inacceptable, le conservatoire émanant d'une structure publique, il se doit d'avoir une équité de traitement envers tout le monde. Nous sommes face à de vrais problèmes d'éthique en travaillant avec une application appartenant au géant du web et dont les traitements de la vie privée sont discutables.

Notre rôle est donc de les accompagner, de les guider pour mieux définir leurs besoins en les informant. J'aime prendre l'image « d'accoucheur de besoins » ! Une forme de maïeutique d'utilisateur, pour laisser les gens s'exprimer quant à leur fonctionnement aujourd'hui, afin de digitaliser une partie de leur métier. Réussir à leur proposer des choses qui n'existent pas aujourd'hui dans nos conservatoires, tout en respectant la structure particulière du réseau : travailler avec douze conservatoires ajoute une dimension spécifique.

Chacun sait ce que doit être un musicien, un pédagogue. Or pour avoir les bons outils, encore faut-il réussir à créer un socle partagé de ce que c'est qu'être un professeur de conservatoire au sein d'un réseau. Dans un réseau, on ne peut avoir une différence d'attitude, de traitement.

Quel rôle peut jouer le numérique dans cette aventure ?

Le numérique ajoute une dimension d'aide au réseau. Sur le choix des outils, la maturation des besoins, la méthodologie, la mise en œuvre. L'étape essentielle en ce moment est l'assistance à maîtrise d'ouvrage afin d'aider les conservatoires de notre réseau à définir leurs besoins.

Nous nous sommes rendu compte que les établissements d'enseignement artistique n'avaient pas besoin d'une unique plateforme « intranet » avec des ressources, mais de deux plateformes, aux usages très différents. Une première pour les connexions entre enseignants via un annuaire, un partage de projets, de ressources. Et une deuxième pour les relations entre enseignants et services, enseignants et élèves, parents. Une plateforme qui servirait de cahier de texte, de ressources pour les élèves, de carnet de bord pour les CPES (Cycle Pluridisciplinaire d'Études Supérieures), qui serait facile d'accès sur le web, via un smartphone ou une tablette. C'est donc en discutant avec nos agents que nous avons pu définir ce double besoin : un outil en interne, un autre en externe. Une fois cela mis en place, il y aura besoin d'accompagner la formation et la traduction opérationnelle.

Pour qu'un tel projet puisse voir le jour, ne faudrait-il pas équiper élèves et enseignants ?

Nous accompagnons sur le réseau pour la prise en main des logiciels, mais pour le matériel, cela ne dépend pas que du numérique. À mon sens, il s'agit ici d'une vraie question de ressources humaines. La difficulté et la spécificité des conservatoires se jouent notamment à l'étape du recrutement, qui est souvent très éparse : certains sont à temps plein, d'autres pour quelques heures. Certains sont sur un seul établissement, d'autres sur plusieurs établissements du réseau, ou sur des réseaux différents. Nous ne pourrions pas envisager financièrement d'équiper toutes les équipes enseignantes. Peut-être pourrions-nous définir un niveau d'heures minimales obligatoires pour cela, mais cela

viendrait aussi à changer la manière de recruter et donc à définir de nouveaux profils d'agents et pour l'instant ce chantier n'a pas été ouvert. La première question au sein des équipes pourrait être : qui veut faire quoi ? Mais cela impliquerait aussi le besoin de définir une typologie d'usage. À cela s'ajoutent les problèmes de maintenance : on ne peut pas l'assurer pour tout le monde.

« Nous nous devons d'être vigilants sur l'utilisation des outils, notamment l'interaction des enseignants et des élèves via WhatsApp, application difficilement contournable, bien que privée. »

Frédéric Garcia, directeur informatique du réseau des conservatoires Grand-Orly Seine Bièvre

Dans nos services, nous avons actuellement deux médiateurs du numérique qui accompagnent les agents de l'EPT (Établissement Public Territorial) dans la prise en main des outils. Nous avons les outils standards (PowerPoint, Teams, les mails, l'agenda...) et les logiciels spécifiques, de montage audio notamment. Pour le moment, nous ne possédons pas un seul logiciel : chacun utilise ses ressources. Nous préférons favoriser les échanges entre collègues (d'où l'intérêt de l'annuaire partagé). Dans un second temps, nous pourrions imaginer que des médiateurs spécifiques soient formés.

Mais avant même de penser « outil », il faut se demander quel est le rôle d'un professeur dans le réseau. C'est avant tout un accompagnement au changement et pour faire accepter un certain nombre de « règles du jeu », un partenariat avec le service des ressources humaines est fondamental. Il ne faut pas penser qu'acheter une application, équiper un territoire est la solution : cela serait oublier le contenu. Il faut pen-

Open talent
school

LOGICIEL DE GESTION & DE COMMUNICATION

"Pour les **PETITS** comme pour les **GRANDS** établissements d'enseignement artistique"

DEPUIS 14 ANS

À votre écoute au quotidien pour une **AMÉLIORATION CONTINUE**


 ✓ SIMPLE ✓ INTUITIF
 ✓ ÉVOLUTIF ✓ PÉRENNE

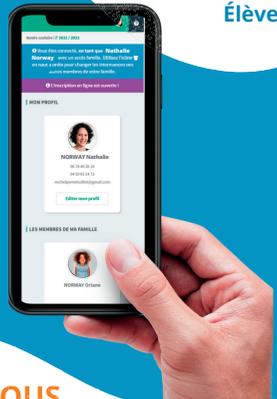
Un accès spécifique pour chaque utilisateur...

 Administrateurs
 Professeurs
 Familles
 Élèves

...et optimisé pour un usage sur **MOBILE**

CONTACTEZ-NOUS
POUR UNE DÉMO GRATUITE

09 72 12 60 17
contact@opentalent.fr
www.opentalent.fr



ser en termes de besoins, en se concentrant sur les vraies questions et en prenant le temps de discuter. Changer trop vite ne serait pas profitable. Le débat n'est plus seulement autour du matériel.

Le débat s'articulerait-il autour de nouvelles missions pour les enseignants ?

Dans un premier temps, concentrons-nous sur l'accompagnement des directions, ce qui amènera à repenser la place de l'enseignant. Peut-être que cela donnera naissance à des fiches de postes modifiées ou du moins, dans une logique d'évolution. Peut-être pourrions-nous aussi valoriser certaines missions ou rendre obligatoires certaines actions. Dans ce métier, le temps de travail, les heures quotidiennes à l'instrument ne sont pas palpables et c'est pourtant une vraie question qui fait la spécificité de ces postes. Pourquoi ne pas intégrer des missions numériques dans les fiches de poste en valorisant celui qui va être le guide. Mais ce choix appartient à la DGA culture de l'EPT. Si telle est l'envie ou même l'objectif, cela devrait être spécifié dans les annonces de poste afin de recruter des gens intéressés, plus en capacité d'utiliser ces outils.

On voit donc que le levier ressources humaines sur cette question est essentiel en termes de formation, restructuration d'une part mais aussi au niveau des obligations et implications du professeur d'autre part. C'est tout l'enjeu de l'autonomie d'un service. Elle nécessite d'être définie collectivement pour ensuite envisager une mise en place et une approbation de ses équipes. Nous touchons ici au management et à l'organisation d'un réseau. Pour nous, en tant que pôle numérique, le numérique est notre outil quotidien. Il ne peut cependant être envisagé sans dialogue, sans réflexion et surtout sans prise de recul. Cela explique donc sa présence à chaque étage de notre EPT ! **S. M.** ■

QUEL POSITIONNEMENT DOIT-ON ADOPTER FACE AUX TUTELLES ?

En septembre 2022, les enseignants des établissements artistiques ont fait leur rentrée avec un texte (le « SNOP », Schéma national d'orientation pédagogique) datant de... 2008. Partant de ce constat, quel positionnement tenir face aux tutelles ? Sur quoi ancrer sa pédagogie ? Comment parler du numérique à des populations vivant une fracture de plus en plus saisissante dans ce domaine ?

Le chemin a toujours été un peu laborieux. Il aura fallu attendre 2008 pour avoir un texte qui parle des pratiques amateurs. Les textes, et donc les établissements d'enseignement artistique, sont depuis 250 ans axés sur les pratiques professionnelles. « *Nous avons tout un mode de pensée à déconstruire !* », nous confie **Sandrine Desmurs, formatrice et responsable du pôle numérique du Cefedem Auvergne Rhône-Alpes**. « *Le texte cadre, c'est la forme politique qui le produit. Nous ne l'avons pas attendu, et avons créé sur le terrain. À défaut d'exister, ces textes ne nous interdisent rien* ».

Pour l'écrire, il semblerait qu'un savant aller-retour soit nécessaire entre ce que le politique perçoit des actions menées par l'artiste-enseignant d'une part et les artistes-enseignants eux-mêmes d'autre part. Pour Sandrine Desmurs, la vraie question est de savoir ce que l'on met derrière une politique culturelle : « *Nous sommes dans une société en mutation permanente, avec des référentiels qui bougent. Comme pour la MAO (Musique assistée par ordinateur) ou les musiques populaires, le chemin sera long. Il faudra s'armer de patience* ».

L'Éducation artistique et culturelle (EAC) pose de véritables enjeux d'ac-

cès, celui de donner la possibilité à tout le monde d'être dans une expression artistique : associations, écoles associatives et conservatoires. Elle permet d'officialiser sur ce que l'on fabrique : que voulons-nous ? Avec quelles interactions ? Comment s'y engager ?

Bien qu'étant au stade de la réflexion, la question des droits culturels quant au numérique commence à se poser. Cela peut vouloir dire une prise en compte des nouvelles pratiques, une envie de faire bouger les choses. « *Cela fait très longtemps que les artistes y pensent, ce n'est pas nouveau. Mais il faudrait maintenant l'officialiser* », commente Sandrine Desmurs.

L'officialiser signifierait s'autoriser à embrasser dans nos institutions artistiques des pratiques musicales nouvelles, qui ne sont pas forcément antinomiques avec la culture plus généralement enseignée, dite « classique ». Mais pour **Marie-Aline Bayon, directrice du réseau Art ConEct, Solaure Music Lab et consultante numérique**, cela signifie aussi que ces nouvelles pratiques doivent être pensées pédagogiquement et formalisées dans le règlement intérieur. Cela ne doit pas partir de l'enseignant mais de l'établissement lui-même : « *Dans le cadre de son projet d'établissement, il doit mentionner les obligations des usages collectifs et communs qu'il souhaite développer, ce qu'il expérimente, ce qui est obligatoire ou non et pendant combien de temps. À partir du moment où tout est défini, si l'enseignant se met en porte à faux, refuse, il devient le responsable. Mais bien souvent, rien n'est défini, rien n'est établi. Nous agissons comme nous le souhaitons. On ne peut*

donc reprocher à l'enseignant, ni son manque d'engagement, ni son absence de motivation.»

Définir un cadre de travail, pour éviter d'avoir à se défendre. Et si le secret résidait dans le référent numérique ?

Le référent numérique a souvent cette position réflexive face au conservatoire. En lien avec tous les départements du conservatoire, administratifs et pédagogiques, mais aussi avec les tutelles, il est souvent en mesure de discerner quelles synergies sont envisageables.

FÉDÉRER LES INITIATIVES PERSONNELLES

C'est le cas de **Mathieu Demange, coordinateur numérique pour le réseau des CMA (Conservatoires municipaux d'arrondissements) de la ville de Paris**. Après une prise de poste dans le conservatoire du 17^e arrondissement, lui permettant de prendre la mesure de ce qui se faisait à Paris, cet ingénieur de formation et musicien a très vite mené toute une réflexion, notamment via un groupe de travail au BEAPA (Bureau des enseignements artistiques et des pratiques amateurs). *« Une vision commune est née, un véritable travail d'équipe. Ensemble nous avons commencé à réfléchir à des outils qui nous permettraient de nous fédérer. Nous étions dans une espèce de flou concernant le cursus, l'évaluation et le diplôme. Tout ce qui existait dans les CMA était le résultat d'initiatives individuelles et un peu sporadiques en fonction des conservatoires. Très vite nous avons réussi à quadriller un règlement des études divisé en 5 branches : stations de travail audio-numériques, synthèse sonore et échantillonnages, lutherie électronique-traitement temps réels-jeu live, gravure musicale et prise de son ».*

Après un audit de presque un an, Mathieu Demange a pu apporter un éclairage quant à l'existant. Il a ainsi pu sensibiliser les institutions sur la question des locaux, donner une ligne directrice

pour les achats de matériels, faciliter les démarches au niveau des marchés publics. *« En donnant une clarté sur l'existant et sur la ligne que l'on pouvait éventuellement prendre, cela a encouragé les directeurs des conservatoires et crédibilisé notre discours face à la ville de Paris. »*

Comme le décrit **Noé Faure, chargé de développement numérique au CRR Marcel Dadi de Créteil** : *« Nous sommes le lien avec la DSI (Direction des services informatiques). Nous construisons une relation avec eux afin qu'ils nous permettent d'avoir accès aux ressources informatiques et numériques dont nous avons besoin. Les enseignants me font part de leurs demandes, je les traduis pour que la DSI réponde à ce besoin ».*

QUEL BUDGET ?

Teresa Bremand, responsable de projet en transition numérique au CRR de Bordeaux le souligne : *« L'élève et le professeur sont au centre. Le projet numérique navigue autour. »* Comme à la ville de Paris, la mise au numérique au CRR de Bordeaux a commencé par un état des lieux avec un recensement des besoins et des équipements : ce qu'il fallait garder, ce qu'il fallait changer. C'est donc collectivement qu'un cahier des charges global avec tous les acteurs du conservatoire a été rédigé. Logiciels, équipements partagés, projets numériques, ce type de projet nécessite un gros budget rendu possible par le soutien de la métropole bordelaise : *« Sans eux, tout cela n'existerait pas. Nous négocions régulièrement nos financements, avec les services informatiques, les élus. Nous devons faire comprendre avec pédagogie et patience nos besoins spécifiques à une DSI. Le dialogue se passe bien mais nous ne pourrions jamais fonctionner comme un service plus classique. Nous risquons de perdre notre spécificité en étant noyés dans des outils administratifs et bureaucratiques standards ».*

LA QUESTION DE LA SÉCURITÉ DES DONNÉES

Amandine Fressier, formatrice aux outils numériques dans l'enseignement musical, remarque que la sécurité est souvent le prétexte invoqué par les collectivités. Sans nier les problèmes, cette violoncelliste de formation met en évidence des solutions comme par exemple un serveur dédié ou alors hébergé au sein de l'agglomération en interne avec des données qui ne partiraient pas. *«Le souci c'est qu'il faut tout installer, cela demande du travail, de la maintenance et souvent, cela démotive. C'est une grosse charge de travail pour les services, mais nous n'avons pas tant de solutions pour les protections de données, le plus simple étant de maîtriser ce qu'elles deviennent et pour cela, il faut les garder en circuit fermé».*

Autrement dit, posséder un serveur présent physiquement dans les locaux, ou alors sous forme d'hébergement. Avoir recours à un hébergement français ou européen, pour que cela soit réglementaire d'un point de vue RGPD (Règlement général sur la protection des données), en oubliant les outils en dehors de l'Europe. Cela permettrait d'installer un serveur maîtrisé, sécurisé et donc de rassurer... les tutelles. D'un point de vue RGPD, l'établissement artistique doit savoir quels sont les types d'outils qui sont ou qui peuvent être utilisés.

QUEL PARC NUMÉRIQUE ?

Une fois de plus, le commun et le partage semblent nous indiquer le chemin à suivre. Cela pourrait aussi être la solution face à la fracture numérique. Car une des questions que soulève ce positionnement est celle du parc numérique. Comment l'intégrer dans un projet quand il doit être appliqué dans des milieux très modestes, où une famille doit souvent partager un seul ordinateur ? C'est un des défis relevés par le département du Val-de-Marne avec son projet «ordival», permettant à tout

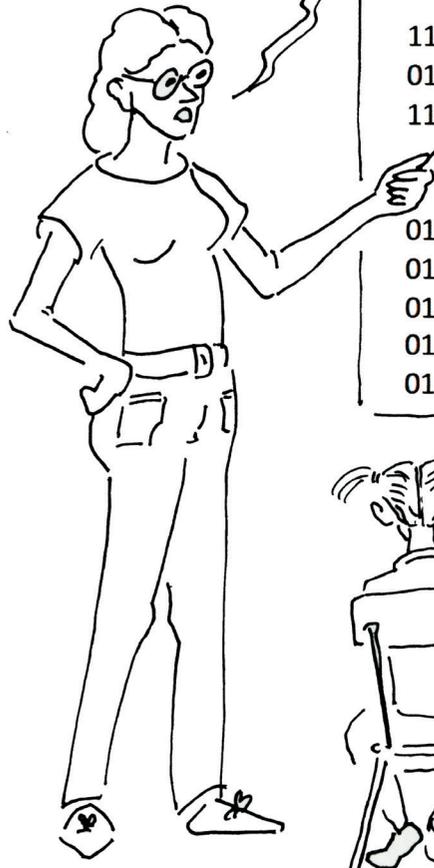
collégien du département de posséder un ordinateur. Ce système permet d'intégrer numérique et musique tout en faisant le pont avec l'Éducation nationale. Sont installés sur leur ordinateur des logiciels tels Musescore ou Audacity. Toujours dans un souci collaboratif, Noé Faure préfère acheter une caméra de qualité plutôt que dix. Le projet du CRR de Créteil a donc été de mettre à disposition un système de prêt avec des casiers connectés où des codes peuvent être générés afin d'emprunter des kits sur réservation. Ainsi, un kit son avec enregistreur portable, un kit vidéo avec caméra, un kit tablette sont disponibles pour les enseignants.

Ces différents exemples montrent que le dialogue entre tutelles et établissements, entre services administratifs et enseignants, est donc possible. Plus qu'une possibilité, il est fondamental pour trouver la juste place dans ce maillage français si spécifique.

À plus grande échelle, cette discussion pourrait même s'élargir au niveau de la direction des affaires culturelles des villes, en offrant cette vision numérique à tous les établissements culturels. Ensemble, les établissements pourraient mutualiser des équipements et des logiciels répondant aux particularités des métiers artistiques.

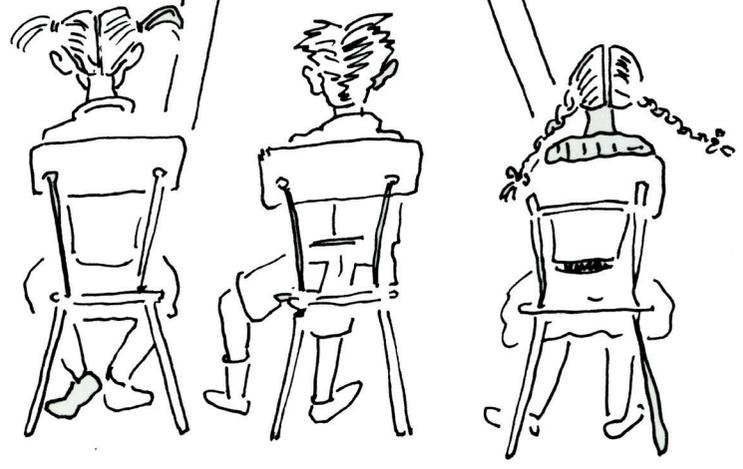
Plus que jamais, le système français doit aller plus loin dans sa vision politique du service public de la musique. Quels rôles jouent les artistes-enseignants dans notre société ? Quels citoyens de demain voulons-nous former ? Mais surtout comment garder leur (notre ?) esprit critique ? **S. M. ■**

on reprend à la deuxième mesure !



SYMPHONIE N°7

11101100	01100101	01110101	01110110
0111001	00100000	01101001	01101101
1110001	01110011	01110011	01101001
011100	01100101	01110011	01101100
110101	01110110	01100101	01101100
01110011	00100000	01101001	01101101
01100001	01110011	01110011	01101001
01101100	01100101	01110011	11110011
01100001	01110011	01110111	01101001
01101100	01100101	01110011	01101100



Esther *

4

LA PÉDAGOGIE AUGMENTÉE

COMMENT (RE)FORMER LES PROFESSEURS FACE AU NUMÉRIQUE ?

Un enseignant artistique répond à des missions définies en accord avec les programmes officiels et le projet d'établissement dans lequel il travaille. Associer sa pédagogie instrumentale à une pédagogie numérique démontre la nécessité d'une remise en question de ses compétences et une redéfinition des attentes. Une nouvelle fiche de poste pour le professeur est-elle en train de se définir ? Serions-nous à l'aube d'une réforme de l'enseignement artistique ?

Agents de la fonction publique territoriale (ou de la ville de Paris pour les enseignants des Conservatoires municipaux d'arrondissement), relevant de la filière culturelle, les enseignants artistiques peuvent exercer au sein d'un établissement public ou d'une collectivité territoriale. Pour enseigner leur discipline artistique, les enseignants doivent conduire des projets pédagogiques et culturels, leurs compétences et les qualités requises étant spécifiées dans leur fiche de poste. Ces fiches de postes sont directement inspirées des textes officiels produits par le ministère de la Culture, notamment le SNOP (Schéma national d'orientation pédagogique). Ce texte, datant de 2008, n'est-il pas devenu obsolète ?

À COMMENCER PAR... LES ÉLÈVES

La redéfinition de ce texte ne devrait-elle pas venir de l'enseignant lui-même et de ses actions menées sur le terrain ? « Les textes ne sont qu'incitatifs car depuis quelques années le ministère ne donne plus un centime aux conservatoires, déplore **Yanik**

Lefort, directeur du CEFEDM de Normandie (Centre de formation des enseignants de la danse et de la musique). *Le ministère a un rôle d'incitation mais pas grand-chose en plus. La libre administration des collectivités dit la nécessité pour le ministère de trouver une voix prudente quant aux préconisations d'orientation. Le texte de 2008 ne dit rien, mais n'interdit rien. L'idée est comment s'approprier un outil de pratique artistique et pédagogique. Il n'appartient pas vraiment au ministère de proposer des solutions. »*

Face aux changements qu'implique le numérique, une des nouvelles missions des établissements d'enseignement artistique et de ses équipes pédagogiques serait donc de penser un nouveau texte et donc une nouvelle fiche de poste à l'image des réalités rencontrées, en prenant en compte la révolution numérique à laquelle nous faisons face régulièrement.

Cependant, nous ne pouvons dissocier le texte des compétences. L'Éducation nationale a vu naître en 2014 la Direction du numérique pour l'éducation (la DNE) afin d'impulser et d'accompagner la transformation numérique du système éducatif. Comment repenser nos compétences à partir de ce modèle ? Pour **Sandrine Desmurs, formatrice et responsable du pôle numérique au CEFEDM AURA**, il semble difficile de parler de référentiel compétences pour les enseignants sans réfléchir en amont au référentiel compétences... de nos élèves : « Cela signifie imaginer des compétences transversales numériques en pensant les objectifs par cycle des élèves, sous l'angle numérique. Plus nous allons instruire, nous réunir, débattre de ce qui concerne

la mise en place de la connaissance, plus les choses se construiront. On s'adresse à toutes les esthétiques, à l'image de certaines pratiques protéiformes déjà proposées par nos étudiants.»

Mais que mettons-nous sous le mot « compétences » ? Tout le monde s'accorde à dire que la transmission et la pratique de la musique perdureront, quelle que soit l'implication des outils que le numérique nous offre. Mais il offre l'opportunité que la transmission et la pratique musicales soient développées d'une autre façon, différemment des modes utilisés aujourd'hui. C'est véritablement à ce niveau-là que le numérique peut être une véritable aide de développement.

SAVOIR UTILISER LES OUTILS

Former les élèves ou former les professeurs ? C'est la question de l'œuf ou la poule : on ne peut pas développer des compétences chez les élèves s'il n'existe pas de formateurs dans le même temps. La transformation de la pédagogie à l'heure du numérique doit impacter sur la certification des professionnels et des élèves. « *Le numérique en tant que compétence, cela signifie savoir utiliser les outils,* souligne **Marie-Aline Bayon, directrice du réseau Art ConEcT, Solaure Music Lab.** *Aujourd'hui nous sommes totalement imprégnés de numérique, mais on ne nous propose pas, ou peu, d'apprendre à nous saisir de ces outils pour produire notre musique. Nous devons avoir conscience de ce qu'est l'écosystème numérique, quels sont les modes de diffusion et de production de la musique et comment nous pouvons l'inscrire dans une continuité. Le socle de compétences devrait tourner autour de la question : quels sont les outils qui s'offrent à moi en tant que musicien ? ».*

Enregistrer, transposer, exporter, écrire à plusieurs devrait donc être formalisé depuis longtemps. Cela offrirait la possibilité d'accompagner le développement de la personnalité

musicale avec cet outil en étant partie intégrante de l'évaluation.

C'est donc tout naturellement, et toujours passionnée, que Marie-Aline Bayon travaille à un référentiel pour les enseignants, à la constitution d'un dossier à déposer au répertoire spécifique pour compléter le DE (Diplôme d'État) de musique sur les compétences des enseignants.

Dans ce souci d'officialisation, **Mathieu Demange, coordinateur numérique à la ville de Paris**, a voulu pallier l'absence de texte en menant une réflexion avec le BEAPA (Bureau des enseignements artistiques et des pratiques amateurs) de la ville de Paris. Dépasser les initiatives individuelles pour penser cursus, évaluation, diplôme. Ainsi est né un règlement d'études divisé en 5 branches : stations de travail audio-numériques, synthèse sonore et échantillonnages, lutherie électronique-traitement temps réels-jeu live, gravure musicale et prise de son.

QUID DES ÉQUIPEMENTS ?

Bien que nombre d'enseignants semblent avoir des réflexions assez communes quant à la motivation, les équipements, eux, sont hélas assez disparates. Tous les établissements ne bénéficient pas d'un parc numérique permettant une mise en pratique, avec pupitres numérisés intégrés, caméras, équipement audio, enregistreurs, logiciels... Le décalage se situe aussi à ce niveau : l'envie, l'imaginaire d'un côté... la réalité d'un autre.

Sans doute à cause de cette fracture numérique, beaucoup d'enseignants incitent à utiliser les smartphones et des applications gérées par les GAFAM (Google, Facebook, Amazon et Microsoft) telle WhatsApp. C'est le cas de **Yannick Rezeau, directeur de l'école primaire Jean Macé à Cannes** : « *Les parents d'élèves, les professeurs utilisent leur tablette, leur téléphone et*

nous utilisons WhatsApp pour tout ce qui se rapporte aux informations officielles, pour échanger des photos, des vidéos. Nous avons une ligne 06 officielle. L'Éducation nationale est très frileuse et interdit beaucoup mais ne nous propose pas quelque chose de plus performant au regard de ces nombreuses restrictions. Elle souhaite tout contrôler, mais les outils sont beaucoup plus complexes que de prendre son téléphone. Avec WhatsApp nous avons une réactivité immédiate. Nous sommes donc dans une forme de tolérance tacite».

«Aujourd'hui nous sommes totalement imprégnés de numérique, mais on ne nous propose pas, ou peu, d'apprendre à nous saisir de ces outils pour produire notre musique.»

Marie-Aline Bayon directrice du réseau Art ConEct,
Solaire Music Lab

Utiliser nos smartphones, se servir d'une application qui nous connecte aussi bien avec le monde professionnel que personnel n'est pas sans conséquences : cela signifie qu'un enseignant peut être joignable à tout moment de l'année. La réécriture d'une fiche de poste est donc à penser conjointement avec les questions de droit du travail.

« Comment accueillons-nous les usages des élèves dans nos cours ? En dehors des cours, enseignons-nous ? Autorisons-nous ou pas le fait de communiquer, même sur une plateforme dédiée, hors du temps de cours ? Qui décide qu'un mail reçu un dimanche nécessite une réponse ? Doit-on y répondre ou pas ? » Autant de questions qu'aime soulever **Nicolas Nouet, référent numérique du CEFEDM de Normandie.**

Nous voyons donc ici que le levier « ressources humaines » occupe une place essentielle. L'une des difficul-

tés dans la définition du professeur étant que toute la partie de préparation de cours effectuée en amont est totalement impalpable. Certains décident de s'impliquer plus que de raison, d'autres pas du tout. *« Peut-être devrions-nous valoriser certaines missions, les professeurs qui s'impliquent et se positionnent en guide notamment »*, propose **Frédéric Garcia, directeur du service informatique du Grand-Orly Seine Bièvre.**

Là où nous pourrions imaginer que la liberté individuelle devrait prôner sur le reste, nous nous rendons compte qu'il faut surtout réussir à réguler l'écriture de cette histoire sociétale. Comment penser les limites ? Comment les faire évoluer et mieux accompagner ? Pour **Yanik Lefort** : *« On a tendance à parler d'accompagnement, mais en fait c'est de la formation. Les gens ne sont pas du tout formés à la culture numérique. On considère que cela va se faire seul ou par des bonnes volontés, qu'une personne va prendre sur son temps pour réaliser ce travail. Au-delà de la formation initiale, il est aussi question de la formation continue. On met des objets, des services, des logiciels mais nous n'avons pas de vision quant à la place du numérique dans l'enseignement. Ça se pense en amont. Il ne suffit pas d'utiliser une caméra, l'intérêt se situe sur ce que l'on dit, sur la faisabilité et la mise en forme ».*

UNE DÉMARCHE ÉTHIQUE

Soucieuse d'aider au mieux les professionnels et forte de son expertise en matière de numérique pour l'enseignement artistique, **Marie-Aline Bayon** a créé « Consultice » en 2018. Du catalogue de formations aux formations sur mesure, tout est pensé dans le but de former et d'accompagner les enseignants dans la transition numérique de leur pratique.

Nous pouvons observer dans les conservatoires, lors des premières semaines de septembre, la mise

en place de formations destinées aux enseignants. Ces initiatives, de moins en moins isolées, permettent l'échange et l'entraide. Elles décomplexent aussi les professeurs se sentant éloignés de ces pratiques.

De la prise en main de l'outil au logiciel, le numérique est un outil très puissant, « *mais cela reste un outil* », confie **Amandine Fressier, violoncelliste et formatrice aux outils numériques dans l'enseignement musical**. « *Je réfléchis beaucoup aux questions de RGPD, d'éthique. Je propose des outils différents que ceux proposés par les GAFAM pour montrer que des alternatives existent. Une de mes entrées a été le logiciel MuseScore, j'y ai découvert le côté libre et donc démocratique. Mais c'est très souvent une histoire de confiance. Dès que l'on explique au professeur la finalité, les possibilités avec ses élèves, on observe très vite un intérêt* ».

De fait, la confrontation avec le numérique engage une réflexion qui pousse les professeurs de l'enseignement artistique à questionner leur parcours d'apprentissage. Les conservatoires ont observé une démarche semblable lorsqu'il a été question de la pédagogie de groupe. Ce mode d'apprentissage a finalement permis aux enseignants de se retrouver, parfois même autour de plusieurs instruments. Comme le décrit **Sandrine Desmurs** : « *Nous avons pu démontrer que les professeurs étaient compétents, que le modèle unique de l'entrée disciplinaire était daté. Nos enseignants sont plus compétents que cela* ». Pour cette référente en matière de numérique, cela ouvrirait le champ des possibles, remettant au cœur de nos formations pédagogiques la formation des musiciens et pas uniquement celle d'un instrumentiste spécialisé.

Nous pouvons envisager la pratique de l'instrument dans une dimension plurielle, sans pour autant toucher

au patrimoine musical et culturel. « *S'autoriser à s'éloigner du répertoire, se l'approprier, y revenir*, poursuit Sandrine Desmurs, *c'est ce qui à mon sens distingue l'instrumentiste du musicien* ». Avant même de penser outils, aux textes ou aux fiches de poste, la question ne cessera de se poser : qu'est-ce qu'un enseignant d'enseignement artistique ? Un texte, tout officiel soit-il, n'aura pas droit à un chapitre numérique aussi large que celui sur le contenu "musique". Les artistes-enseignants continuent et continueront toujours à enseigner les pratiques artistiques dans des établissements artistiques ; l'idée serait pour chacun de transmettre sa propre conception du numérique.

Une réforme, une nouvelle fiche de poste, est donc une histoire collective. Chacun doit prendre ses responsabilités afin de définir les règles du jeu. L'autonomie que tous les acteurs du débat souhaitent garder ne sera possible que si, en amont, ils auront pris le temps de se définir, de s'exprimer pour éviter par la suite d'avoir... à se défendre. Mais l'élève et les parents ne sont-ils pas les grands oubliés ? Ne faudrait-il pas aussi les mettre dans le débat, comprendre leur appréhension de l'outil ? Ne seront-ils pas finalement les principaux utilisateurs ? **S. M. ■**

UNE ÉCOLE CONNECTÉE: SOLAURE

En 2017, **Marie-Aline Bayon, directrice du réseau Art ConEcT, Solaure Music Lab et Consul'TICE**, a créé la première école française connectée. Rencontre avec une pionnière

Quelles étaient vos motivations initiales ?

Je suis partie d'une école de musique existante, celle de Solaure, à laquelle j'ai voulu associer un projet d'école de musique connectée. Le numérique m'a toujours intéressée, son rapport à l'image et aux jeux vidéo notamment. J'ai eu l'occasion de mener des travaux de recherche, publiés en 2017¹, où je conceptualise un modèle d'école de musique que j'ai défini comme « connecté » : c'est la genèse de mon école. Je voulais changer d'orientation en me basant sur l'apprentissage mixte, c'est-à-dire du temps de présentiel au sein de l'école mais aussi du temps en ligne pour les élèves. L'idée était de créer un lien entre l'école et les élèves pour mieux les accompagner en imaginant un modèle collaboratif. À ce moment-là, on commençait à parler du numérique mais il était peu représenté dans notre secteur.

J'étais animée par la curiosité de voir ce que le numérique apporterait à la pédagogie musicale et surtout comment les enseignants et les élèves allaient se l'approprier. Ce renouveau dans la façon de travailler allait-il permettre de créer de nouvelles approches musicales ? En proposant une nouveauté de cursus, accueillons-nous des publics différents ?

Comment s'articule ce cursus ?

Sans aller vers un référentiel à l'image des examens de fin de cycle, l'idée était de mettre en place un parcours concret allant du CP à la fin de la 3^e, afin de pouvoir expliquer et produire

un contenu de référence. « Quoi » et « comment » ont été le chemin de fer de notre cursus Cyber orchestra. Les élèves bénéficient de 1h45 d'apprentissage mixte : 45 minutes autour de l'instrument en semi-collectif (deux à trois élèves), suivies d'une heure collective avec tous les élèves du cursus, répartis en groupe en fonction des projets du trimestre. Le numérique est utilisé pour le lien à la maison, avec des ressources hebdomadaires à consulter et à utiliser dans le projet pédagogique. Mais également pour la création en travaillant le rapport à l'écrit sur des logiciels de notation ou en ayant accès à des logiciels dématérialisés collaboratifs.

Pour quels effets ?

Après une première année d'expérimentation, nous constatons que la dimension collaborative stimule la pratique des élèves : en proposant des ressources à la maison, ils sont plus motivés, arrivent en cours avec une volonté et une curiosité différentes. L'école se transpose à la maison : cela devient concret, ils ne sont plus seuls et s'installent au fil des semaines dans un cercle vertueux. Un des points intéressants a été le rapport au son : capter des sons enregistrés, mettre des effets, créer, transformer le travail généralement beaucoup plus lié à l'interprétation.

En termes d'équipe pédagogique, cela a apporté une cohésion, tout le monde se prenant au jeu en y trouvant beaucoup d'intérêt en reconsidérant leur pratique. Aujourd'hui, dans notre école on trouve le numérique à tous les étages. Nous ne nous sommes jamais rien imposé, en se laissant toujours une porte de sortie si ça ne fonctionnait pas. C'est peut-être une des clés dans ce vaste empire : suggérer sans forcer, inciter en accompagnant ! **S. M. ■**

¹ *Révolution numérique et enseignement spécialisé de la musique : quel impact sur les pratiques professionnelles ?*, L'Harmattan (2017)

PORTRAIT-ROBOT DU PROF... GEEK

Passionnés, curieux, créatifs, mais avant tout amoureux de leur métier d'artistes-enseignants, certains professeurs n'hésitent pas à prendre des initiatives pour renouveler et parfois même révolutionner leur pédagogie ! Rencontre avec ces enseignants « geek » qui, malgré l'absence de textes officiels, ont pu grâce au soutien de leur direction et très souvent des collectivités territoriales, penser un enseignement musical numérique.

Numérique et musique font souvent écho aux classes d'électroacoustique. Les ordinateurs, les systèmes numériques ont par définition fait entrer le numérique dans les établissements artistiques. **Florian Gourio, professeur au CRD de Cannes**, commence même avec les plus jeunes élèves du cycle 1. *« Je leur fais découvrir l'art numérique du point de vue de la création musicale. Je m'attache à leur faire comprendre l'enregistrement, le travail sur le son, l'écoute. Avoir une écoute différente, ne pas se focaliser que sur des hauteurs et des timbres. Ils apprennent à créer un autre son, à faire de la prise de ce dernier et à créer leur propre banque sonore. Grâce aux filtres, ils entendent et découvrent d'autres sons »*. Les classes d'électroacoustique ont cette particularité d'utiliser le numérique à la fois comme une esthétique musicale, un système de composition hérité des compositeurs Pierre Henry et Pierre Schaeffer mais également comme un média qui va permettre de faire quelque chose.

Depuis le Covid, Florian Gourio a mis en place un système de tutoriels assez courts, 2 à 4 minutes sur des logiciels comme Audacity, Ripper (logiciel d'enregistrement de montage), Musescore qu'il met en ligne tous les lundis à 8 h du matin : *« J'avoue*

que c'est un travail chronophage de concevoir les tutoriels, créer le contenu et réaliser le montage mais c'est finalement un gain de temps pour l'apprentissage, un véritable soutien ». Le tutoriel devient un vrai support pédagogique que ce professeur passionné laisse en libre accès sur YouTube, dans une philosophie du libre de droit, afin d'en faire profiter tous ses confrères.

Son collègue, **Stéphane Catalanotti, professeur de Formation musicale et coordinateur du département Érudition et création du CRD de Cannes**, n'hésite pas à se servir des outils et appareils disponibles au domicile de ses élèves, évitant les écueils de la fracture numérique. Dans cet établissement, la salle d'électroacoustique est ouverte, et les élèves de cycle 2 ou 3 peuvent venir travailler. Certains logiciels étant coûteux, la salle devient leur outil.

Si une telle démarche est possible, c'est sans aucun doute grâce au soutien indéfectible du **directeur, Alain Baldocchi**, comme le souligne l'un des enseignants du conservatoire de Cannes : *« Nous avons eu beaucoup d'incitation de la part de notre direction pour travailler différemment, de penser des outils pour nous libérer de certaines tâches, comme par exemple la lecture de notes »*. Un cahier des charges afin de créer leur propre base a même été envisagé. Pour ces musiciens, le but est de créer un support numérique qui fonctionne à la fois dans et en dehors du cours. *« Nous aimerions également travailler régulièrement via l'usage des tableaux numériques interactifs, sur le modèle de l'Éducation nationale*, poursuit Alain Baldocchi. *Nous avons réfléchi à comment y avoir accès mais nous nous sommes très vite*

heurtés à un problème de budget. Nous avons à l'esprit de développer le travail en FM avec l'instrument et le tableau aurait permis quelque chose de plus direct, un outil polyvalent. Ces problèmes se règlent petit à petit à l'échelle de la collectivité. En attendant, nous essayons de développer la maîtrise de logiciels libres tels Musescore ou Audacity».

Ces professeurs redoublent en permanence d'ingéniosité pour permettre un meilleur accès à la culture. C'est ce qu'a pensé **Stéphane Cortial, professeur au Conservatoire de Montélimar**, en créant un "escape game" musical par niveau mis en ligne, totalement libre d'accès.

«Le numérique nous incite peut-être à repenser notre enseignement, à reconsidérer nos élèves avec passion, mais surtout... avec humilité !»

Engagée et convaincue de la valeur ajoutée du numérique, **Valérie Josse, en charge de la direction de chœur au CRR Versailles Grand Parc**, l'est tout autant. C'est plein d'enthousiasme qu'elle a créé, en collaboration avec « Puce muse », le « chœur d'ailleurs », un chœur hybride, mélangeant professeurs de l'Éducation nationale, étudiants et licences. L'interface, chantée en voix augmentée, est un des centres du projet. « *Nous avons un chœur de base qui nous permet de créer des ponts musicaux et toute une trame créée par le numérique avec en arrière-plan une projection visuelle, gérée en direct par des manettes qui vont changer le son et l'image. Les chanteurs sont en prise avec la visualisation par les manettes qui constituent notre outil augmenté* ». Cette enseignante passionnée aimerait à long terme, sur le modèle des « Laptop orchestra » américains, créer un « Laptopchoir » pour posséder une banque de données de voix

et imaginer... l'inimaginable en termes de création.

Mais qu'en est-il des élèves ? Tous ces professeurs s'accordent à le dire : l'implication et la motivation sont impressionnantes. Utiliser un outil dans lequel ils sont nés peut vite décupler leur envie par rapport à l'instrument. Beaucoup y voient un intérêt, notamment du point de vue de la création, qui n'est pas forcément travaillée en cours d'instrument. D'autres ont développé un goût pour la recherche, comprennent mieux et possèdent une écoute plus fine en matière de timbre.

Mais comme le précise **Stéphane Catalanotti**, il peut y avoir un danger à cela. Parfois l'engagement est moindre et la curiosité pas forcément au rendez-vous : « *C'est peut-être de notre faute : nous leur avons donné beaucoup de choses sans leur demander de chercher. Ils sont dans l'attente que l'on donne l'information au lieu de la chercher. C'est le problème d'internet : nous devons leur apprendre à mieux chercher* ».

Et si ce n'était finalement qu'une question de transmission ? Transmettre à la génération future une façon de penser, ne pas avoir l'esprit fermé en osant mélanger plusieurs musiques pour trouver son propre langage. Naturel pour certains, cliquant pour d'autres, passionnant ou alors dangereux, convaincu ou pas, le numérique invite avant tout l'enseignant à sortir de sa zone de confort, à réfléchir sur sa posture. À l'image de ces professeurs « geeks », le numérique nous incite peut-être tout simplement à repenser notre enseignement, à reconsidérer nos élèves avec passion mais surtout... avec humilité ! **S. M. ■**

LA FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS ARTISTIQUES

par Rachel Welsch, publié le 30/03/2023

La formation est une obligation légale pour un fonctionnaire. Qu'en est-il pour les enseignants artistiques ?

L'enseignant artistique est parfois égaré entre ses interrogations propres liées à son activité professionnelle, les orientations pédagogiques des établissements et ses obligations légales de formations de professionnalisation par périodicité de 5 ans.

Anne-Laure Exbrayat, responsable nationale de spécialité Culture à l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET) de Nancy, constate « *une certaine méconnaissance de l'offre de formations proposée par le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale) et une difficulté, pour les agents, à identifier et trouver leurs besoins de formations.* »

POURQUOI SE FORMER ?

La veille professionnelle est un réel levier de développement personnel et de réussite collective. La maintenir permet ainsi aux enseignants artistiques de s'adapter, de se renouveler et de se perfectionner tout au long de leur carrière.

Une formation peut avoir différentes vocations professionnelles, diplômantes ou certifiantes, comme devenir un agent de la Fonction Publique, évoluer professionnellement (concours d'une autre catégorie), dé-

velopper et diversifier ses compétences, se spécialiser ou encore valoriser et faire reconnaître son expérience. Elle nourrit également la motivation de l'enseignant. Cette stimulation engendre ainsi une activité professionnelle dynamique.

VERS QUELS ORGANISMES SE TOURNER ?

Environ 35 000 collectivités territoriales sont accompagnées par le CNFPT, établissement public français paritaire et déconcentré, dans les formations de leurs agents. Leur taux de cotisation représente 0,90 % de la masse salariale depuis 2016. En 2021, les crédits de formation du CNFPT s'élevaient alors à 140 millions d'euros.

D'autres structures telles que des établissements supérieurs d'enseignement artistique, des agences culturelles territoriales, des universités, etc., ainsi que des associations (RMLformations – Territoires des Arts, etc.) proposent également une offre de formations conséquentes.

COMMENT CONJUGUER LES ENJEUX PÉDAGOGIQUES AVEC LES OBLIGATIONS LÉGALES ?

Avant de s'engager dans un processus de formation, il est nécessaire d'établir un plan de formation, individuel ou collectif, en lien

avec sa hiérarchie ou son chargé de formation au sein des ressources humaines de sa collectivité. Cela permet de s'orienter parmi les différentes offres qui s'articulent autour de l'accompagnement à la préparation aux concours de la Fonction Publique – pour les ATEA (Assistants Territoriaux d'Enseignement Artistique) et les PEA (Professeurs d'Enseignement Artistique) –, du stage d'intégration pour les fonctionnaires, du développement de compétences et de connaissances au regard des enjeux pédagogiques de l'enseignement artistique, de l'accompagnement aux VAE (Validation des Acquis d'Expérience), DE (diplôme d'État) et CA (Certificat d'Aptitude) et aussi de la reconversion professionnelle.

Anne-Laure Exbrayat explique comment est élaboré le plan de formation au regard des enjeux pédagogiques et du développement des établissements. « Pour ce qui relève de l'enseignement artistique, le CNFPT propose 3 itinéraires :

- *Professeur d'enseignement artistique (ouvert aux musiciens intervenants, ATEA, PEA)*
- *Directeur d'enseignement artistique*
- *Culture et territoire qui traite des questions relatives à la politique culturelle et qui sont transverses afin d'apporter une meilleure compréhension de l'environnement territorial. L'ensemble des agents publics peut se rencontrer et travailler autour de cette thématique.*»

Toutes les offres de formations figurent dans le catalogue national du CNFPT disponible en ligne. Il s'agit d'une offre de formations, basée sur une logique métier et axée sur la pédagogie pour l'ensemble des spécialités de la filière.

Le CNFPT travaille à ce jour sur une offre de formations répondant aux enjeux pédagogiques actuels tels que les questions du numérique, de l'accessibilité et de l'intégration des projets pédagogiques et d'établissements au projet culturel territorial, afin que les établissements soient un levier des politiques culturelles.

L'enseignement artistique est considéré comme un métier sensible ou en tension sur le marché du travail d'après les fiches prospectives métiers du CNFPT. Cependant, « l'offre de formation à destination des enseignants artistiques, ainsi que pour les bibliothécaires, est l'une des offres les plus étoffées au CNFPT, explique Anne-Laure Exbrayat. Elle est travaillée de manière concertée avec les professionnels du secteur nationalement ou localement, voire par collectivité. »

Anne-Laure Exbrayat constate « une vraie demande de formations dans la filière artistique, avec des effectifs suffisants pour les tenir. Elle regrette toutefois que les formations abordant les sujets transverses comme l'EAC attirent moins les enseignants artistiques. »

En amont des formations, l'agent ou la collectivité crée un livret individuel de formation (LIF). Le LIF, proposé par le CNFPT, retrace les formations et bilans de compétences dont l'agent bénéficie, dans les conditions fixées par décret selon la loi du 19 février 2007. Il se présente sous forme d'un livret électronique personnel et doit être actualisé par l'agent.

Ainsi, l'obligation légale de formation doit être un véritable vecteur d'épanouissement. Les enseignants de la filière artistique ne doivent donc pas hésiter à se former afin de développer leurs compétences et d'établir un projet qui entre en résonance avec leurs besoins et leur carrière. ■

UNE CHORÉGRAPHIE CONNECTÉE

Nous aurions pu penser que la danse ne puisse exister... qu'en présentiel. Plus que tout autre art, son rapport au corps exclurait toute démarche numérique. Mais comme le théâtre et la musique, la danse est plus que jamais actrice de cette évolution digitale artistique. Des conservatoires aux plus grandes scènes, derrière un écran ou par l'intermédiaire d'une application, comment la danse relève-t-elle le pari de vivre avec son temps ?



Des spectacles filmés, des documentaires, des interviews, des fictions, de la danse classique, du flamenco, des danses indiennes ou africaines : c'est ce que propose la plateforme multimedia de la danse Numéridanse (**voir QR Code**). «*Le projet est né de la volonté de rendre disponibles des fonds d'archives de chorégraphes. Nous filmons depuis 40 ans*, explique **Alice Poncet, responsable de Numéridanse**. *Nous nous sommes posé la question de la disponibilité. La vidéo est extraordinaire en termes de médiation. Nous cherchons à faire le lien, à donner accès au public, aux jeunes danseurs, aux professeurs et amateurs en s'appuyant sur notre expérience du spectacle vivant à travers des conférences et des playlists de vidéos*».

DES OUTILS ABSENTS DES ÉTABLISSEMENTS

Si le public peut apparaître plus frieux au départ, la vidéo se positionne ici comme un accompagnement en le préparant, et en lui donnant des clés. Certaines vidéos présentent des extraits, d'autres une œuvre intégrale. À chaque fois, la vidéo accompagne le spectateur : «*Parfois, nous avons juste besoin de nous imprégner d'un univers, sans forcément tout visionner. Dans la démarche numérique ce qui est intéressant c'est aussi de*

parler d'une œuvre, de tout ce qui va graviter autour. Nous tenons à ce que des expositions virtuelles, des portraits d'artistes, des interviews soient également présents». La vidéo comme force de frappe, celle qui va figer l'instant T mais continuera de vivre à partir du moment où elle est déposée. Visionnée par d'autres publics, nourrissant de jeunes danseurs, des chorégraphes, elle va apporter un nouveau regard.

Mais Numéridanse prouve aussi que danse et numérique peuvent servir une démarche pédagogique. Bien que la crise sanitaire ait apporté une notoriété à cette structure après 12 ans d'existence, avec entre autres une réelle découverte de l'outil, Numéridanse peine à trouver sa place au sein des établissements d'enseignement artistique. Et pourtant les chiffres parlent d'eux-mêmes : 4 550 vidéos, plus de 60 contenus pédagogiques avec un taux de fréquentation avoisinant les 822 000 visiteurs rien que pour l'année dernière. Cela serait bénéfique pour les élèves et les enseignants. «*Nous voulons développer une culture de la danse, dépasser la chorégraphie et le corps, sensibiliser autour de thématiques. Nous expliquons aux enseignants la médiation par l'image, comment parler de danse par la vidéo et surtout comment utiliser une base de données*», confie Alice Poncet.

À PARTIR DE GESTES QUOTIDIENS

Produire des ressources, entre autres numériques, est l'une des missions de La Manufacture CDCN (Centre de développement chorégraphique national) en région Nouvelle-Aquitaine. Labellisée CDCN en 2007, La Manufacture est un lieu engagé pour la danse, la création, les artistes et les

populations. Parmi ses objectifs prioritaires, celui d'aller à la rencontre des personnes en ayant une démarche de médiation, d'éducation artistique et culturelle en produisant des ressources et en formant les artistes et professionnels de l'éducation et de la culture. Ainsi, une Application « À danser », (dispositif nomade nous invitant à nous mettre en mouvement en concevant sa chorégraphie à partir de gestes du quotidien), des lettres pédagogiques autour du monde de la danse ont été créées. Dans cette logique, le festival Pouce!, véritable rendez-vous de la jeunesse et de la danse avec spectacles, ateliers et rencontres professionnelles permet au CDCN de mettre la transmission au cœur de son projet.

AU ROYAUME DE TIKTOK

Le numérique en tant que partage, mise en réseau et médiation permet à ce monde chorégraphique une véritable extension. L'outil ouvre des portes, permettant aux danseurs,

« À travers TikTok, c'est une nouvelle génération de danseurs qui est en train de naître. »

Mehdi Kerkouche, chorégraphe, metteur en scène et directeur du CCN de Créteil

professionnels ou pas, une présence méritée, bien que malheureusement souvent oubliée, dans le monde artistique. « *Avoir une démarche populaire, accessible mais de qualité* » : ces valeurs accompagnent l'**artiste pluridisciplinaire, chorégraphe et metteur en scène Mehdi Kerkouche**. Fort de son expérience en matière de numérique, il crée en 2020 ses « vidéos confinées » et lance dans la foulée le festival « On danse chez vous ». Cet événement fédère sur les réseaux sociaux 70 danseurs et chorégraphes pour venir en aide aux personnels soignants pendant la crise du Covid. « *Nous avons*

commencé par donner des cours pour inviter les gens à danser chez eux. Quand on est danseur, on n'a pas besoin de grand-chose... Aucune excuse pour ne pas se mettre à danser. Puis très vite est venue l'idée de création : créer une vidéo qui permettrait de fenêtre en fenêtre d'avoir un lien. Je voulais rassembler les artistes à travers deux contraintes : utiliser le téléphone comme outil et... être enfermé ! ». Ce projet, au-delà des nombreuses créations artistiques qu'il a suscitées, a permis au danseur virtuose de comprendre comment mobiliser autour de la danse, en touchant les gens au-delà du spectre classique. Mehdi Kerkouche peut s'en réjouir : c'est tout un nouveau public que cette aventure a sensibilisé, en témoignant les critiques unanimes suite aux collaborations avec le Théâtre Chaillot ou l'Opéra de Paris.

Le directeur du CCN (Centre chorégraphique national) de Créteil l'affirme : « *L'apparition des réseaux a permis de mettre en place des mouvements avec une énergie spéciale. À travers TikTok, c'est une nouvelle génération de danseurs qui est en train de naître avec une sorte de code de mouvements permettant de rester dans le cadre numérique. Cela crée de nouvelles communautés* » Mais la danse à travers la sphère numérique peut surtout être pensée comme moyen de rompre avec la frontalité du regard des autres et du spectateur. L'outil bouleverse, transforme les interactions donnant à tous la possibilité de réagir et d'interagir sur un spectacle. Sans complexe mais avec passion, du classique aux danses traditionnelles, du salon à l'Opéra de Paris, le monde de la danse semble lui aussi tenir sa place dans cette révolution 2.0. N'étant finalement que le prolongement de notre corps, ne nécessitant aucun matériel ni aucune prédispositions, la danse s'inscrit, peut-être plus que les autres arts, comme un véritable modèle d'inclusion. **S. M. ■**

UN ÉVEIL À LA CRÉATION POUR LES MUSICIENS INTERVENANTS

Dans quelle mesure le numérique a-t-il intégré la formation et les pratiques des musiciens intervenants ? Points de vue croisés pour éclairer le sujet.

Professeurs de conservatoire détachés dans les écoles, les musiciens intervenants¹ sont chargés de l'éveil musical des enfants, de la maternelle à la fin du primaire. Au même titre que d'autres enseignants ou professionnels de la musique, ils utilisent les outils de leur époque. Tablette numérique pour stocker des partitions et des extraits musicaux ; enregistreur ZOOM pour capter une performance ; logiciels de MAO² ou de transcription de partitions, jusqu'à la vidéo pour évaluer une prestation musicale ou la diffuser sur YouTube... La palette est large, c'est ce que met en avant **Noé Plantin, musicien intervenant du conservatoire de Lille et formateur en MAO au CFMI** de la même ville. « Les musiciens intervenants doivent avoir une grande souplesse et être en mesure de proposer des projets variés aux enseignants et aux élèves. » Musicien et chanteur de formation classique, Noé Plantin est aussi un passionné d'explorations sonores. « Le numérique est un support de création infini, notamment avec les enfants qui s'approprient vite ces outils, souvent plus faciles d'accès qu'un instrument traditionnel. On manipule des sons, on les organise, c'est aussi une première découverte de la composition... »

Certains conservatoires s'équipent même si le coût des appareils ou de certaines applications limite une plus large démocratisation. Les musiciens intervenants possèdent souvent leur propre matériel puisqu'ils se déplacent entre plusieurs écoles, mais cette organisation est plus adaptée à des petits ateliers. Néanmoins, le numérique poursuit sa progression comme

le constate **Olivier Stalla, compositeur électroacousticien et formateur au CFMI d'Aix-Marseille Université**. « Ma discipline a évolué majoritairement vers le numérique et les savoirs que je transmets s'élargissent. J'apprends à mes étudiants à utiliser des logiciels de prise de son, mais aussi à cadrer une image, à utiliser des logiciels de montage, qu'ils soient sonores ou visuels. Je ne crois pas pour autant que le numérique puisse remplacer un enseignant qui vous écoute, vous conseille, vous joue un passage... que ce soit en musique traditionnelle ou en électroacoustique. »

« Nous sommes à la croisée des chemins », indique à son tour **Isabelle Grégoire, responsable pédagogique au CFMI de Tours** qu'elle a dirigé pendant dix ans. « Le cœur de la formation des musiciens intervenants reste une pratique vivante qui passe par la voix, le corps, la pratique des instruments... Le numérique vient enrichir cette approche et ajoute une compétence au bagage des musiciens intervenants. Le rôle des CFMI est de leur donner des ouvertures. » Sur le terrain, l'appropriation du numérique va dépendre de plusieurs facteurs car le musicien intervenant travaille en interaction avec un territoire, un établissement, des enseignants, des publics... Au fil de ces échanges, on note une grande diversité d'approches. Initiations à la musique électroacoustique à Aix-en-Provence, à partir de sons captés par les élèves, puis montés avec des images. Explorations collectives d'étudiants du CFMI de Tours, qui ont créé leur propre laboratoire de sons et les ont mis en scène dans un site patrimonial. Ou encore les sons d'ambiance d'un spectacle d'enfants créés à partir de leurs productions et réarrangés avec des logiciels.

Une belle palette d'éveil à la découverte ! **B. H. ■**

1. Appelés aussi "dumistes" en référence au DUMI, Diplôme Universitaire de Musicien Intervenant.

2. Musique Assistée par Ordinateur.

Alors l'écho est
intéressant, mais
en terme de cadrage
peux-tu te reculer
un peu? ...

Huu
...



Esther*

5

*LE CONSERVATOIRE
AUGMENTÉ*

UN ENVIRONNEMENT AU CŒUR D'UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT

A l'heure où l'accélération de la présence des outils numériques dans les établissements s'est accrue, vient le moment pour les équipes de direction d'intégrer cette dimension dans leur projet d'établissement. Mais par quoi commencer ? Entre l'enseignant geek, le professeur réfractaire, des budgets d'investissements inconstants, l'impact écologique du numérique, le débat finit souvent par tourner autour d'une vision manichéenne du pour ou du contre le numérique qui nous empêche bien souvent d'avoir une vision claire du rôle et des enjeux que pourraient apporter ces outils dans le fonctionnement de l'établissement.

L'important est donc bien de se poser la question du « pourquoi ? » avant le « comment ? », ce qui permet déjà de concentrer son énergie au bon endroit et éviter la perte de sens. Pour travailler ensemble ? Pour mettre en œuvre de nouvelles méthodes pédagogiques ? Pour communiquer ? Pour proposer de nouvelles pratiques artistiques ? Le champ des possibles est vaste. Autre question essentielle : l'analyse de l'amélioration voire de la transformation des pratiques que ces outils peuvent nous apporter au-delà du gain de temps ou de l'optimisation de modalités de fonctionnement. C'est à cet endroit qu'il est important de pouvoir partager avec les équipes sur cet espace qui va rassembler et qui va permettre de faciliter une dynamique collective, une action pédagogique coordonnée ou une proposition artistique renouvelée.

Après une période qui a permis de développer l'expérimentation – plus ou moins heureuse – de ces outils

vient l'heure de l'approche structurelle. Passer de l'empirisme de pratiques ou de l'utilisation d'outils individuels à un environnement professionnel est le grand défi qui attend chaque structure avec des moyens, des envies et des freins qui vont être très différents en fonction du contexte dans lequel nous nous trouvons. Un environnement numérique permet de donner un cadre professionnel, de s'accorder sur des pratiques, des outils, et d'apporter un accompagnement structuré. Mais cette approche est relativement récente pour nos établissements, la pratique du métier d'enseignant artistique n'ayant généralement pas vocation première et immédiate à se faire via un outil informatique.

UNE CULTURE PROFESSIONNELLE À CONSTRUIRE

La notion de culture professionnelle autour de l'aisance des usages du numérique est donc un préalable important à mesurer pour identifier là où chacun se trouve avant d'envisager une approche structurelle. Nous identifions quatre « niveaux » de maîtrise des usages du numérique : celui de la découverte qui caractérise les personnes connaissant les fonctionnalités de bases mais avec une autonomie limitée, celui de l'adoption pour les personnes maîtrisant les fonctionnalités nécessaires à leurs usages, celui de l'appropriation qui identifie les personnes autonomes et agiles avec les outils, et celui de la création qui fait référence aux créateurs de contenu et initiateurs de nouvelles pratiques à travers ces outils. Au-delà des équipes, il est également important de tenir compte du territoire, de la popula-

tion côtoyant le Conservatoire et de mettre en adéquation des usages et des fonctionnements compatibles avec cette population.

Afin de se donner quelques repères communs et de faciliter la mise en œuvre d'une méthode, il semble important d'identifier de quoi nous parlons lorsque nous évoquons l'environnement numérique de travail pour un établissement d'enseignement artistique. De mon point de vue, ce n'est pas un mais trois environnements qui cohabitent au sein de chacun de nos établissements : l'environnement numérique professionnel, l'environnement numérique pédagogique, l'environnement numérique artistique.

L'ENT¹ PROFESSIONNEL

L'environnement numérique professionnel est le panel d'outils numériques qui va être la porte d'entrée de votre structure et va faciliter la communication entre tous les acteurs afin de permettre le travail collaboratif. Il va également centraliser de nombreuses tâches administratives nécessaires au fonctionnement de la structure. Il va faciliter les approches managériales horizontales, le partage de responsabilités, l'autonomisation des équipes, le partage des missions à travers des outils communs et des points de repère uniques.

Le temps de la rencontre et de l'échange est essentiel dans un établissement, mais est rare car soumis à de nombreuses contraintes individuelles légitimes. Paradoxalement, l'outil numérique permet de faire de la rencontre ou de la réunion un temps où les aspects pratiques souvent chronophages soient traités en amont. Ces temps d'échanges peuvent ainsi être totalement dédiés à des réflexions de fond et des débats.

Cette approche engage chacun : d'un côté l'équipe administrative à partager et rendre accessibles sur un espace simple ces informations, de l'autre côté les équipes pédagogiques à aller chercher l'information et à avoir une démarche active dans la gestion de ces tâches administratives qui doivent rester équilibrées dans les temps accessoires nécessaires aux obligations de service. Partager sans diluer, faciliter sans noyer, déléguer sans dévoyer les missions de chacun, cette approche est un subtil équilibre que les outils numériques permettent de façonner dans le cadre d'un projet d'équipe.

L'ENT PÉDAGOGIQUE

L'environnement numérique pédagogique regroupe un panel d'outils au service d'une démarche pédagogique. Il est intéressant de penser ce panel comme une approche qui pourrait, pour les élèves, faciliter la remobilisation des savoirs acquis dans une matière vers une autre ou de concentrer sur un même espace des outils pédagogiques communs accessibles. Le choix d'un environnement pédagogique est un élément stratégique pour un établissement car il nécessite de se mettre d'accord sur des outils communs afin d'éviter la multiplication d'interfaces et de licences dépendant des usages de chaque enseignant.

Prenons l'exemple de la notation musicale. Chaque enseignant a développé des compétences et des habitudes de travail sur un logiciel (Finale ou Sibelius par exemple) qu'il utilise quotidiennement comme un outil de travail. L'arrivée de nouveaux logiciels comme Muscore ou Flat répond aux mêmes fonctionnalités avec des usages qui peuvent être un peu plus poussés (accès en ligne, usage collaboratif, logiciel libre...). Au risque de devoir réapprendre ou changer ses habitudes de travail, il pourrait donc sembler pertinent qu'un établissement s'en empare,

1. Espace numérique de travail : ensemble d'outils en ligne qui permet un accès à distance à des ressources numériques.

au titre de fonctionnalités favorisant le travail en commun, rendant ainsi prioritaire la mise en œuvre de pédagogies coopératives.

Le choix de ces outils devra donc être pensé pour être en adéquation avec le projet pédagogique de l'établissement et non pas développé par habitude d'usage d'une équipe, qui seront de toute façon très différentes.

Nous sommes là au cœur des orientations et des choix qu'il faut poser pour déterminer les outils qui seront au service d'une action pédagogique commune et qui pourront permettre aux élèves de garder des points de repère équivalents en fonction des disciplines traversées. Lorsque l'enseignant en formation musicale ou l'enseignant en musique de chambre fera travailler les élèves sur des arrangements ou de la création, l'usage d'un outil commun permettra de faciliter le travail de fond plutôt que de repasser par une phase d'explication du logiciel.

Un point de vigilance concerne le choix du logiciel ou de l'application qui pourra être prescripteur d'une approche pédagogique normative à bien intégrer le cas échéant aux objectifs attendus. Intégrer de manière mixte un outil pédagogique numérique à une séquence d'apprentissage peut se faire de multiples façons : c'est là un sujet de partage d'expérience et de recherche passionnant pour les équipes pédagogiques.

L'ENT ARTISTIQUE

Enfin, l'environnement numérique artistique correspondrait à toutes les actions créatives ou expressives transmises ou abordées dans un cadre pédagogique. Cet engagement dans ces pratiques s'appuie sur des compétences propres à chacune des équipes et des projets d'établissements. En fonction

des esthétiques et des projets, il sera possible et pertinent de développer de nouvelles pratiques (qui ne sont pas si nouvelles dans l'histoire de la musique) et qui feront l'objet d'enseignements spécifiques. La maîtrise de nouvelles lutheries, ou l'approche de nouvelles modalités d'écriture ou composition chorégraphique ont transformé l'approche créative et interrogent nos pratiques pédagogiques. Mais jusqu'à quel point faut-il s'intéresser et s'engager dans ces pratiques nouvelles qui nécessitent d'être en perpétuel ajustement ?

Il est clair que ces trois environnements ne sont pas imperméables, bien au contraire, des fonctionnalités ou des outils communs feront partie de chacun de ces environnements. C'est une façon de structurer la démarche de réflexion et de poser les choix nécessaires à réaliser. Une fois les fonctionnalités de ces environnements identifiés, vient la mise en œuvre du temps de l'expérimentation, du partage des usages, de la formation et de la structuration. Un temps long qui s'accompagne d'un équipement et de choix budgétaires à opérer.

Penser l'environnement numérique de travail d'un établissement d'enseignement artistique, c'est avant tout mettre en adéquation un projet avec des outils. Positionner le numérique comme un objet facilitateur dans la mise en œuvre d'un projet commun, comme support à une approche managériale horizontale, comme créateur de sens et de lien pour les élèves dans leurs apprentissages ou comme ouvreuse de nouvelles fenêtres de la création artistique permet, sans opposition avec ce que nous sommes intrinsèquement, de continuer à faire en sorte que nos établissements restent en mouvement et en connexion avec nos environnements. **M. G. ■**

LE RÔLE ESSENTIEL DU RÉFÉRENT NUMÉRIQUE

Enseignant un peu « geek » ou informaticien de formation, mandaté d'une mission ou en mission malgré lui, du secteur privé ou de la fonction publique, le référent numérique semble pouvoir accueillir tous les profils. Tel un cou-teau suisse, pensé au départ pour l'Éducation nationale, ses services auraient-ils leur place dans les établissements artistiques ?

Pour la formatrice en numérique Sandrine Desmurs, il s'agit souvent d'enseignants « *issus d'une culture pédagogique mais embrassant une dimension plus large en faisant de la veille, en mettant en place des tutoriels, en aidant les collègues. Mais se référer à l'Éducation nationale semble ambitieux. Nous n'avons ni ses moyens, ni ses équipements et pas de plan numérique!* »

L'idéal pourrait donc être d'avoir des informaticiens au service du projet pédagogique. Poste précurseur mais non moins passionnant, ayant pour particularité de balayer un champ très large, l'informaticien est chargé des équipements, des outils, du réseau, de la gestion de projet, de sa création à sa réalisation. Le numérique est ainsi inséré dans un projet au long terme, débutant souvent par un état des lieux, un recensement des besoins. En poste depuis 2018 au **CRR de Bordeaux, Teresa Bremand** a ainsi pu « *co-construire* » un cahier des charges avec tous ses collègues du corps professoral et administratif.

Véritables médiateurs entre enseignants, famille et toute l'équipe de l'établissement, ils disposent d'une légitimité pour faire comprendre à la Direction des Services Informatiques (DSI) les besoins spécifiques du conservatoire. Avec pédagogie

et patience, ces informaticiens passionnés (très souvent musiciens) exposent les besoins spécifiques des établissements artistiques.

LE COVID : UN TEST GRANDEUR NATURE

Être affilié à un établissement permet également « *de s'ajuster à la demande* » précise **Nicolas Nouet, référent au Cefedem de Normandie**. À la différence d'un prestataire travaillant pour une mission précise, un salarié peut adapter sa stratégie : « *C'est ce que nous avons fait pendant la pandémie : j'étais en poste, employé dans la structure. Avec un prestataire, nous aurions dû repenser les contrats, les objectifs n'auraient pas forcément été adaptés. Cela nous a permis de réagir vite face à l'urgence de la situation* ».

Un référent numérique ne fait pas une stratégie, tout dépend du projet initial. Si la stratégie informatique souhaitée se situe à l'échelle d'une collectivité ou d'un établissement, l'intervention de la DSI est fondamentale. Si un établissement souhaite juste améliorer et développer des projets déjà en place, la présence d'un référent peut s'avérer intéressante. Enfin, la simple utilisation d'un logiciel ne nécessitera peut-être que l'intervention d'un collègue.

Comme le mentionne Yanik Lefort, directeur du Cefedem Normandie : « *Tout dépend de l'échelle à laquelle on nous demande de penser le changement* ». **S. M. ■**

RÉSEAUX SOCIAUX : DE L'IMPORTANCE DE BIEN COMMUNIQUER

Avec ses 2500 élèves et ses 150 professeurs, le Conservatoire Versailles Grand Parc combine avec exigence et humanisme projets pédagogique et artistique. Porté par l'ensemble des sites, avec plus de 200 manifestations publiques produites chaque année, il sait conjuguer scène et territoire pour dévoiler au public le talent de ses jeunes artistes. Les précisions de **Magali Hochet, chargée de production**.

Votre conservatoire est très présent sur les réseaux sociaux, notamment Facebook. Pourquoi ?

Nous nous servons de Facebook comme d'un outil de diffusion (**voir QR Code**). C'est la vitrine du conservatoire. Toute notre saison artistique est relayée via ce média, notre site internet et une plateforme de réservation numérique « billetterie ». Mais cela demande une organisation : dix personnes ont les droits de publication. Pour nous coordonner, nous nous organisons via un tableau prévisionnel de publication. Pour que chaque information puisse avoir la visibilité méritée, nous prévoyons deux publications par jour, à des heures différentes. Bien qu'il s'agisse d'un média populaire, nous veillons à ce que rien ne soit nominatif. Nous préservons l'anonymat et le droit à l'image en limitant les gros plans (et cela même si les élèves ont signé le droit de céder leur image en début d'année), en ne faisant figurer aucun nom dans les génériques. Nous sommes très vigilants sur ces questions, la majorité de notre public étant mineure.

L'usage du numérique a-t-il un effet sur les fréquentations du public ? Sur ses habitudes ?

Le numérique est un véritable outil d'inclusion. Nous avons un système d'action culturelle, « L'école du spectateur », qui permet de favoriser l'accès au spectacle via des partenaires sur le territoire. À partir de leur programmation, les professeurs sélectionnent des spectacles et nous pouvons ainsi tout centraliser et mettre en place un tarif spécifique. Les élèves ou les professeurs scannent un QR code pour s'inscrire. Nous avons ainsi une visibilité en temps réel sur l'événement. Ce QR code est accessible via l'intranet, les affiches ou le site.

Dans un souci écologique, nous dématérialisons beaucoup, notamment en réduisant l'impression des programmes. Le public peut les télécharger en PDF. Cette nouvelle pratique nous a permis de renouer avec une démarche qualité, qui n'était pas l'idée initiale mais qui permet la création de beaux programmes en couleurs, avec des photos, mettant ainsi en avant les artistes. Cela nous laisse également une souplesse pour le répertoire interprété qui peut être changé au dernier moment.

Quelle est la place de l'humain dans toutes ces nouvelles pratiques ?

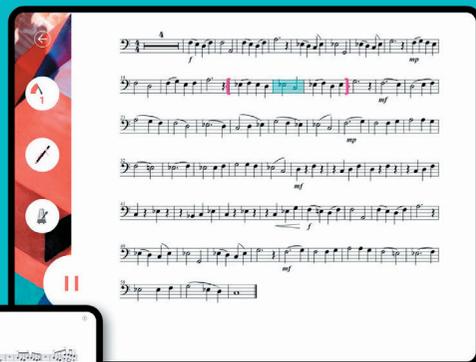
Le numérique ne coupe pas le lien avec les familles, les élèves et le public ! L'espace extranet permet de centraliser toutes les informations pour les familles. C'est une forme d'assistance, très pratique pour les fratries notamment. **S. M. ■**



PRODIGE PLAY

APPRENEZ À JOUER DE VOTRE INSTRUMENT AVEC PRODIGE PLAY

Buffet Crampon offre
une application musicale
fun et formatrice
pour les élèves et professeurs.



Download on the
App Store



GET IT ON
Google Play

BUFFET CRAMPON



CONCILIER L'ENSEIGNEMENT NUMÉRIQUE ET LE RGPD

RGD : quatre lettres familières et qui désignent le Règlement général pour la protection des données. Ce texte européen harmonise le traitement des données à caractère personnel dans l'Union européenne. Appliqué depuis le 25 mai 2018, il concerne tout organisme public ou privé implanté sur le territoire. Comment concilier enseignement numérique et RGPD ?

Il y a un lien certain entre éducation numérique et RGPD puisque ce dernier s'applique à tout renseignement se rapportant à une personne, qu'il soit collecté, stocké, consulté, utilisé, copié, transmis, archivé, supprimé ou simplement détenu. Une des principales difficultés rencontrées par les établissements d'enseignement tient à ce que les outils numériques mobilisés sont bien souvent développés par des entreprises privées. Celles-ci sont bien sûr soumises au respect du RGPD, cependant, puisque l'enseignant encourage ses élèves (dans certains cas des mineurs) à utiliser ces applications ou sites internet, il faut qu'il soit capable de vérifier certains points clés.

Le ministère de l'Éducation nationale en collaboration avec la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) ont érigé « 10 principes clés pour protéger les données de vos élèves », accessibles via le **QR Code** dans la marge.

1. Privilégier l'usage de logiciels libres ou développés par le ministère
2. Lire attentivement les informations disponibles sur les sites pour savoir si des données personnelles sont collectées, à quelles fins, et être vigilant à ce qu'aucune réutilisation commerciale ne soit envisagée
3. Utiliser de préférence des logiciels ou applications hébergés dans l'Union européenne

4. Vérifier que les parents et les élèves sont informés du traitement de leurs données personnelles et de la possibilité d'exercer leurs droits (d'accès, de rectification...)
5. Informer le chef d'établissement ou le directeur d'école de l'utilisation en classe d'une ressource collectant des données personnelles
6. Limiter toute collecte de données personnelles aux informations indispensables au bon déroulement de l'activité puis veiller à ce qu'elles soient supprimées ou archivées selon la réglementation
7. Créer des pseudos lors des activités pédagogiques en ligne si l'utilisation de l'identité de l'élève n'est pas nécessaire
8. Respecter le droit à l'image des élèves
9. S'assurer de la sécurité des données collectées grâce à des mots de passe et à un antivirus
10. Sensibiliser les élèves aux enjeux de la protection des données personnelles

Dans les conditions générales d'utilisation (CGU) ou de vente (CGV) des applications ou des sites que vous utilisez, vous trouverez beaucoup d'informations essentielles concernant le traitement de données personnelles qu'ils sont susceptibles d'opérer. Vous pourrez y vérifier les objectifs de l'entreprise quant au traitement, les informations collectées ou les accès demandés par l'application.

La CNIL propose des outils pour comprendre le RGPD sur son site internet, vous y trouverez notamment des définitions simplifiées de ces notions juridiques parfois obscures. Le site du Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique est également une bonne source d'informations complémentaires. **T. E. ■**



L'APPLICATION NOMADPLAY

« *Jouez avec des virtuoses* ». C'est le pari de cette application qui, en quelques années, s'est imposée dans le monde de la musique classique et des conservatoires comme une référence en matière de plateforme musicale. Isoler n'importe quel instrument, jouer en immersion avec des artistes... cette start-up donne à l'élève l'opportunité de développer son sens de l'écoute ([voir QR Code](#)).

Rencontre avec [sa co-fondatrice, Clothilde Chalot](#).



Comment est née l'aventure NomadPlay?

Au départ, nous avons créé via la start-up « Digital music solution » un label de disques. Nous étions en 2014, le CD semblait sur sa fin, il fallait digitaliser. Plus le temps passait, et plus j'observais que l'on s'éloignait du public, les jeunes allant de moins en moins au concert. D'un autre côté, les démarches politiques, les mécènes, réfléchissaient à la façon de donner accès à tous les publics. Le débat tournait autour du compositeur mais jamais de l'interprète. Je trouvais dommage de ne pas ouvrir l'expérience musicale au public et surtout aux enfants. La musique, c'est de l'émotion avant tout. Nous avons imaginé un outil qui permette de grandir, d'accompagner, d'avoir un autre usage que simplement « écouter ». Ainsi est né NomadPlay en 2020.

À qui vous adressez-vous ?

Nous nous focalisons depuis 3 ans sur les conservatoires, en partenariat avec la FFEA, FUSE, le CNAPEC. Mais soyons clairs, bien que cela soit un outil pédagogique, on ne remplacera pas le professeur. Nous avons aussi développé la plateforme pour le grand public: les artistes se sont emparés de NomadPlay, c'est un positionnement nouveau. Cela a

permis une démocratisation sur l'image de la musique classique en cassant des codes. Le public a beaucoup évolué, aujourd'hui, il veut être l'artiste. Nous sommes dans une société d'individus qui veulent toujours se montrer. Néanmoins, nous voulons quand même créer du lien avec l'artiste et l'enfant interprète, pas uniquement que l'utilisateur ne se rende « star lui-même ».

Le métier d'accompagnateur deviendra-t-il obsolète dans les prochaines années ?

C'est une crainte qui pour nous n'est pas fondée. Si nous avons un problème par rapport à ce métier nous l'aurions déjà eu avec les bandes-son ou cassettes des dernières décennies ! La vraie question est: qu'est-ce qu'apporte un accompagnateur ? Il est avant tout dans la relation pédagogique. Quand nous parlons pédagogie, nous parlons du contenu musical. D'ailleurs nous ne pouvons pas l'utiliser sur un concert, c'est écrit dans nos clauses. Nous avons pensé cette application pour que cela transfère tout notre public dans les salles, surtout pas pour aller plus vite ou supprimer des professions !

Enfin, nous avons aussi développé cette application dans un souci de qualité. Des bandes-son très bien interprétées, avec à terme plusieurs interprétations pour développer aussi le sens critique. Tout le monde aime le beau son, même les plus jeunes !

C'est véritablement dans un souci de démocratisation que NomadPlay a été imaginé: permettre à tous d'avoir accès à la qualité via les nouvelles technologies ! **S. M. ■**

Pour la bonne information du lecteur, NomadPlay est une application dont la FFEA est partenaire institutionnel et commercial.

LA CONVENTION NUMÉRIQUE DE LA SEAM, UN OUTIL À DÉCOUVRIR

Depuis la rentrée 2022, la Société des éditeurs et auteurs de musique (SEAM) propose une nouvelle convention aux écoles et conservatoires. Elle reste toutefois trop peu connue.

Peut-on donner une copie digitale d'une partition à ses élèves? Jouer dans l'enceinte d'un établissement avec des copies digitales? La convention numérique de la SEAM répond aux questions que posent ces usages et autorise l'utilisation numérique d'extraits d'œuvres. «*Les conservatoires trouvent l'outil intéressant, surtout depuis les confinements, confie **Philippe Leduc, directrice générale de la SEAM.** Cette convention prolonge la convention reprographie et permet aux conservatoires d'utiliser des extraits numériques pour la pédagogie et pour le concert de fin d'année, les examens et concours dans leurs locaux.*» Le tout dans un cadre numérique sécurisé, réservé aux élèves et aux enseignants et sous la responsabilité de l'école. Un enseignant peut ainsi donner une copie numérique d'une œuvre à son élève dans le cadre de son école, si celle-ci a signé la convention numérique¹.

La demande exclusive pour la convention numérique seule est encore faible, admet la SEAM, mais celle-ci se devait de proposer un outil adapté pour anticiper le passage au numérique des écoles, encore marginal. Reste à la faire connaître pour favoriser les bonnes pratiques. C'est le rôle des chargés de mission de la SEAM qui vont sur le terrain. **Serge Bubisutti** effectue ainsi 150 à 200 visites par an, auprès d'écoles, chorales et conservatoires. «*La première question porte sur le "photocopillage", le vignettage, bien avant les usages numériques, témoigne ce dernier. Les gens ont du mal à comprendre que Mozart a beau être dans le*

domaine public, l'édition, elle, est protégée. Au niveau numérique, il y a des demandes, mais cette convention doit encore pénétrer les consciences.» Le problème de la contrefaçon ne rencontre pas non plus le même écho selon les générations. «*Plus les enseignants sont jeunes, plus ils comprennent le souci de légalité, constate **François Dhalmann secrétaire général de la CEMF.** J'ai des auteurs qui ont renoncé à produire des contenus pédagogiques car ils constataient que leurs œuvres étaient pillées sur le Net*».

Il suffit d'un clic pour violer le droit d'auteur, en téléchargeant une copie, ou en partageant une copie privée. L'autre cas de figure est celui des arrangements numériques produits par les enseignants à destination de leurs élèves. Ici aussi, le code de la propriété intellectuelle s'impose. «*Il faut avoir les autorisations des ayants droit, sinon c'est de la contrefaçon dès lors que cela sort du cercle privé*», précise François Dhalmann. Des progrès restent à faire aussi du côté des applications qui n'informent pas toujours assez leurs utilisateurs sur le droit moral, voire diffusent «un discours ambigu» sur la distinction entre partitions protégées et du domaine public. L'application Nyumba a ajouté une fonctionnalité «droits d'auteurs» dans le portail de gestion de l'établissement pour promouvoir les bonnes pratiques. C'est à l'enseignant de confirmer qu'il partage un contenu libre de droits ou autorisé et au personnel administrateur de vérifier si les fichiers partagés sont conformes ou pas. «*Il est important de dire qu'il existe des solutions contractuelles légales pour le numérique, et des plateformes légales*» conclut la SEAM. **A. R.** ■

Pour la bonne information du lecteur, la SEAM est un organisme dont la FFEA est partenaire institutionnel.

¹ Le coût varie (3 €, 4,50 ou 6 € par élève et par an) comme pour la convention reprographie, en fonction du nombre de pages (1-15 / 16-30 / ou 31-50)



i M U S E

**Logiciel web de gestion
Ecoles et Conservatoires
Musique - Danse - Théâtre**

**Portails extranets & Espace Numérique de Travail
Familles - Elèves - Etudiants - Enseignants**

www.imuse.fr - 04 73 39 13 90

UNE RÉVOLUTION NUMÉRIQUE AU CNSMD DE PARIS

Le plus gros conservatoire supérieur de France – quelque 1 400 étudiants – fait sa mue numérique. La **directrice du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), Émilie Delorme**, détaille le Plan numérique de l'établissement, lancé en 2023.

Comment le CNSMDP a-t-il traversé la crise du Covid ?

L'année 2020 aura marqué un tournant pour l'institution. J'en ai pris la direction le 1^{er} janvier 2020 et quelques semaines plus tard, nous avons été confinés. Nous avons constaté pendant cette crise quels étaient les nouveaux formats que prenait la musique enregistrée : l'usage allait vers les vidéos et non plus à la simple piste sonore. Partant de là, comment forme-t-on nos étudiants à l'apprentissage du studio comme de la scène ? Comment peut-on rester à la pointe de la technologie ?

J'avais une conscience forte que le secteur de la musique nécessitait plus de formation supérieure quant à ces questions. La conséquence de ce manque est que la diversité musicale est menacée. La place des musiques amplifiées dans cette maison est de plus en plus grande. Beaucoup d'étudiants ont une double pratique et les musiques actuelles offrent de nombreux débouchés pour les ingénieurs du son, les improvisateurs du département jazz et musiques improvisées aux diplômés du département pédagogie.

Comment les confinements ont-ils influencé la pédagogie ?

On est passé avec le Covid subitement en visio avec le constat dramatique de la mauvaise qualité de la synchronisation du son en plus de la perte de la qualité de présence. Le lien entre le pédagogue et l'étudiant tout comme celui entre l'artiste et le public est considérablement affecté s'il

se fait à distance. Pourtant, une fois la nécessité passée, nous avons constaté que certaines disciplines pouvaient s'en servir. Autre constat : le CNSMDP possède des ressources incroyables non partagées. Pour les concours de lecture à vue, nous passons des commandes d'œuvres. Nous avons ainsi mis en ligne quelques milliers de sujets de concours et ce fut... un succès phénoménal. Autre trésor : nos étudiants réalisent 250 mémoires par an qui sont accessibles à la médiathèque ou pour quelques uns sur notre site mais sans éditorialisation en facilitant l'accès.

Quel était jusqu'en 2023 l'usage du numérique du CNSMDP ?

Un premier Schéma numérique a été mis en place de 2018 à 2023. Il avait pour but la transition numérique du conservatoire pour l'administratif et la gestion de la scolarité. Du côté artistique, ce que l'on nomme le Studio 3D était déjà prévu afin de disposer d'un outil pour enregistrer un orchestre dans des conditions modernes, comme le son immersif.

Le nouveau plan 2023-2026 bénéficie d'un budget de 5 millions qui devrait permettre à moyen terme d'avoir une structure rentable permettant de faire de nouveaux investissements. Nous pourrions à terme monter des partenariats avec d'autres écoles européennes d'enseignement artistique afin de mobiliser des fonds de la Communauté européenne pour des projets transverses. Nous sommes très en retard. L'université de Berkeley (Californie) a 20 ans d'avance concernant les campus en ligne, notamment dans l'offre qu'elle propose pour les acteurs des musiques actuelles. C'est une concurrence très importante et un point faible pour le classement (le CNSMDP est à la 2^e place du classement QS des établissements d'enseignement artistiques en spectacle vivant, ndlr). Notre force est

notre ancienneté, notre réputation et l'extrême concentration de l'enseignement supérieur artistique en France : dans deux villes seulement au niveau master, à Lyon et Paris.

La première « brique » de ce plan est un studio...

Oui ! Il nous faut concrétiser le projet ce studio 3D pouvant accueillir 80 musiciens avec captation d'images et sons immersifs. Nous pourrions capter en binaural et transaural. Le studio pourra par exemple reproduire l'acoustique spécifique d'une salle : un élève pourra y jouer de l'orgue comme dans Notre-Dame de Paris afin ajuster ses jeux en préparation d'un concert sur place. Nos élèves ingénieurs du son pourront apprendre comment adapter le son. Le studio pourra servir pour la création aussi. De plus en plus de salles ont des outils de son amplifié. Le soutien sonore est un changement de paradigme pour les musiques classique et jazz. Il est essentiel que les ingénieurs comme les artistes en maîtrisent les enjeux. Ce sera donc un lieu de recherche et de mise en situation pour les professeurs et les interprètes. Le studio 3D sera loué à des structures extérieures afin de rentabiliser l'investissement.

Voilà le premier des quatre axes de développement de notre nouveau Plan Numérique. La deuxième est le Campus en ligne qui devra répondre au besoin de partage des savoirs faire de la maison.

Comment va se développer le futur Campus en ligne du CNSDMP ?

Pour répondre à des questions telles « Comment organiser une bibliothèque de partitions ? » à « Comment placer des micros ? », nos étudiants ont déjà accès aux réponses. Avec le Campus en ligne, nous allons les proposer à tous. Ces outils de formation continue, en français et en anglais, seront fait pour les artistes et les pédagogues en France et à l'étranger. Pour les Français, certaines formations seront prises en charge par l'AFDAS et Pôle

emploi. Cela permettra par exemple, via la Validation des acquis de l'expérience (VAE), à des titulaires du Certificat d'aptitude d'accéder à un grade master. Nous pourrions ainsi partager avec le monde entier certains cours typiques de l'enseignement français de la musique comme l'écoute critique. Afin de renforcer l'attractivité de notre maison auprès des étudiants étrangers, nous allons à terme rendre gratuits des modules de préparation aux concours d'entrée au CNSMDP sur certaines épreuves comme le commentaire d'écoute.

À qui s'adresse le troisième volet du Plan: la plateforme de ressources ?

Son but est d'agrèger du contenu pédagogique et les productions de nos chercheurs. Le public de cette plateforme sera les pédagogues des écoles et des institutions qui s'abonneront. Il sera organisé par thématique et proposera un annuaire des spécialistes avec une partie événementiel incluant des rencontres en ligne. Si un professeur d'un CRD cherche à initier ses élèves au chant grégorien, il trouvera par exemple des ressources numériques, une vidéo de master class, ainsi que les coordonnées de collègues spécialiste du grégorien. Et pourquoi pas un article de *La Lettre du Musicien* ! Enfin, le quatrième volet sera autre plateforme qui aidera à la mise en relation autour de l'emploi en pédagogie musicale. Souvent, on nous pose la question « *Vous ne connaissez pas un professeur de piano ?* » et souvent nos étudiants peuvent répondre à cette demande... ce qui leur permet d'aider au financement de leurs études.

Que répondre à ceux qui sont réticents face au numérique ?

Je peux comprendre les réticences. Mais le numérique ne va pas suppléer l'enseignement tel que nous le pratiquons. Nous ne ferons pas de cours de violon en ligne, le présentiel est essentiel. Au contraire, le numérique permet de mettre l'humain au centre, d'accéder à de nouvelles choses pour se recentrer sur le face-à-face pédagogique. **S. G. ■**

6

LA CRÉATION À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

QUAND LE NUMÉRIQUE INFLUENCE LA CRÉATION ARTISTIQUE

Smartphone à l'Orchestre de Lille, bornes interactives dans les expositions de la Philharmonie de Paris ou encore application mobile de scénographie sonore à Strasbourg : le monde numérique semble infuser de plus en plus la création. Simple air du temps ou changement d'état d'esprit ? Les artistes de demain peuvent-ils refuser cette révolution ?

Ludwig van Beethoven et le piano, comme Pierre Schaeffer et l'ordinateur : l'histoire de l'art nous montre combien les créateurs aiment s'approprier les nouvelles technologies. Créés il y a 13 ans à Strasbourg, « Les Ensembles 2.2 » œuvrent dans le champ des arts sonores et hybrides. Le dialogue entre numérique et création est leur quotidien. Expert dans le domaine et le traitement du son, ce studio de création a choisi d'investir deux espaces bien distincts : l'espace acoustique et l'espace public. Le numérique a permis à cet ensemble de créer une gigantesque boîte à outils sonores : compositions musicales, sound design, géolocalisation ou encore scénographie sonore.

« Dans cette aventure, le numérique se situe à l'endroit où il doit être, décrit **Gaëtan Gromer, directeur artistique de l'ensemble**. C'est l'outil qui nous permet de relier ces deux espaces. L'immense majorité de notre activité se situe au niveau de l'espace public et le numérique est formidable pour cela. Via notre application mobile GOH, nous donnons au public accès à nos œuvres 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le numérique nous permet également l'extension du domaine de la création musicale avec la musique mixte ». À travers une balade, les fictions sonores sont des parcours mêlant textes originaux et compositions musicales. En plongeant le promeneur dans une histoire, il l'invite à découvrir ou redécouvrir, sous un autre angle, un

lieu, un espace, un quartier à travers le regard de l'artiste.

Bien que la manière de créer soit différente d'un concert traditionnel, l'exigence et la qualité artistique sont au rendez-vous. « Le fait de passer par une application, un smartphone fait tomber toute frontalité. En général, les personnes qui commencent un parcours le terminent. Puis elles vont beaucoup plus naturellement, par la suite, franchir la porte de nos concerts », explique **Antoine Spindler, responsable studio et professeur à la HEAR** (Haute École Artistique du Rhin). L'application est centrée sur le son, le décor est mouvant et réel mais c'est l'écoute qui guide le cheminement de l'auditeur.

Là où l'on pourrait voir un paradoxe à utiliser, pour la création d'une œuvre unique, un outil numérique qui nous pousse vers une répétition à l'identique et de façon indéfinie, les protagonistes de ce studio de création ont bien intégré l'idée que « les outils sont ce que l'on en fait ». Autrement dit, à l'inverse des nombreuses expositions numériques immersives transposables partout, Les Ensembles 2.2 défendent une toute autre vision : « Ce n'est pas parce que l'économie du numérique pousse dans un sens, que l'on ne peut pas se réapproprier les vraies valeurs de l'art en présentant le contraire. Nous faisons du sur-mesure, on ne peut pas réadapter l'expérience ailleurs, elle est à chaque fois différente ». Une œuvre est donc créée pour un lieu et sera différente pour chaque personne. À cela s'ajoute la psychologie de l'auditeur, sa géolocalisation : le cerveau va donc recréer son histoire, en créant du lien.

Un public interactif, c'est le défi qu'a relevé le **chef d'orchestre Alexandre Bloch**. En 2015, l'orchestre s'était doté du premier studio numérique d'Europe. À son arrivée, le chef a souhaité pour-

suivre la démarche en investissant dans des caméras digitales permettant d'assurer leur propre production, faisant de cet orchestre 2.0 un pôle ressource pour un grand nombre d'étudiants. Dans une démarche pédagogique, le musicien passionné a souhaité associer art et technologie en modernisant l'orchestre. L'application mobile «Smartphony» lui a permis de réaliser un projet qui lui tenait à cœur: «*Donner des clés d'écoute, de compréhension au public pour aborder les grands chefs-d'œuvre du répertoire symphonique. Je ne voulais pas d'un gadget, mais d'un moyen pour amener l'artistique à haut niveau, avec une grande qualité, et toujours un souci d'exigence*».

Rencontrer le public différemment, l'intégrer à la conception du son, du texte, c'est ce que permet l'évolution numérique. Jouer au chef d'orchestre en prenant part à la création du célèbre *Sacre du Printemps* de Stravinsky à Lille, créer sa fiction sonore à Strasbourg, au Luxembourg, à Bruxelles, Metz, Poitiers ou Villeurbanne... Et si le numérique offrait au spectateur la possibilité d'être acteur de son œuvre? Et si l'un des secrets pour le faire venir dans les salles de concert était de commencer par le toucher dans les espaces publics?

Cette conception est avancée depuis 1982 par la structure pionnière en arts numériques «Puce Muse». C'est en extérieur, sur des transats équipés de capteurs que l'auditeur peut choisir la manière dont il va écouter une pièce: avec ses oreilles, allongé ou en posant les mains sur les vibrations. Mais plus qu'une interaction, c'est avant tout une performance collective et accessible à tous que **Serge de Laubier, son fondateur**, veut offrir à tous: «*Nous déjouons ainsi les chiffres bas de fréquentation*», confie le musicien-chercheur. Il y a encore tout un public à conquérir: deux tiers du public lillois n'avait jamais franchi les portes du Nouveau Siècle, l'auditorium qui accueille l'Orchestre. Rencontrer le public différemment pour démocratiser l'art se-

rait l'une des solutions: «*Le premier frein en médiation est de dépasser le malaise des gens. Beaucoup n'ont pas l'habitude, n'osent pas franchir la porte. En investissant un lieu commun, avec un outil qu'ils utilisent toute la journée, le smartphone, les barrières sont effacées, les complexes envolés*», remarque Antoine Spindler.

Mais c'est surtout l'intérêt et la curiosité qui sont suscités, à l'image de la gigantesque exposition «Musicanimale» à la Philharmonie de Paris. Début de grande ampleur dans le domaine de la bioacoustique, l'exposition, à travers la manipulation de dispositifs interactifs et un parcours réunissant près de 150 œuvres, met à l'honneur un bestiaire réconciliant art et sciences. Du plus jeune au musicien le plus aguerri, les commissaires Marie-Pauline Martin et Jean-Hubert Martin ont réussi le pari de rendre l'art accessible à tous, par le jeu, l'écoute et l'observation. Dans un constant souci de médiation, le visiteur, grâce aux captations de paysages sonores, est immergé dans un écosystème émouvant.

Numérique et émotions ne sont donc pas incompatibles: «*Il ne faut pas sanctuariser le numérique*, alerte **Gaëtan Gromer des Ensembles 2.2**. *C'est juste un outil, comme la clarinette l'était pour Mozart à son époque. Il faut garder le rapport de musicien. Comme dans le monde numérique, ce n'est pas naturel non plus de jouer du violon!*»

Trouver la juste place, investir tout espace, prendre la technique dans ce qu'elle peut nous offrir et se battre pour réduire l'écart entre les besoins et les moyens mis à disposition. Une telle démarche est essentielle pour continuer à ouvrir les possibilités éducatives. Celle des enfants, mais aussi celle de toute une société. De tout temps, les compositeurs ont travaillé main dans la main avec les facteurs d'instruments pour faire évoluer leur art en étant au plus près de l'expression de leurs émotions. Restons dans cette transmission! **S. M. ■**

PEUT-ON PARLER D'UN PUBLIC NUMÉRIQUE ?

Penser nos métiers et institutions dans une époque transformée par le numérique : c'est tout l'enjeu de TMNLab, laboratoire Théâtres et Médiations Numériques qui réunit près de 800 professionnels du spectacle vivant. En associant les artistes de la scène avec tous ceux qui œuvrent hors scène, cette communauté apprenante permet à ses membres de développer leurs pratiques et de mener, ensemble, une réflexion en favorisant et développant les outils numériques. Mais au-delà de l'outil, c'est le rapport au public, au lieu et à l'espace dont il est question. **Clément Coustenoble, chef de projet**, et **Anne le Gall, cofondatrice et présidente** nous éclairent sur ces nouveaux enjeux

Pourquoi une telle démarche ? Comment combiner métier artistique et révolution numérique ?

La rencontre avec la question du numérique ne s'est pas faite autour du champ artistique ou culturel, les membres de TMNlab n'étant ni des créateurs, ni des artistes mais des personnes qui ont vocation à accompagner les artistes et les créateurs. Nous faisons le lien avec les questions des publics.

Nous avons principalement des gens qui travaillent à la communication, la direction, l'action culturelle, des chercheurs, des étudiants et des acteurs publics... Nous sommes vraiment sur la transformation culturelle des métiers et des lieux de spectacles vivants. Pourquoi fait-on cette distinction ? D'une part parce que le réseau a été créé par des gens qui travaillent dans ces lieux mais aussi car les artistes se sont saisis depuis longtemps de la question du numérique, sans nous at-

tendre... Ils l'ont interrogée dans leur création, ils se sont posé des questions. Ils ont surtout interrogé le numérique peut-être plus dans le sens sociétal du terme.

Par contre, nous travaillons aujourd'hui à un élargissement du réseau à destination des artistes, pas à pas, afin de remettre du dialogue avec les créateurs dans le spectacle vivant. La spécificité du spectacle vivant, c'est justement la présence d'artistes vivants.

Mais le numérique pose surtout la question du lien avec le public...

Cette révolution a impacté les sociétés, les pratiques des publics, les pratiques numériques des professionnels... Elle constitue donc un fait social et technologique que nous pouvons questionner. Nous pouvons décider d'avoir certaines postures face à cette révolution, mais on ne peut pas l'éviter. En tant que lieu culturel connecté à son époque et à sa société, nous nous devons de traiter cette question. Certains vont décider d'être "anumériques" mais si nous le décidons, cela doit être fait en conscience et en sachant de quoi on parle.

Comment se place le vivant dans cette logique numérique ?

Nous avons tendance à opposer virtuel et réel, numérique et physique, mais aujourd'hui, cette définition n'est plus pertinente. Nous avons tous une extension numérique par rapport à nous. Nos lieux et nos pratiques sont tous devenus hybrides, inutile de les opposer. La question du numérique concerne également les opportunités de créations, de développement, de partage de connaissances, quelque

chose de très vivant finalement. Pour nous il ne devrait pas y avoir d'oppositions.

Nous avons établi un état des lieux du numérique dans les théâtres où nous sommes intervenus durant l'année 2021. 37 % des répondants disent que, même après notre intervention, ils éprouvent encore un blocage, un sentiment d'incompatibilité avec l'outil numérique, notamment à cause de cette opposition virtuel/réel. Mais quand nous nous posons vraiment la question de ce qu'est la transformation et les enjeux qu'elle pose, il n'y a aucune dichotomie entre numérique et vivant. Donc nous considérons qu'il n'y a pas d'opposition, nous sommes à un autre enjeu de discussion. En revanche, cette confrontation est bien réelle et palpable dans le secteur.

Dépassons ces oppositions, et trouvons comment aujourd'hui et demain vont s'articuler autour de cette réflexion, la pratique des arts vivants et des lieux de création, dans une société transformée par le fait social numérique. Nous devons prendre en compte ces nouveaux usages, ces dispositifs et sa technologie. Cependant, la technologie du numérique ne représente qu'une petite partie de la transformation sociale imposée par le numérique: nous pouvons déjà observer des influences de l'univers digital dans des pratiques physiques.

Nous pouvons affirmer que la circulation de ces pratiques numériques va transformer la création elle-même et cette création, nous la retrouverons sur différentes scènes. Ce sont les premières ébauches d'une transformation héritée du numérique et présente aujourd'hui.

Au niveau des pratiques des spectateurs, quels changements observez-vous ?

Le changement est avant tout une surabondance de l'offre culturelle et des modalités d'accès. Nous avons tout ce

que l'on veut sur internet, en termes de consommation ou de pratique culturelle.

On a encore, heureusement, une hybridité des pratiques culturelles: certains passionnés d'opéra vont aussi bien aller à l'opéra ou écouter Deezer. Mais cette diversité des pratiques s'affiche dans une surabondance de l'offre et de l'accès. Cela pose une vraie question de visibilité des pratiques en présentiel. Paradoxalement, le public a accès à une offre pléthorique mais cette surabondance est aussi un frein à la décision, au choix de quel spectacle aller voir. Les professionnels doivent repenser la valorisation de leur proposition culturelle afin d'être certains que les publics y accèdent et en aient connaissance.

De même pour les publics, la culture numérique a fait bouger beaucoup de choses, et notamment la question des pratiques amateurs. Nous avons toujours eu des initiatives et des choses mises en place mais le numérique a mis une nouvelle donne: avec un accès à la connaissance, avec des tutoriels sur des pratiques très variées: on peut maintenant se former, apprendre sans limites.

Cela a changé la posture concernant l'apprentissage avec notamment la question de la médiation qui a renforcé des questions de communauté et de pratiques. Nous assistons à des formes nouvelles d'apprentissage, et donc à de nouvelles professionnalisations en ligne. Dans le monde de la danse, de vrais mouvements sont nés en ligne et ont été institutionnalisés et officialisés.

Cela va donc poser une question fondamentale car la surabondance donne moins de temps pour venir. Comment se différencie un lieu, qu'est-ce qu'il propose comme expérience? Ce n'est plus seulement la rencontre avec l'œuvre mais tout le parcours qu'il propose autour d'elle. Que propose-t-on avant? Après? On sort de l'expérience culturelle. Le lieu scénique devient

le lieu de vie lui-même, avec une rencontre sociale. La question de la sociabilité de la sortie culturelle a toujours été étudiée, mais aujourd'hui ce dialogue est encore plus fort : comment allons-nous passer le cap de respecter un horaire fixe dans une époque où nous n'avons plus d'horaires ? Qu'est-ce qui va faire que cette expérience sera valorisée et ne deviendra pas quelque chose de luxueux ? Ce sont nos défis !

Il faut travailler sur cette frontière du lieu extérieur/intérieur. Ne pas seulement se focaliser sur ce qui incitera à venir sur place : c'est une évolution en termes de pensées.

Nous avons une mission d'accès à la culture et un travail de pensée autour de ce que l'on défend. Cela soulève aussi l'enjeu des tutelles qui ont besoin d'un impact territorial.

Si nous ne travaillons pas la question de l'offre et la rencontre en ligne ou en « live », nous passerons à côté de pratiques des publics et d'opportunités de rencontres avec des personnes qui ne fréquentent pas nos lieux.

Peut-on véritablement imaginer un lien entre les deux ?

Nous pouvons composer des contenus et organiser des temps pour se rencontrer et travailler ensemble. Faisons également le lien avec la question des "pure player" par exemple : Deezer a organisé des moments en présentiel, malgré un travail en ligne. C'est justement cet endroit d'aller-retour qui diversifie une offre culturelle et ses offres d'accès. Il ne suffit pas uniquement d'avoir comme objectif de faire venir dans le lieu : on passerait à côté de toute une population et surtout d'une mission.

Un autre défi est de réussir à formuler collectivement cette mission. C'est-à-dire que cette mission se situe peut-être ailleurs que dans l'ambition de faire venir des publics dans le lieu. Cela reste à formuler à l'échelle de chacune des structures mais aussi

à formuler à l'échelle des tutelles. Ce dialogue, c'est l'un des enjeux. Faire se rencontrer les professionnels en poste dans les structures, les responsables des tutelles autour d'une table éclairée par la recherche du public.

Pour qu'on ait un véritable diagnostic sur ces pratiques il faudrait élargir le rapport au public, avoir une réflexion qui est tout aussi aboutie que sur ce qui préexistait, quand il s'agissait de savoir comment inviter le spectateur à voir le spectacle, à une heure précise.

Peut-on parler d'un public numérique ?

Cela est très complexe, car beaucoup ont, malgré tout, une pratique présente. Nous pouvons observer un mélange. "Le" public n'existe pas ! Il existe des publics dont certains sont des publics de niche des typologies, des regroupements, des communautés qui se croisent en ligne et hors-ligne... et avec des gens qui font souvent partie des deux publics. Certains iront à l'opéra en présentiel mais écouteront des concerts de jazz en ligne.

En revanche, il est intéressant d'observer les pratiques de ces publics, de pouvoir imaginer que nous pouvons recréer des groupes, des communautés auxquelles nous pouvons nous adresser. Mélanger des gens pour pouvoir se retrouver autour d'une pratique commune.

Sans en avoir conscience, tout le monde est devenu numérique. Le fait social numérique nous a tous transformés en public culturel au sens large. Les institutions culturelles du spectacle vivant doivent s'adresser différemment à leur public et au public en général. Quand on s'adresse via les réseaux à un public, s'adresse-t-on à notre public ou à d'autres publics ? Nous rencontrons une grande diversité de public numérique finalement !

Radio France lance son algorithme de service public, quels défis cela vient-il soulever ?

Cela représente un énorme défi que nous essayons de travailler au TMN-lab en dialogue avec le ministère pour trouver un positionnement. Les pratiques numériques et l'accès à la connaissance que l'on peut imaginer sont créées par des algorithmes définis par des structures marchandes avec des intérêts. L'accès est limité et n'est pas gage d'objectivité...

La massification des usages en ligne est culturelle. Dans cette masse d'accès et d'informations, se pose la question de la découvrabilité : comment rendre accessible et porter à la connaissance de l'internaute une offre culturelle dans toute sa diversité et notamment en présentiel ?

Il faut dépasser l'efficacité commerciale, ne pas s'enfermer dans la peur de déplaire, prendre du recul avec de l'audace. Comment, en créant un algorithme de service public, allons-nous favoriser la découverte de nouvelles choses que nous pourrions aimer, mais aussi réaliser des pas de côté pour aller plus loin, avec une petite prise de risque. C'est un savant mélange de hasard et recommandations humaines. N'oublions pas que derrière l'algorithme, il y a des êtres humains qui travaillent et vont donner des pondérations, encoder pour orienter la diffusion du savoir.

Et si nous explorons plus largement ce sujet, le ministère de la Culture ne travaille que sur la découvrabilité des contenus en ligne et non sur l'offre culturelle dans sa globalité, sur ce qui peut se passer sur les territoires. Le ministère dissocie territoire et numérique en excluant tout un pan de la découvrabilité qu'il finance.

Nous travaillons beaucoup avec la DGCA (Direction générale de la création artistique) qui a toujours pensé cette question numérique mais plus d'un point de vue création, tout en accompagnant les professionnels. Depuis janvier 2022, une feuille de route

avec les grands enjeux a été créée. Cette question du numérique est, de fait, transversale et doit être traitée par les grands organes politiques.

Comment imaginez-vous le spectacle vivant de demain ?

Les lieux de spectacle vivant vont être invités à se restructurer complètement de l'intérieur : comment repenser les horaires, comment utiliser leur espace, etc. D'un point de vue médiation, évidemment, mais aussi d'un point de vue convivialité : comment invite-t-on les gens et comment réagissent-ils ?

Il est difficile de l'imaginer, mais nous sommes curieux quant au processus qui va pousser tous les lieux à se réinventer en respectant le projet de chacun. Espérons que chaque lieu puisse prolonger encore son projet. Dans le numérique évidemment, qui est un véritable enjeu, mais de façon tout aussi pertinente, physiquement, dans sa façon d'accueillir. **S. M. ■**

NFT : QUELLE APPLICATION POUR LA MUSIQUE ?

par Timothé Deman, publié le 03/10/2022

Il fait une entrée remarquable dans le monde de la culture. Le NFT, qui entend remettre le concept de non-reproductibilité au centre de l'économie culturelle, suscite fantasmes et spéculation. Cette technologie intéresse des professionnels de la musique, convaincus des applications vertueuses de cette innovation.

Cela semble une évidence : sur internet, la notion d'authenticité n'existe pas. Tout contenu est par essence reproductible à l'infini. Originaux et copies se confondent : dans un monde où tout est dupliqué, il n'y a plus de rareté, donc plus de valeur.

Le NFT entend corriger ce problème. Un NFT, non-fongible token en anglais, pourrait se traduire par « jeton non-fongible ». Un token est un jeton virtuel qui ne peut être divisé (sauf dans des cas très particuliers) et qui sert de certificat de propriété infalsifiable. Non-fongible désigne le fait qu'il soit échangeable, dans une pure logique de troc, mais pas interchangeable. Le but du NFT étant d'établir l'authenticité de façon incontestable de contenus numériques en y associant ce jeton. L'intérêt du NFT est également son caractère traçable, et ce, de façon décentralisée. Toutes les transactions sont gardées en mémoire, grâce à une technologie appelée « blockchain », complètement décentralisée, et qui est la base des monnaies virtuelles. Peut-on, dès lors, imaginer une application à la musique ? Quelles implications cela entraînerait-il et quels marchés se prêteraient à cette innovation ?

BILLETTERIE ET FIDÉLISATION

La billetterie s'impose comme une des applications les plus évidentes du NFT : « C'est un "match" entre un marché et une technologie »,

nous explique Julien Ranquere, fondateur de Tailor-NFT, start-up française proposant des solutions numériques aux entrepreneurs du spectacle. Il vient de collaborer avec l'Olympia : « Tailor-NFT a proposé de créer des cartes de membre – qui sont pour la plupart des sortes de billet à vie – qui vont donner accès à des privilèges, à des concerts, des expériences exclusives », résume l'entrepreneur.

Pour Julien Ranquere, le billet en NFT présente plusieurs opportunités. Tout d'abord d'en faire un objet unique et esthétique : « Le fait d'en faire un actif digital unique, via le NFT, fait que le billet redevient un support de création. On peut faire de ce billet à vie une œuvre en 3D, en collaboration avec un artiste designer. Un objet qui va être très beau et qui va avoir une valeur en tant que pièce de collection », explique-t-il.

Un autre aspect est celui du contrôle du « second marché » (vente de tiers à tiers). « On peut tracer qui est le propriétaire, et s'il a été transmis à quelqu'un d'autre », grâce à la technologie de la « blockchain ». Cela permet un endiguement vertueux de la spéculation en luttant contre la fraude avant le concert tout en permettant que le ticket prenne de la valeur après, en devenant un objet de collection, et par là même un actif propre à la revente.

PROTÉGER LES PARTITIONS

Le marché de la partition est probablement moins avancé dans ce domaine. Alexis Maingaud, cofondateur de Sight-O et de Keels, deux sociétés dédiées à la partition numérique, entend rattraper ce retard. Il part du constat que le marché de la partition digitale est dans une impasse : « On a deux problèmes. D'un côté, le PDF qui perd toute sa valeur parce que vous

êtes libre de l'envoyer à n'importe qui. De l'autre ma partition qui est hébergée sur une plateforme, qui peut s'arrêter d'opérer demain pour différentes raisons. Je ne possède donc pas vraiment mes partitions et je peux les perdre.» Il propose une troisième voie, avec la partition "tokenisée": « On pourra vendre sa partition sous forme d'un NFT, permettant une sécurisation des ayants droit. Une partie de cet argent ira directement à l'auteur, en établissant directement des "smartcontracts" complètement automatisés. Cela permettra d'accéder également à un marché de l'occasion totalement quantifiable et contrôlable ».

Pour Alexis Maingaud, il y a peu de risques de spéculation: « Il n'y aura aucune raison de spéculer sur une partition tirée à 1000 ou 2000 exemplaires, mais rien ne vous empêche de la revendre en seconde main à moitié prix. »

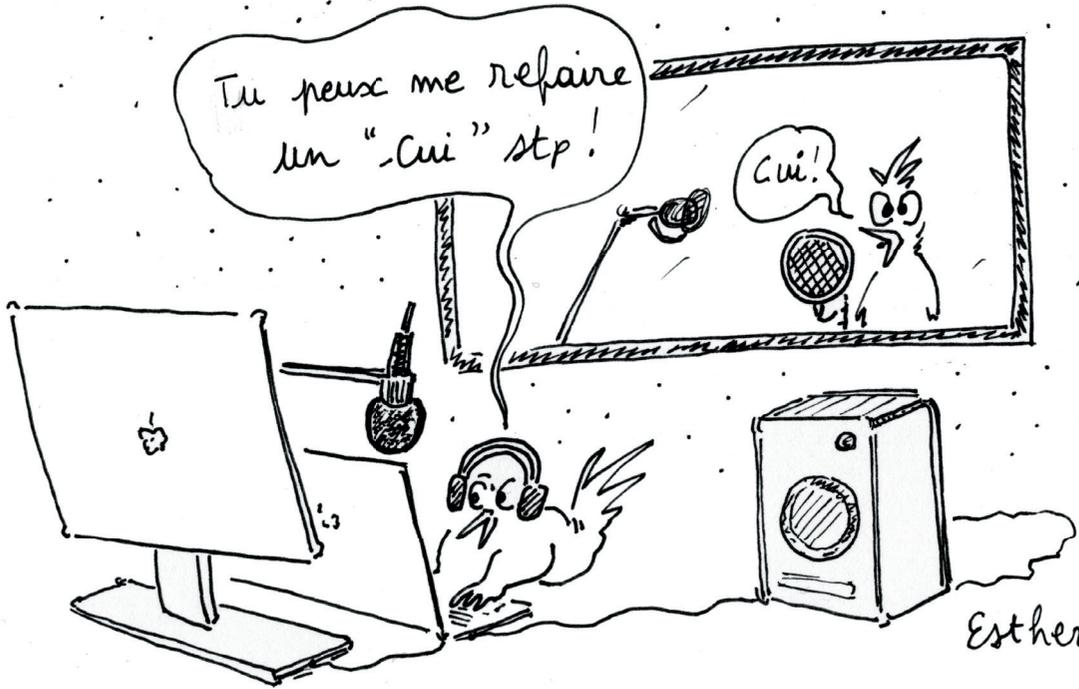
LA VENTE DE CONTENUS MULTIMÉDIAS

Guillaume Descottes a fondé VIALMA, plateforme de streaming et de contenus multimédias entièrement dédiée au classique et au jazz. Il voit d'un bon œil l'arrivée de cette technologie qui viendra « décupler le potentiel du streaming. Les NFT nous permettent de monétiser les œuvres d'art différemment mais toujours dans le même principe: des communautés de fans très engagés qui vont vouloir suivre un artiste. On peut imaginer qu'un artiste sorte un album sous forme de NFT, et qu'associé au NFT, il y a une visioconférence. Dans la musique classique ça peut aller plus loin: on peut vendre une vidéo sous forme de NFT avec le droit exclusif de parler au chef d'orchestre. Au-delà de l'œuvre en tant que telle, c'est le prix de l'appartenance à une communauté que les gens vont valoriser. »

Il reste cependant prudent car la technologie est jeune: « Il faudra voir au cas par cas mais cette innovation technologique répond à un vrai

besoin. Il nous faudra comprendre comment elle peut se mettre au service de la musique. » Le start-upper français imagine une application dans le système des droits d'auteur des artistes écoutés via les plateformes de streaming: « Aujourd'hui, on voit beaucoup par rapport aux parts de marché estimées. Avec la blockchain nous aurons des informations beaucoup plus complètes. »

Cette application au droit d'auteur est également pressentie par Kevin Primicierio, cofondateur de PIANITY, une plateforme de NFT pour les musiciens. « Avec 10 € par mois sur Spotify, je n'ai aucune idée d'où va être redistribué mon argent. Chez nous, quand on achète pour le même prix un NFT d'un artiste, on sait que 80 % lui reviendront, à lui ou à ses ayants droit. Dans les 20 % restants la moitié est redistribuée à la communauté, l'autre moitié nous revient. » ■



Esther *

7

LES ENJEUX SOCIÉTAUX

LA RÉVOLUTION NUMÉRIQUE VA-T-ELLE NOUS RENDRE FOUS ?

Dominique Boullier, **sociologue et linguiste**, est professeur des universités en sociologie à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Sciences Po) depuis 2009 et chercheur au CEE (Centre d'Etudes Européennes et de Politique Comparée). Entretien.

Dans votre livre *Comment sortir de l'emprise des réseaux sociaux*, vous employez la formule «ère du réchauffement médiatique» pour décrire l'influence des différentes plateformes numériques. Pouvons-nous parler d'urgence pour décrire ce nouveau modèle de mobilisation ?

Comme pour le réchauffement climatique, il y a urgence. Ce changement sera de très longue durée et lourd de conséquences. Nous pouvons cependant noter un contraste avec l'urgence écologique : le système médiatique que nous avons depuis 10 ans s'est transformé via les réseaux sociaux. Réseaux sociaux et rythme ne peuvent être dissociés tant ce dernier est élevé. Ce rythme suppose une réaction extrêmement rapide, nous empêchant de penser, notamment sur les problèmes nécessitant une réflexion sur le long terme.

Les années 2008-2009 voient apparaître YouTube, Facebook, Twitter et avec eux un nouveau modèle économique. Créé pour permettre une rémunération via une plateforme publicitaire, ce nouveau modèle transforme complètement la nature des contenus mis en avant, rendant possible un nouveau rythme d'interactions, jusqu'alors impensable. Ces bandes publicitaires se trouvent aisément dans les fils d'actualité et au sein des échanges entre les internautes.

Avant cette accélération, nous avons connu l'ère des blogs, où une forme d'extension de l'expression, vécue plutôt positivement, était observable. Du texte à la vidéo, il n'y a eu qu'un pas : tout s'est accéléré. Les images et les textes à caractères réduits (une des performances de Twitter), nous obligent à penser de façon étroite, avec pour simple contribution générale un « like » ou un partage : le fameux bouton « retweet ». Ce cycle de la réactivité, amplifié par les algorithmes afin d'alimenter les publicités, provoque un état d'alerte permanent. Quotidiennement, cette propagation contagieuse ou virale éteint toute réflexivité, s'imposant à peu près partout sous le même modèle. Ce système empêche le débat public en réduisant la qualité des expérimentations ou les publications de la part des contributeurs. L'accélération est tellement extraordinaire que les vidéos sont souvent visionnées en mode accéléré, juste pour avoir une idée. Ainsi, de façon assez étrange, des formats très courts provoquent des scandales, ou font le « buzz ».

Certains vous opposeront qu'il est essentiel de savoir synthétiser sa pensée...

Cela peut être utile en effet, quand le but de ces formats est le partage de la pensée et non un but financier. Les présentations en 180 secondes sont vues comme une innovation, en omettant le principal danger : la perte d'information. Ce format n'est pas adapté à la circulation des informations. Pour permettre cet engagement, la création d'une matrice va permettre un calcul précis, réutilisable à l'infini. Associée aux mises en réseaux, on observe une propagation à haute intensité et à haute fréquence. Différentes données sont

ainsi tracées via un algorithme sophistiqué qui va autoriser le placement publicitaire. Cette démarche n'est pas sans conséquence: elle va laisser des traces et des informations dans le but d'établir des clusters. C'est par le biais de ces clusters que l'on va pouvoir créer des types de groupe pour mieux placer le produit publicitaire. Valorisée, cette réactivité perdure, permettant le rire et surtout le scandale. Le meilleur exemple est la « fake news ». Une telle information intéresse non pas parce qu'elle est fausse, mais parce qu'elle est nouvelle, drôle, choquante, angoissante voire brutale. Cette saillance cognitive impose d'elle-même la réactivité. Nous sommes tous obligés, malgré nous, d'obéir à ces nouvelles formes de motivations.

Paradoxalement, l'accès à la diversité des informations serait donc empêché par cette réactivité. Dans quelle mesure cette énergie médiatique est-elle synonyme de danger? Que pourrait-on imaginer pour dépasser cette nouvelle forme de censure?

L'accès à l'information a toujours été beaucoup plus abondant que l'attention humaine ne pouvait traiter. Avant, les filtres la hiérarchisaient. Nous écrivions des « news », une dépêche, ou de longues investigations. Mais plus qu'une hiérarchie dans les contenus, ce tri imposait un rythme qui avait son importance: il demandait du temps pour traiter et trier.

Aujourd'hui, la hiérarchisation a laissé place à l'information « choc », celle qui fera réagir le plus, celle qui attirera le plus de « vues », de « likes ». Le cerveau va donc hiérarchiser notre attention de façon inégale. L'abondance prend toute la place, nous empêchant de faire le tri. Le temps de sélection, normalement prioritaire, est empêché par le bombardement des flux continus. Notre régime d'attention est en perpétuelle alerte. En éveil constant sur des choses nouvelles, nous nous trou-

vons face à l'incapacité de hiérarchiser. Je prône donc un ralentissement. Nous devons d'une part apprendre à différer notre réponse et d'autre part le volume de retweets et de réponses devrait être réduit et modéré. Je suis évidemment pour une liberté de parole mais sous réserve de régulation, avec une réactivité limitée et pensée. Ce rythme effréné et imposé empêche de façon insidieuse toute forme de liberté. Être libre, c'est avoir le choix... Nous n'en avons plus! Une récente étude a démontré que 60 % des gens qui retweetaient n'avaient pas lu le tweet en question...

Tim Ferris a pour habitude de dire « Vanity metrics: parfaites pour se sentir bien, terribles pour faire quoi que soit d'autre ». Ces indicateurs de performance, d'interaction, ne participent-ils pas à notre addiction au smartphone?

Les vanity metrics se réfèrent à tout ce que l'on voit sous les posts: les likes, les cœurs, les commentaires... Censées nous rassurer, elles ne sont ni actionnables, ni comparables. Ce sont elles qui vont donner une forme de satisfaction ou de déception quant à votre visibilité, votre réputation, activant le principe de la boucle de récompense: on réagit, notre communauté répond, puis on réagit de nouveau, ou l'on publie un nouveau post. Ce cercle, vertueux au premier abord, mais en fait terriblement vicieux, valorise l'internaute lui apportant un semblant de reconnaissance, une place dans la société. Plusieurs formes d'hormones participent à ce jeu. L'adrénaline va notamment entretenir ce cycle de reconnaissance: en donnant, on reçoit. Cette forme de plaisir est bien connue et étudiée par la captologie. Tout réside dans le « comment »: comment va-t-on donner des récompenses en réactivant un certain nombre de signaux? Ce système est entretenu et alimenté par les influenceurs, s'affichant en véritable modèle de société.

Révolution industrielle versus révolution numérique: peut-on parier sur le fait que le monde numérique va transformer encore plus fortement notre société que ne l'a fait la révolution industrielle ?

Avec la révolution numérique, le travail de transformation se fait sur le traitement de l'information et non pas sur la transformation de la matière comme c'était le cas lors de la révolution industrielle. Je pense que la comparaison se situe plus au niveau de la révolution de l'imprimé. Cette dernière a tout changé, jusqu'à rendre la réforme même possible. Nous nous trouvons un peu dans la même situation aujourd'hui, avec quelque chose de similaire sur le type du traitement de l'information, de la dépendance aux outils. Remise dans un contexte chronologique, c'est d'ailleurs l'imprimerie qui a été les prémices de la révolution industrielle.

Deuxième mutation parallèle: la révolution financière. Depuis le début des années 1980, nous avons basculé dans un autre capitalisme qui n'est plus un capitalisme industriel mais un capitalisme financier. La finance c'est de l'information et non pas de la matière. En revanche c'est de l'information potentielle, c'est-à-dire une information extrêmement variable qui va jouer sur des attentes, sur des disponibilités, sur une dynamique très spéculative. Ce phénomène va impacter les industries elles-mêmes. La qualité industrielle ne semble avoir d'intérêt que si elle peut s'afficher comme signal, avec des labels pour des investisseurs: les réductions de coût, les calculs, tout est devenu de fait omniprésent.

Le processus pourrait être amélioré intrinsèquement et basculer dans une transition écologique par exemple, mais tout est fait pour afficher des signaux qui vont alerter les investisseurs. C'est une nouvelle forme de « green washing ». Dans les années 2010, sur le modèle du monde de la finance, nous sommes

passés au « machine learning ». Il est à mon sens plus pertinent d'envisager la révolution numérique comme une connexion entre révolution de l'imprimerie et révolution financière. Si nous prenons du recul pour croiser le changement numérique avec ces éléments-là, alors nous pourrions comprendre les différents changements dans le travail. Le numérique n'est pas isolé de façon intrinsèque.

La crise sanitaire vécue ces dernières années a vu arriver l'expansion du télétravail et avec lui, un impératif de connexion et de disponibilité. Ce qui pourrait être vécu comme une avancée sociale dans le monde du travail, n'est-il pas en fait, une nouvelle forme d'aliénation ?

Les employés sont sollicités en permanence avec un véritable devoir de rentabilité. Nous assistons à une véritable pression financière, accélérée par des outils qui, au lieu d'aider, de créer, sont utilisés comme des indicateurs du travail produit. Le travailleur du 21^e siècle doit produire pour pouvoir monter dans sa carrière. Le numérique contribue et génère ce rythme de vie effréné. Cette pression constante contribue à la recrudescence des burn-out.

Le monde d'aujourd'hui est "granularisable": tout est petits grains, tous les éléments peuvent être tracés. La vitesse de vos mails, de vos réponses, tout peut être calculé.

Mais quid du sens ? Décomposer, analyser les actions peut être intéressant mais jusqu'à un certain point. La granularité doit garder une visée pédagogique. Malheureusement, ce nouveau mode de pensée est absent de toute signification.

Que viennent bouleverser ces nouveaux rapports dans nos relations ? Quel nouvel espace sociétal sommes-nous en train de construire ?

Par définition, une société vit de conflits. Nous pourrions les expliquer en ayant accès à des chiffres : l'utilisation du calcul pourrait être une arme permettant d'acquérir de vraies données factuelles. Encore faut-il utiliser le calcul intelligemment, alimenté par de vraies discussions. C'est le principe du *Calculemus*, comme nous y invitait Leibniz ! Mais calculer signifie : se mettre d'accord sur ce que l'on calcule. Le seul fait de se mettre d'accord est déjà un travail politique, c'est le début d'une mise en commun, d'une convergence, d'une recherche, à l'image du siècle des lumières. Cela évite de sortir d'un conflit sans argument.

Le concept de calcul n'est pas forcément négatif, si ce dernier est explicite. L'opacité des algorithmes est un

véritable danger. Il nous invite à parler d'une classe "vectorialiste", c'est-à-dire une partie très réduite de la société en mesure de comprendre. Le pouvoir de décision leur est attribué, rendant impossible tout débat et cela est extrêmement dangereux. Le risque d'inégalité est immense : les apprenants... et les autres, qui de fait n'apprennent plus et dépendent de leurs supérieurs. Cette fracture sociale est plus grande que la fracture numérique elle-même. Il en va de l'égalité des êtres humains.

Malgré tout, nous sommes déjà dans cette transition et le passage au monde numérique semble inévitable. Comment se préserver ?

Le plus important est de conserver dans le système éducatif et dans la relation éducative plusieurs types d'attention, ne pas privilégier un seul type de stimulation. Pouvoir être immergé dans des actions courtes, routinières tout en étant capables de se concentrer sur du plus long terme en préservant les possibilités d'atten-

tion différentes. Ce pluralisme des régimes d'attention permettra d'accepter qu'il n'existe pas qu'une façon d'être récompensé, que passer du temps à dessiner peut être aussi très gratifiant et que la notion de plaisir n'est pas forcément immédiate mais peut être différée. Savoir prendre le temps avec ses enfants, son entourage, soi-même. Être plus concentré, sans rechercher la surexcitation permanente. Le numérique amplifie l'immersion et l'alerte, c'est là tout le danger : nous devons être vigilants en le pondérant avec d'autres choses.

«Le numérique génère un rythme de vie effréné. Cette pression constante contribue à la recrudescence des burn-out.»

Dominique Boullier

Nous pouvons, dès les petites classes, nous habituer à ce nouveau monde, être immergés dans cette culture. Mais dans cette logique, former à l'algorithmie pour comprendre logiquement comment des instructions vont générer des commandes, est essentiel : pouvoir contrôler ce que l'on fait et surtout comment cela est fait. Nous devons former des générations qui soient de plus en plus capables de refuser un système où tout est calculé à votre place. Mettre la pression pour récupérer les contrôles et surtout renouer avec le chemin de la compréhension.

Nous vivons actuellement dans un mouvement de perte de contrôle très grave tant sur le plan sociétal qu'individuel. Nous n'avons pas d'autre choix que de reprendre le contrôle sur nos propres activités. Comprendre pour avoir le choix, mais aussi pour grandir et évoluer : l'avenir de notre société en dépend et à travers elle, des générations entières.

S. M. ■

UNE APPLI DE RENCONTRES POUR DANSEURS PROFESSIONNELS



En février 2023, le concours de danse de Lausanne a été l'occasion pour le secteur de la danse de découvrir une nouvelle application numérique. Ballee veut faciliter la mise en relation entre jeunes danseurs professionnels et les directeurs d'écoles internationales ou de compagnies ([voir QR Code](#)).

« Ballee est née dans un vestiaire de danse, à écouter mes copines se lamenter du manque d'infos qu'elles avaient sur les auditions en cours... J'ai monté le projet en une soirée. »
 Philippine de Sevin sait de quoi elle parle : ancienne élève du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, elle a dansé au Ballet national tchèque puis à la Scala de Milan. En quittant la compagnie pour une vie de famille et des projets personnels, elle n'a pas abandonné le monde de la danse et souhaitait lui être utile. Elle vient donc de créer une plateforme digitale (ballee.co), qui a essuyé les plâtres au concours de danse de Lausanne en février dernier. Il s'agissait ici de mettre en lien danseurs candidats et directeurs d'école et de compagnies pour planifier les rendez-vous des speed dating traditionnellement prévus à l'issue du concours. À raison de cinq rendez-vous en moyenne par danseur et par école ou ballet, il a fallu orchestrer en une matinée près de 200 rendez-vous.

Outre le manque d'infos, ou du moins la non-existence d'une plateforme qui les rassemble, la danseuse souhaite aussi pallier une injustice : « J'ai remarqué au fil de ma carrière, que nombre de danseurs doués sont laissés au bord de la route, parce qu'ils n'ont pas eu la chance de faire les

bonnes rencontres, dans un art largement mondialisé, et parce qu'ils n'avaient pas les clefs du métier. »

Après un benchmark dans le monde du numérique, la jeune femme et son ingénieur digital, Antoine Schaller, se sont inspirés des réseaux sociaux existants. « À partir de LinkedIn, nous avons travaillé sur le principe du recrutement. De Facebook et Messenger, l'idée du chat, de la présentation de soi, et des échanges privés. Et d'Instagram, la galerie de photos, incontournable dans la danse. Il y a également des applis russes et américaines (notamment dans le sport) qui ont pu être inspirantes pour nous. Notre site sera évidemment mondialisé grâce aux logiciels de traduction. »

Parce que le premier contrat professionnel est le plus dur à décrocher, l'appli va d'abord s'adresser aux jeunes danseurs en voie de professionnalisation. « La création de profils – qui seront vérifiés par un bureau de danseurs et danseuses – n'ouvrira qu'à partir de 17 ans afin de ne pas créer d'hémorragies dans les écoles, mais pour aider à passer ce cap très difficile du passage d'une école privée ou d'un conservatoire local, à des écoles de niveau international, ce qui implique des auditions et, souvent, un départ à l'étranger. Puis, ensuite, aider aux premières embauches. »

À terme, l'idée est aussi de s'ouvrir à l'actualité de la danse pour le grand public, les danseurs et les compagnies. Avec même des mises en contact de mécènes potentiels sur des projets artistiques. Récemment ouverte aux compagnies et écoles, la plateforme sera accessible aux danseurs en avril. **A. D. ■**

MÉTAVERS, ENTRE FICTION ET RÉALITÉ ?

Univers virtuel sorti tout droit de la science-fiction, le métavers est un projet qui réunit des investissements de millions de dollars. Cependant, peu de personnes savent à quoi ce monde ressemblera. Ses illustrations sont aujourd'hui fictives, alors que la réalisation du métavers fait de moins en moins de doute.

Rencontre avec **Isabelle Gillouard, directrice de son agence de communication spécialisée dans le domaine de la musique classique** qui a questionné l'opportunité marketing du métavers.

En octobre 2021, Mark Zuckerberg, le directeur général de Facebook, renomme sa société « Meta » et entame ainsi l'investissement dans la recherche sur la création de l'univers virtuel. Dès lors, la réalité s'approche un peu plus de la science-fiction. En 1992, l'auteur de science-fiction Neal Stephenson décrivait dans *Le samouraï virtuel* un monde en dérive dans lequel les habitants ont créé un monde parallèle pour échapper à la réalité en incarnant des avatars. De son côté, vingt ans plus tard, le réalisateur Steven Spielberg sortait le film *Ready Player One* dans lequel le public découvrait l'épopée fantastique d'un jeune homme investi dans l'univers virtuel nommé OASIS, parallèle à la réalité dystopique de 2045.

Qu'est-ce que le métavers ?

Actuellement, le métavers est principalement spéculatif mais il réunit des investissements colossaux. L'étymologie peut aider : méta (au-delà) et verse (univers). Il s'agit en fait d'un monde parallèle au nôtre. Il regroupera les jeux vidéo, les réseaux sociaux, le e-commerce, des mondes

immersifs en 3D et tout ce qui est lié à l'économie. Chaque utilisateur pourra créer son propre avatar (à son image ou à celle du personnage qu'il veut incarner) et se promener via un casque de réalité virtuelle qui comportera probablement à l'avenir une dimension sensorielle de l'expérience du métavers. Les utilisateurs pourront être propriétaires de maisons ou de rues comme dans un jeu, il y aura des commerces où ils pourront consommer.

Tous ces éléments existent déjà, dans notre web, qu'on appelle le web 2.0, mais ils ne sont pas connectés entre eux et la plupart s'utilisent sur des supports dont l'utilisateur est extérieur. Nous basculerons dans le métavers, le web 3.0, quand les utilisateurs pourront s'immerger dans le monde virtuel.

Enfin, il faut rappeler que le métavers permettra de vivre des expériences nouvelles, virtuelles et complémentaires mais que sa substitution à la vraie vie relève de la science-fiction et n'est pas son ambition première.

Concernant la musique, que peut-on espérer du métavers ?

Depuis quelques années, les NFT ont vu le jour - ces œuvres visuelles et virtuelles uniques qui s'acquiert avec les monnaies virtuelles - et ont déjà mis en lumière la singularité dans les échanges économiques virtuels, ce qui représente l'opportunité artistique dans le métavers. Concernant la musique, nous pouvons imaginer que le principe des NFT s'applique aux créations sonores, ou aux partitions. Ainsi, le métavers devient une opportunité marketing pour les créateurs, les compositeurs ou les artistes.

Il existe déjà, sporadiquement, des concerts virtuels. Ils ont commencé pendant la pandémie de Covid 19. Pour les styles musicaux qui répondent à des esthétiques de niche, comme le classique ou le jazz, la communauté touchée sera plus forte parce que plus connectée aux artistes, aux représentations ou autres événements. Actuellement, les concerts reçoivent un public effectif limité par la géographie. En virtuel, le monde entier pourra accéder à un opéra en France, un concours aux États-Unis ou un récital au Japon. L'émotion réelle ne sera jamais remplacée mais cela peut justement enrichir nos rapports au réel.

Dans le domaine de l'éducation musicale, le métavers augmente les possibilités de travail tout autour du globe, au-delà de tous les outils ayant vocation à nourrir la pédagogie.

Que peut-on craindre du métavers ?

Même si le métavers est actuellement très imaginaire, certains théoriciens anticipent les problématiques qu'il posera.

Dans un premier temps, l'impact environnemental du métavers ne fait aucun doute. Ce monde virtuel, étant composé de datas (données informatiques), il sera "stocké" sur des serveurs. En d'autres termes, lorsque le monde virtuel sera une réalité, il fera tourner beaucoup de data centers et nécessitera énormément d'électricité (pour les serveurs et leur refroidissement). Les investisseurs doivent se poser la question dès aujourd'hui sur l'écoresponsabilité du métavers. Dans la même idée, la consommation des utilisateurs devra être réfléchie pour éviter les dérives.

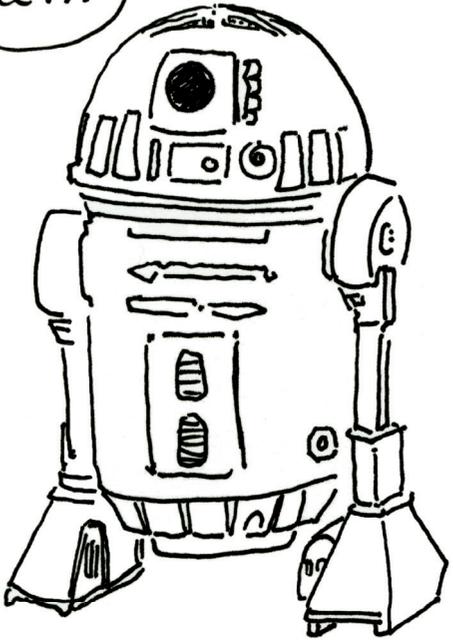
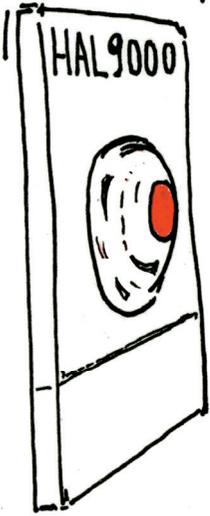
Lorsqu'il s'agit de virtuel, il faut évidemment aborder la question de la cybersécurité des systèmes. Ce qui signifie par exemple que les questions de propriété intellectuelle doivent être posées, pour les utilisateurs artistiques.

Malheureusement, dans ce qui est envisagé par la science-fiction, ces mondes virtuels sont le lieu de nouveaux crimes (usurpation, vol, escroquerie, désinformation, piratage). Transposé à notre réalité, nous pouvons imaginer que le cyberharcèlement risque d'être un problème. À l'instar du web actuel, il y aura probablement un deep-métavers (des zones non référencées) et un dark-métavers (des zones cachées).

Il est possible d'imaginer un risque d'addiction psychologique à cet univers parallèle virtuel. Certains utilisateurs pourraient se perdre dans le métavers et se « déréaliser », mais nous rejoignons ici les récits de science-fiction. **T. E. ■**

Au fond, j'ai toujours rêvé d'être chanteur...

... et moi danseur...
Ô cruelle existence...



Esther *

NOUVEAU

ÉCOLE DE MUSIQUE

LA LICENCE NUMÉRIQUE



— A QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Elle s'adresse aux **écoles et conservatoires de musique de France** quel que soit leur statut (régie municipale directe, association Loi 1901...), mais aussi **aux orchestres d'harmonie, batteries-fanfaires, orchestres à plectre, pour leurs activités d'enseignement.**

Elle est indépendante de la convention reprographie « école de musique » qui peut être également souscrite par l'école pour ses besoins en photocopies dans le cadre de son activité d'enseignement.

— QU'AUTORISE-T-ELLE & SOUS QUELLES CONDITIONS ?

Elle autorise l'utilisation numérique d'extraits d'œuvres musicales graphiques pour l'enseignement, les concerts de fin d'année et pour les examens et concours.

Elle a pour objet l'utilisation numérique d'extraits d'œuvres musicales graphiques sous la responsabilité de l'école de musique dans ses locaux (ou lieux directement rattachés à ceux-ci) ou au moyen d'un environnement numérique sécurisé accessible uniquement aux élèves et au personnel enseignant de l'école.

LES TARIFS

	NB DE PAGES*	PRIX H.T	PRIX T.T.C
Tranche 3	31 à 50	5,45 €	6,00 €
Tranche 2	16 à 30	4,09 €	4,50 €
Tranche 1	1 à 15	2,73 €	3,00 €

*Les tarifs dépendent du nombre de pages utilisées numériquement par élèves et par an.

— LA FICHE ANNUELLE DE DECLARATION D'EFFECTIF

Elle permet à chaque établissement de déclarer d'une part ses effectifs et de choisir d'autre part pour l'année scolaire, une des trois « tranches » de pages utilisées.

— QUE FAIT LA SEAM AVEC LES REDEVANCES COLLECTÉES ?

La SEAM reverse aux auteurs et aux éditeurs des œuvres de musique concernées les sommes perçues. Ces sommes sont donc une redevance de droit d'auteur et non une taxe.

Elle permet aux auteurs et aux éditeurs de recevoir une juste rémunération pour leur travail.



Le numérique est tout autour de nous. C'est un fait, que l'on soit pour ou contre, connecté ou peu connecté, la petite lumière des écrans fait partie de nos vies. Mais qu'en est-il dans l'enseignement des arts vivants ?

Aux côtés de ses partenaires, la Fédération Française de l'Enseignement Artistique a voulu poser les jalons de la réflexion et du débat, en s'appuyant sur l'expertise et les expérimentations des acteurs du terrain.

Enseignants, musiciens intervenants, responsables d'établissements... Vous croiserez leurs témoignages dans ce numéro spécial qui aborde le numérique à travers de multiples aspects, qu'il concerne l'apprentissage, la transmission ou la création, avec ou sans ordinateur, mais toujours avec curiosité. Le numérique fait partie de la culture des élèves, il permet de nouvelles dynamiques d'échanges, à condition de garder le sens et l'humain.

Ce hors-série réunit les valeurs qui animent notre Fédération depuis cinq décennies : porter la voix de nos adhérents, défendre l'enseignement artistique en France et en Europe, faciliter l'accès aux pratiques artistiques pour tous les publics, et transmettre un environnement culturel durable aux générations à venir.

Merci donc à toutes les personnes qui ont permis la réalisation de ce numéro, grâce à La Lettre du Musicien, expert média de ces sujets à l'engagement journalistique exemplaire, et au concours précieux de Conservatoires de France, association professionnelle proposant un espace de débats et d'échanges sur l'actualité, qui œuvre en faveur de l'évolution des structures.

Il nous a semblé important que cette réflexion collective soit couchée sur le papier, telle une partition inspirée de l'air du temps. Bonne lecture !

La Fédération Française de l'Enseignement Artistique